

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 MARS 2023

Délibérations rendues exécutoires après publication par mise en ligne le 9 mars 2023
et transmission à la Sous-Préfecture d'Avranches le 9 mars 2023
sauf délibération n°2023/03/02 – 31 rendue exécutoire après publication par mise en ligne
le 16 mars 2023 et transmission à la Sous-Préfecture d'Avranches le 16 mars 2023.

ORDRE DU JOUR
CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Jeudi 2 mars 2023 à 19 heures

A la Salle de l'Espace Culturel – 20, rue Saint-Exupéry à Isigny-le-Buat (50540)

Rapporteur	N°	Délibération	Etat
M. NICOLAS		Approbation du procès-verbal du conseil communautaire 31 janvier 2023	Unanimité
M. NICOLAS	28.	Santé - Contrat Local de Santé : validation du programme d'actions	Unanimité
Mme LAURENT	29.	Rapports transversaux : présentation du rapport 2022 en matière de développement durable	Prend acte
M. NICOLAS	30.	Finances : présentation du rapport d'orientations budgétaires	Prend acte
M. NICOLAS	31.	Finances : acomptes sur subventions aux associations	Unanimité
Mme ORVAIN	32.	Ressources humaines : présentation du rapport 2022 sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes	Prend acte
M. NICOLAS	33.	Ressources humaines : modification du dispositif des titres restaurant	Unanimité
M. NICOLAS	34.	Ressources humaines : recours à l'apprentissage	Unanimité
M. NICOLAS	35.	Ressources humaines : création d'un contrat de projet pour l'organisation du championnat de cyclisme	Unanimité
M. NICOLAS	36.	Ressources humaines : adoption du tableau des emplois	Unanimité
M. NICOLAS	37.	Ressources humaines : fixation de la rémunération du personnel non permanent	Unanimité
Mme LAURENT	38.	Urbanisme : avis autorisation environnementale – renouvellement d'exploiter la carrière Groupe Pigeon Saint-Senier-sous-Avranches	Majorité
M. LAMBERT	39.	Urbanisme : prescription de l'évolution des documents d'urbanisme en vigueur liée à l'érosion côtière	Unanimité
Mme FERREIRA	40.	Economie : attribution du marché de travaux bassin EP et réseaux EP, ZA Pommeraie au Teilleul	Unanimité
Mme LAURENT	41.	Habitat : lancement de l'élaboration du Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information du Demandeur de logement social (PPGDID)	Majorité
Mme LAURENT	42.	Projet Alimentaire Territorial : validation du programme d'actions	Majorité
M. NICOLAS	43.	Déchets : recrutement d'un chargé de prévention pour mise en œuvre du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés	Unanimité
M. NICOLAS	44.	Déchets : Attribution lot 9 : valorisation des biodéchets	Unanimité
Mme BRUNAUD-RHYN	45.	Assainissement : avenant à la concession du service d'assainissement de Saint-Hilaire-du-Harcouët	Unanimité

Mme SEGUIN	46. Enfance-jeunesse : versement d'un fonds de concours au profit de la commune d'Avranches pour une structure de jeux extérieurs	Unanimité
Mme SEGUIN	47. Enfance-jeunesse : attribution marché fourniture et livraison de repas en liaison froide pour 4 accueils de loisirs de la communauté d'agglomération Mont Saint Michel Normandie	Majorité

Présentation des décisions prises dans le cadre des délégations au Président et/ou au Bureau

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIECONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du jeudi 2 mars 2023

Membres en exercice : 129

Date de convocation :

23/02/2023

Date de publication :

09/03/2023

L'An Deux Mille Vingt-trois, le jeudi 2 mars à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 95

Rémi ANFRAY, Thierry ARMAND, Philippe AUBRAYS, Loïc BAILLEUL, André-Jean BELLOIR, Jérôme BENOÎT, Mikaël BERHAULT (jusqu'à la Q°36), Vincent BICHON, Daniel BINET (jusqu'à la Q°38), Fernand BOURGET, Jacky BOUVET (à partir de la Q°29), Noël BOUVIER, Lydie BRIONNE, Jean-Paul BRIONNE, Catherine BRUNAUD-RHYN, Eric CAILLOT (jusqu'à la Q°38), Nadine CALVEZ, Gilles CHEVAILLIER (jusqu'à la Q°39), Eric COURTEILLE, Gérard DALIGAULT, Gilles DELAFOSSE, Lyne DELAUNAY, Christine DERUYAND (jusqu'à la Q°38), Loïc DESDOITS, Olivier DEVILLE (jusqu'à la Q°39), Franck ESNOUF, Philippe FAUCON (à partir de la Q°29), Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS (jusqu'à la Q°40), Daniel FURCY, Patrice GARNIER, Jean-Luc GARNIER, André GAUTIER, Bertrand GILBERT, Stéphane GRALL, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Annie GUILLOTIN, Benoît HAMARD (jusqu'à la Q°40), Jean-Vital HAMARD (jusqu'à la Q°39), Marie-Claude HAMEL, Anne-Marie HARDÉ, Christophe HERNOT, Martine HULIN (jusqu'à la Q°32), Joël JACQUELINE, Christine JULIENNE (jusqu'à la Q°39), David JUQUIN (jusqu'à la Q°38), Véronique KUNKEL, Isabelle LABICHE, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Gaëtan LAMBERT, Denis LAPORTE (à partir de la Q°29), Sophie LAURENT, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Joël LEFRAS, Henri LEGEARD, Stéphane LELIEVRE, Catherine LEMONNIER, Marc LENEVEU, Bruno LEON, Mickaël LEQUERTIER, Patrick LEVOYER (jusqu'à la Q°30), Michel MARY (jusqu'à la Q°41), Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL (jusqu'à la Q°39), Jessie ORVAIN, Jocelyne OZENNE (jusqu'à la Q°42), Nathalie PANASSIÉ (jusqu'à la Q°38), Annie PARENT, Michel PERROUAULT (jusqu'à la Q°39), Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Gilbert POIDEVIN, Christian POULAIN (jusqu'à la Q°38), Michel PRIEUR, Eric QUINTON, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL (à partir de la Q°29), Jean-Paul RANCHIN, Michel ROBIDEL (jusqu'à la Q°38), Thierry SADIMAN, Alexis SANSON, Mikaëlle SEGUIN, Xavier TASSEL (à partir de la Q°30), Guy TROCHON, Francis TURPIN (jusqu'à la Q°42), Jacques VARY, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 7

Pascal GREUTE remplacé par Benoît MIQUELARD

Alain BODIN remplacé par Philippe PAINBLANC (jusqu'à la Q°39)

Alain BACHELIER remplacé par Frédéric RENAULT (jusqu'à la Q°41)

Thierry LEMOINE remplacé par Alexis BLANDIN (jusqu'à la Q°39)

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS

Martine HERBERT remplacé par Roger LELOGEAS

Richard HERPIN remplacé par François THEBAULT

Pouvoirs : 9

Jacques BONO à Vincent BICHON

Hervé DESSEROUER à Catherine LEMONNIER

Carine GRASSET à Jacky BOUVET (à partir de la Q°29)

David GUERLAVAIS à Catherine BRUNAUD-RHYN

Patrick LEVOYER à Michel PRIEUR (à partir de la Q°31)

David JUQUIN à Angélique FERREIRA (à partir de la Q°39)

Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT à Benoît RABEL (à partir de la Q°29)

Jacques LUCAS à Annie PARENT

Philippe RALLU à Mikaëlle SEGUIN

Elise ROUSSEL à Stéphane GRALL

Kentin TIERCELIN-PASQUER à David NICOLAS

Denis LAPORTE à Jessie ORVAIN (jusqu'à la Q°29)

Jean-Vital HAMARD à Michel MARY (de Q°40 à 41)

Excusés : 18

Jocelyne ALLAIN

Anne BEUZIT

Valérie BUNEL

Katia CLÉMENT-DEROYAND

Véronique DELEPINE

Maurice DUHAMEL

Christelle ERRARD

Sylvie GUÉRAULT

Philippe LEBOISNE

Jean-Marc LEGRAND

Cheyenne LEPELLETIER

Patrick LEPELTIER

Jocelyne LEPRIEUR

Camille PESCHET

Béatrice PORET

Michel RAULT

Claudine SAUVÉ

Laurence TIRARD

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry ARMAND est désigné comme secrétaire de séance.

Délibération n°2023/03/02 – 28
CONTRAT LOCAL DE SANTÉ
PROGRAMME PLURIANNUEL DES ACTIONS

Rapporteur : Monsieur David NICOLAS

Vu le Code de la Santé Publique,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel – Normandie,

Vu les validations du Conseil Communautaire du 30/06/2022,

Considérant que le programme d'actions, retenu par le comité de pilotage du Contrat Local de Santé (CLS), le 06/12/2022, est conforme avec la compétence en santé de la Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel – Normandie ;

Considérant que l'engagement de la Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel – Normandie dans le pilotage de 18 actions du CLS est cohérent avec les priorités et objectifs du Projet Régional de Santé (PRS) et s'articule avec les autres dispositifs territoriaux et démarches participatives transversales de l'EPCI : politique de la ville, Petites Villes de Demain (PVD), Projet Educatif Social Local (PESL), Projet Alimentaire territorial (PAT), Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) ;

Considérant que la composition des 22 équipes projets préfiguratrices assure une représentation équilibrée des secteurs d'activité et une équité territoriale ;

Après avoir pris connaissance de la note de présentation annexée ;

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité (Pour : 104, N'a pas pris part au vote : 1) :

- **ACCEPTE** le programme d'actions proposé dans la note de présentation ;
- **ACCEPTE** l'engagement de la Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel – Normandie dans le pilotage de 18 actions, tels que précisés dans la note de présentation ;
- **ACCEPTE** la composition des 22 équipes projets préfiguratrices assurant une représentation équilibrée des secteurs d'activité et une équité territoriale ;
- **AUTORISE** le Président de la Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel – Normandie à signer le Contrat Local de Santé pour 5 ans.

Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
David NICOLAS



Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le 09 MARS 2022
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 09 MARS 2022

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIECONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du jeudi 2 mars 2023

Membres en exercice : 129

Date de convocation :

23/02/2023

Date de publication :

09/03/2023

L'An Deux Mille Vingt-trois, le jeudi 2 mars à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 95

Rémi ANFRAY, Thierry ARMAND, Philippe AUBRAYS, Loïc BAILLEUL, André-Jean BELLOIR, Jérôme BENOÎT, Mikaël BERHAULT (jusqu'à la Q°36), Vincent BICHON, Daniel BINET (jusqu'à la Q°38), Fernand BOURGET, Jacky BOUVET (à partir de la Q°29), Noël BOUVIER, Lydie BRIONNE, Jean-Paul BRIONNE, Catherine BRUNAUD-RHYN, Eric CAILLOT (jusqu'à la Q°38), Nadine CALVEZ, Gilles CHEVAILLIER (jusqu'à la Q°39), Eric COURTEILLE, Gérard DALIGAULT, Gilles DELAFOSSE, Lyne DELAUNAY, Christine DEROYAND (jusqu'à la Q°38), Loïc DESDOITS, Olivier DEVILLE (jusqu'à la Q°39), Franck ESNOUF, Philippe FAUCON (à partir de la Q°29), Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS (jusqu'à la Q°40), Daniel FURCY, Patrice GARNIER, Jean-Luc GARNIER, André GAUTIER, Bertrand GILBERT, Stéphane GRALL, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Annie GUILLOTIN, Benoît HAMARD (jusqu'à la Q°40), Jean-Vital HAMARD (jusqu'à la Q°39), Marie-Claude HAMEL, Anne-Marie HARDÉ, Christophe HERNOT, Martine HULIN (jusqu'à la Q°32), Joël JACQUELINE, Christine JULIENNE (jusqu'à la Q°39), David JUQUIN (jusqu'à la Q°38), Véronique KUNKEL, Isabelle LABICHE, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Gaëtan LAMBERT, Denis LAPORTE (à partir de la Q°29), Sophie LAURENT, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Joël LEFRAS, Henri LEGEARD, Stéphane LELIEVRE, Catherine LEMONNIER, Marc LENEVEU, Bruno LEON, Mickaël LEQUERTIER, Patrick LEVOYER (jusqu'à la Q°30), Michel MARY (jusqu'à la Q°41), Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL (jusqu'à la Q°39), Jessie ORVAIN, Jocelyne OZENNE (jusqu'à la Q°42), Nathalie PANASSIÉ (jusqu'à la Q°38), Annie PARENT, Michel PERROUAULT (jusqu'à la Q°39), Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Gilbert POIDEVIN, Christian POULAIN (jusqu'à la Q°38), Michel PRIEUR, Eric QUINTON, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL (à partir de la Q°29), Jean-Paul RANCHIN, Michel ROBIDEL (jusqu'à la Q°38), Thierry SADIMAN, Alexis SANSON, Mikaëlle SEGUIN, Xavier TASSEL (à partir de la Q°30), Guy TROCHON, Francis TURPIN (jusqu'à la Q°42), Jacques VARY, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 7

Pascal GRENTE remplacé par Benoît MIQUELARD
Alain BODIN remplacé par Philippe PAINBLANC (jusqu'à la Q°39)
Alain BACHELIER remplacé par Frédéric RENAULT (jusqu'à la Q°41)
Thierry LEMOINE remplacé par Alexis BLANDIN (jusqu'à la Q°39)
Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Martine HERBERT remplacé par Roger LELOGEAIS
Richard HERPIN remplacé par François THEBAULT

Pouvoirs : 9

Jacques BONO à Vincent BICHON
Hervé DESSEROUER à Catherine LEMONNIER
Carine GRASSET à Jacky BOUVET (à partir de la Q°29)
David GUERLAVAIS à Catherine BRUNAUD-RHYN
Patrick LEVOYER à Michel PRIEUR (à partir de la Q°31)
David JUQUIN à Angélique FERREIRA (à partir de la Q°39)
Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT à Benoît RABEL (à partir de la Q°29)
Jacques LUCAS à Annie PARENT
Philippe RALLU à Mikaëlle SEGUIN
Elise ROUSSEL à Stéphane GRALL
Kentin TIERCELIN-PASQUER à David NICOLAS
Denis LAPORTE à Jessie ORVAIN (jusqu'à la Q°29)
Jean-Vital HAMARD à Michel MARY (de Q°40 à 41)

Excusés : 18

Jocelyne ALLAIN
Anne BEUZIT
Valérie BUNEL
Katia CLÉMENT-DEROYAND
Véronique DELEPINE
Maurice DUHAMEL
Christelle ERRARD
Sylvie GUÉRAULT
Philippe LEBOSNE
Jean-Marc LEGRAND
Cheyenne LEPELLETIER
Patrick LEPELTIER
Jocelyne LEPRIEUR
Camille PESCHET
Béatrice PORET
Michel RAULT
Claudine SAUVÉ
Laurence TIRARD

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry ARMAND est désigné comme secrétaire de séance.

Délibération n° 2023/03/02 - 29
PRESENTATION DU RAPPORT 2022
EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Rapporteur : Madame Sophie LAURENT

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, notamment son article L 2311-1-1,

Vu le rapport en matière de développement durable 2022 de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie présenté à l'assemblée délibérante et joint en annexe de la présente délibération,

Considérant que ce rapport est construit au regard des cinq engagements du développement durable mentionnés au III de l'article L. 110-1 du code de l'environnement que sont :

- 1° La lutte contre le changement climatique ;
- 2° La préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent ;
- 3° La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
- 4° L'épanouissement de tous les êtres humains ;
- 5° La transition vers une économie circulaire.

Considérant que ce rapport tient compte également des cinq éléments de démarche développement durable définis par la réglementation que sont :

- la participation de la population et des acteurs
- l'organisation du pilotage
- la transversalité de la démarche
- l'évaluation
- l'amélioration continue

Considérant que ce rapport est :

- un document d'information, de sensibilisation et de transparence auprès des habitants
- un outil de discussion, d'échanges de bonnes pratiques et de valorisation des actions menées sur le territoire
- un support d'échange et de méthodologie pour faire un bilan des actions menées par les directions
- un document stratégique pour la politique globale de développement durable

Après en avoir échangé, le conseil communautaire :

- **PREND ACTE** de la communication du rapport en matière de développement durable 2022 de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie.

Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
David NICOLAS

Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le 09 MARS 2022
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 09 MARS 2022



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIECONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du jeudi 2 mars 2023

Membres en exercice : 129

Date de convocation :
23/02/2023Date de publication :
09/03/2023

L'An Deux Mille Vingt-trois, le jeudi 2 mars à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 95

Rémi ANFRAY, Thierry ARMAND, Philippe AUBRAYS, Loïc BAILLEUL, André-Jean BELLOIR, Jérôme BENOÎT, Mikaël BERHAULT (jusqu'à la Q°36), Vincent BICHON, Daniel BINET (jusqu'à la Q°38), Fernand BOURGET, Jacky BOUVET (à partir de la Q°29), Noël BOUVIER, Lydie BRIONNE, Jean-Paul BRIONNE, Catherine BRUNAUD-RHYN, Eric CAILLOT (jusqu'à la Q°38), Nadine CALVEZ, Gilles CHEVAILLIER (jusqu'à la Q°39), Eric COURTEILLE, Gérard DALIGAULT, Gilles DELAFOSSE, Lyne DELAUNAY, Christine DEROYAND (jusqu'à la Q°38), Loïc DESDOITS, Olivier DEVILLE (jusqu'à la Q°39), Franck ESNOUF, Philippe FAUCON (à partir de la Q°29), Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS (jusqu'à la Q°40), Daniel FURCY, Patrice GARNIER, Jean-Luc GARNIER, André GAUTIER, Bertrand GILBERT, Stéphane GRALL, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Annie GUILLOTIN, Benoît HAMARD (jusqu'à la Q°40), Jean-Vital HAMARD (jusqu'à la Q°39), Marie-Claude HAMEL, Anne-Marie HARDÉ, Christophe HERNOT, Martine HULIN (jusqu'à la Q°32), Joël JACQUELINE, Christine JULIENNE (jusqu'à la Q°39), David JUQUIN (jusqu'à la Q°38), Véronique KUNKEL, Isabelle LABICHE, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Gaëtan LAMBERT, Denis LAPORTE (à partir de la Q°29), Sophie LAURENT, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Joël LEFRAS, Henri LEGEARD, Stéphane LELIEVRE, Catherine LEMONNIER, Marc LENEVEU, Bruno LEON, Mickaël LEQUERTIER, Patrick LEVOYER (jusqu'à la Q°30), Michel MARY (jusqu'à la Q°41), Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL (jusqu'à la Q°39), Jessie ORVAIN, Jocelyne OZENNE (jusqu'à la Q°42), Nathalie PANASSIÉ (jusqu'à la Q°38), Annie PARENT, Michel PERROUAULT (jusqu'à la Q°39), Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Gilbert POIDEVIN, Christian POULAIN (jusqu'à la Q°38), Michel PRIEUR, Eric QUINTON, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL (à partir de la Q°29), Jean-Paul RANCHIN, Michel ROBIDEL (jusqu'à la Q°38), Thierry SADIMAN, Alexis SANSON, Mikaëlle SEGUIN, Xavier TASSEL (à partir de la Q°30), Guy TROCHON, Francis TURPIN (jusqu'à la Q°42), Jacques VARY, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 7

Pascal GRENTE remplacé par Benoît MIQUELARD
Alain BODIN remplacé par Philippe PAINBLANC (jusqu'à la Q°39)
Alain BACHELIER remplacé par Frédéric RENAULT (jusqu'à la Q°41)
Thierry LEMOINE remplacé par Alexis BLANDIN (jusqu'à la Q°39)

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Martine HERBERT remplacé par Roger LELOGEAS
Richard HERPIN remplacé par François THEBAULT

Pouvoirs : 9

Jacques BONO à Vincent BICHON
Hervé DESSEROUER à Catherine LEMONNIER
Carine GRASSET à Jacky BOUVET (à partir de la Q°29)
David GUERLAVAIS à Catherine BRUNAUD-RHYN
Patrick LEVOYER à Michel PRIEUR (à partir de la Q°31)
David JUQUIN à Angélique FERREIRA (à partir de la Q°39)
Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT à Benoît RABEL (à partir de la Q°29)

Jacques LUCAS à Annie PARENT
Philippe RALLU à Mikaëlle SEGUIN
Elise ROUSSEL à Stéphane GRALL
Kentin TIERCELIN-PASQUER à David NICOLAS
Denis LAPORTE à Jessie ORVAIN (jusqu'à la Q°29)
Jean-Vital HAMARD à Michel MARY (de Q°40 à 41)

Excusés : 18

Jocelyne ALLAIN
Anne BEUZIT
Valérie BUNEL
Katia CLÉMENT-DEROYAND
Véronique DELEPINE
Maurice DUHAMEL
Christelle ERRARD
Sylvie GUÉRAULT
Philippe LEBOISNE

Jean-Marc LEGRAND
Cheyenne LEPELLETIER
Patrick LEPELTIER
Jocelyne LEPRIEUR
Camille PESCHET
Béatrice PORET
Michel RAULT
Claudine SAUVÉ
Laurence TIRARD

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry ARMAND est désigné comme secrétaire de séance.

Délibération n° 2023/03/02 - 30

FINANCES

RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Rapporteur : Monsieur David NICOLAS

Considérant que le débat sur les orientations budgétaires est une étape importante et obligatoire dans le cycle budgétaire annuel des collectivités locales.

Considérant qu'il doit permettre de :

- Discuter des orientations budgétaires,
- Être informé sur la situation financière de la collectivité,
- Mesurer les incidences financières des projets du programme pluriannuel d'investissement.

Considérant que le document joint à la présente délibération présente :

- Le contexte international et national (volet 1)
- Le budget de la communauté d'agglomération (volet 2)
- Les orientations budgétaires pour 2023 (volet 3)
- Les engagements pluriannuels (volet 4)
- Ressources humaines (volet 5)

Considérant que le débat d'orientation budgétaire n'étant pas soumis au vote de l'assemblée,

Après échanges, le conseil communautaire :

- **PREND ACTE** de la tenue du débat qui s'est tenu au vu du rapport présenté sur les orientations budgétaires.

Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
David NICOLAS

Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le 09 MARS 2022
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 09 MARS 2022



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT-SAINT-MICHEL
NORMANDIECONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du jeudi 2 mars 2023

Membres en exercice : 129

Date de convocation :
23/02/2023Date de publication :
09/03/2023

L'An Deux Mille Vingt-trois, le jeudi 2 mars à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 95

Rémi ANFRAY, Thierry ARMAND, Philippe AUBRAYS, Loïc BAILLEUL, André-Jean BELLOIR, Jérôme BENOÎT, Mikaël BERHAULT (jusqu'à la Q°36), Vincent BICHON, Daniel BINET (jusqu'à la Q°38), Fernand BOURGET, Jacky BOUVET (à partir de la Q°29), Noël BOUVIER, Lydie BRIONNE, Jean-Paul BRIONNE, Catherine BRUNAUD-RHYN, Eric CAILLOT (jusqu'à la Q°38), Nadine CALVEZ, Gilles CHEVAILLIER (jusqu'à la Q°39), Eric COURTEILLE, Gérard DALIGAULT, Gilles DELAFOSSE, Lyne DELAUNAY, Christine DEROYAND (jusqu'à la Q°38), Loïc DESDOITS, Olivier DEVILLE (jusqu'à la Q°39), Franck ESNOUF, Philippe FAUCON (à partir de la Q°29), Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS (jusqu'à la Q°40), Daniel FURCY, Patrice GARNIER, Jean-Luc GARNIER, André GAUTIER, Bertrand GILBERT, Stéphane GRALL, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Annie GUILLOTIN, Benoît HAMARD (jusqu'à la Q°40), Jean-Vital HAMARD (jusqu'à la Q°39), Marie-Claude HAMEL, Anne-Marie HARDÉ, Christophe HERNOT, Martine HULIN (jusqu'à la Q°32), Joël JACQUELINE, Christine JULIENNE (jusqu'à la Q°39), David JUQUIN (jusqu'à la Q°38), Véronique KUNKEL, Isabelle LABICHE, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Gaëtan LAMBERT, Denis LAPORTE (à partir de la Q°29), Sophie LAURENT, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Joël LEFRAS, Henri LEGEARD, Stéphane LELIEVRE, Catherine LEMONNIER, Marc LENEVEU, Bruno LEON, Mickaël LEQUERTIER, Patrick LEVOYER (jusqu'à la Q°30), Michel MARY (jusqu'à la Q°41), Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL (jusqu'à la Q°39), Jessie ORVAIN, Jocelyne OZENNE (jusqu'à la Q°42), Nathalie PANASSIÉ (jusqu'à la Q°38), Annie PARENT, Michel PERROUAULT (jusqu'à la Q°39), Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Gilbert POIDEVIN, Christian POULAIN (jusqu'à la Q°38), Michel PRIEUR, Eric QUINTON, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL (à partir de la Q°29), Jean-Paul RANCHIN, Michel ROBIDEL (jusqu'à la Q°38), Thierry SADIMAN, Alexis SANSON, Mikaëlle SEGUIN, Xavier TASSEL (à partir de la Q°30), Guy TROCHON, Francis TURPIN (jusqu'à la Q°42), Jacques VARY, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 7

Pascal GRENTE remplacé par Benoît MIQUELARD

Alain BODIN remplacé par Philippe PAINBLANC (jusqu'à la Q°39)

Alain BACHELIER remplacé par Frédéric RENAULT (jusqu'à la Q°41)

Thierry LEMOINE remplacé par Alexis BLANDIN (jusqu'à la Q°39)

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS

Martine HERBERT remplacé par Roger LELOGEAS

Richard HERPIN remplacé par François THEBAULT

Pouvoirs : 9

Jacques BONO à Vincent BICHON

Hervé DESSEROUER à Catherine LEMONNIER

Carine GRASSET à Jacky BOUVET (à partir de la Q°29)

David GUERLAVAIS à Catherine BRUNAUD-RHYN

Patrick LEVOYER à Michel PRIEUR (à partir de la Q°31)

David JUQUIN à Angélique FERREIRA (à partir de la Q°39)

Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT à Benoît RABEL (à partir de la Q°29)

Jacques LUCAS à Annie PARENT

Philippe RALLU à Mikaëlle SEGUIN

Elise ROUSSEL à Stéphane GRALL

Kentin TIERCELIN-PASQUER à David NICOLAS

Denis LAPORTE à Jessie ORVAIN (jusqu'à la Q°29)

Jean-Vital HAMARD à Michel MARY (de Q°40 à 41)

Excusés : 18

Jocelyne ALLAIN

Anne BEUZIT

Valérie BUNEL

Katia CLÉMENT-DEROYAND

Véronique DELEPINE

Maurice DUHAMEL

Christelle ERRARD

Sylvie GUÉRAULT

Philippe LEBOISNE

Jean-Marc LEGRAND

Cheyenne LEPELLETIER

Patrick LEPELTIER

Jocelyne LEPRIEUR

Camille PESCHET

Béatrice PORET

Michel RAULT

Claudine SAUVÉ

Laurence TIRARD

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry ARMAND est désigné comme secrétaire de séance.

Délibération n°2023/03/02 - 31

FINANCES

VERSEMENT D'ACOMPTES SUR SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Rapporteur : Monsieur David NICOLAS

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la note de présentation remise aux élus,

Considérant que les associations citées ci-dessous sollicitent un acompte sur subvention afin de permettre la continuité de leur action,

Considérant que les projets proposés par ces associations entrent dans le champ des compétences de la communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel – Normandie,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité (Pour : 111) :

- **AUTORISE** le versement d'acompte, dès le mois de mars 2023, à hauteur de :
 - 60 000 € à l'association « Les Cèdres » (40 000 € services à la personne et 20 000 € culture) ;
 - 26 000,00 € à l'association « Les Petites Canailles » ;
 - 134 342,00 € à l'association « Musique Expérience » (au titre des services à la personne)
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les conventions nécessaires avec ces associations et toute pièce s'y rapportant ;
- **AUTORISE** l'inscription des crédits nécessaires au budget primitif 2023.



Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
David NICOLAS



Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le 16 MARS 2023
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 16 MARS 2023

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIECONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du jeudi 2 mars 2023

Membres en exercice : 129**Date de convocation :**
23/02/2023**Date de publication :**
09/03/2023

L'An Deux Mille Vingt-trois, le jeudi 2 mars à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 95

Rémi ANFRAY, Thierry ARMAND, Philippe AUBRAYS, Loïc BAILLEUL, André-Jean BELLOIR, Jérôme BENOÎT, Mikaël BERHAULT (jusqu'à la Q°36), Vincent BICHON, Daniel BINET (jusqu'à la Q°38), Fernand BOURGET, Jacky BOUVET (à partir de la Q°29), Noël BOUVIER, Lydie BRIONNE, Jean-Paul BRIONNE, Catherine BRUNAUD-RHYN, Eric CAILLOT (jusqu'à la Q°38), Nadine CALVEZ, Gilles CHEVAILLIER (jusqu'à la Q°39), Eric COURTEILLE, Gérard DALIGAULT, Gilles DELAFOSSE, Lyne DELAUNAY, Christine DEROYAND (jusqu'à la Q°38), Loïc DESDOITS, Olivier DEVILLE (jusqu'à la Q°39), Franck ESNOUF, Philippe FAUCON (à partir de la Q°29), Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS (jusqu'à la Q°40), Daniel FURCY, Patrice GARNIER, Jean-Luc GARNIER, André GAUTIER, Bertrand GILBERT, Stéphane GRALL, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Annie GUILLOTIN, Benoît HAMARD (jusqu'à la Q°40), Jean-Vital HAMARD (jusqu'à la Q°39), Marie-Claude HAMEL, Anne-Marie HARDÉ, Christophe HERNOT, Martine HULIN (jusqu'à la Q°32), Joël JACQUELINE, Christine JULIENNE (jusqu'à la Q°39), David JUQUIN (jusqu'à la Q°38), Véronique KUNKEL, Isabelle LABICHE, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Gaëtan LAMBERT, Denis LAPORTE (à partir de la Q°29), Sophie LAURENT, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Joël LEFRAS, Henri LEGEARD, Stéphane LELIEVRE, Catherine LEMONNIER, Marc LENEVEU, Bruno LEON, Mickaël LEQUERTIER, Patrick LEVOYER (jusqu'à la Q°30), Michel MARY (jusqu'à la Q°41), Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL (jusqu'à la Q°39), Jessie ORVAIN, Jocelyne OZENNE (jusqu'à la Q°42), Nathalie PANASSIÉ (jusqu'à la Q°38), Annie PARENT, Michel PERROUAULT (jusqu'à la Q°39), Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Gilbert POIDEVIN, Christian POULAIN (jusqu'à la Q°38), Michel PRIEUR, Eric QUINTON, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL (à partir de la Q°29), Jean-Paul RANCHIN, Michel ROBIDEL (jusqu'à la Q°38), Thierry SADIMAN, Alexis SANSON, Mikaëlle SEGUIN, Xavier TASSEL (à partir de la Q°30), Guy TROCHON, Francis TURPIN (jusqu'à la Q°42), Jacques VARY, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 7

Pascal GREUTE remplacé par Benoît MIQUELARD
Alain BODIN remplacé par Philippe PAINBLANC (jusqu'à la Q°39)
Alain BACHELIER remplacé par Frédéric RENAULT (jusqu'à la Q°41)
Thierry LEMOINE remplacé par Alexis BLANDIN (jusqu'à la Q°39)

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Martine HERBERT remplacé par Roger LELOGEAS
Richard HERPIN remplacé par François THEBAULT

Pouvoirs : 9

Jacques BONO à Vincent BICHON
Hervé DESSEROUER à Catherine LEMONNIER
Carine GRASSET à Jacky BOUVET (à partir de la Q°29)
David GUERLAVAIS à Catherine BRUNAUD-RHYN
Patrick LEVOYER à Michel PRIEUR (à partir de la Q°31)
David JUQUIN à Angélique FERREIRA (à partir de la Q°39)
Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT à Benoît RABEL (à partir de la Q°29)

Jacques LUCAS à Annie PARENT
Philippe RALLU à Mikaëlle SEGUIN
Elise ROUSSEL à Stéphane GRALL
Kentin TIERCELIN-PASQUER à David NICOLAS
Denis LAPORTE à Jessie ORVAIN (jusqu'à la Q°29)
Jean-Vital HAMARD à Michel MARY (de Q°40 à 41)

Excusés : 18

Jocelyne ALLAIN
Anne BEUZIT
Valérie BUNEL
Katia CLÉMENT-DEROYAND
Véronique DELEPINE
Maurice DUHAMEL
Christelle ERRARD
Sylvie GUÉRAULT
Philippe LEBOSNE

Jean-Marc LEGRAND
Cheyenne LEPELLETIER
Patrick LEPELTIER
Jocelyne LEPRIEUR
Camille PESCHET
Béatrice PORET
Michel RAULT
Claudine SAUVÉ
Laurence TIRARD

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry ARMAND est désigné comme secrétaire de séance.

Délibération n° 2023/03/02 - 32

**PRESENTATION DU RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIERE D'EGALITE
ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES POUR L'ANNEE 2022**

Rapporteur : Madame Jessie ORVAIN

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, notamment son article L 2311-1-1 ;

Vu l'article 80 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique et notamment, en référence au Décret n° 2020-528 du 4 mai 2020 portant sur l'obligation d'élaborer un plan pluriannuel relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;

Considérant que ce rapport fait état de la politique de ressources humaines de la communauté d'agglomération en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, qu'il présente également le bilan des actions conduites à l'échelle du territoire dans ce domaine et les perspectives de développement ;

Après en avoir échangé, le Conseil communautaire :

- **PREND ACTE** de la présentation du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes au sein de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie pour l'année 2022.

**Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,**



Le Président,
David NICOLAS

Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le 09 MARS 2022
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 09 MARS 2022



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIECONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du jeudi 2 mars 2023

Membres en exercice : 129

Date de convocation :
23/02/2023Date de publication :
09/03/2023

L'An Deux Mille Vingt-trois, le jeudi 2 mars à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 95

Rémi ANFRAY, Thierry ARMAND, Philippe AUBRAYS, Loïc BAILLEUL, André-Jean BELLOIR, Jérôme BENOÎT, Mikaël BERHAULT (jusqu'à la Q°36), Vincent BICHON, Daniel BINET (jusqu'à la Q°38), Fernand BOURGET, Jacky BOUVET (à partir de la Q°29), Noël BOUVIER, Lydie BRIONNE, Jean-Paul BRIONNE, Catherine BRUNAUD-RHYN, Eric CAILLOT (jusqu'à la Q°38), Nadine CALVEZ, Gilles CHEVAILLIER (jusqu'à la Q°39), Eric COURTEILLE, Gérard DALIGAULT, Gilles DELAFOSSE, Lyne DELAUNAY, Christine DEROYAND (jusqu'à la Q°38), Loïc DESDOITS, Olivier DEVILLE (jusqu'à la Q°39), Franck ESNOUF, Philippe FAUCON (à partir de la Q°29), Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS (jusqu'à la Q°40), Daniel FURCY, Patrice GARNIER, Jean-Luc GARNIER, André GAUTIER, Bertrand GILBERT, Stéphane GRALL, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Annie GUILLOTIN, Benoît HAMARD (jusqu'à la Q°40), Jean-Vital HAMARD (jusqu'à la Q°39), Marie-Claude HAMEL, Anne-Marie HARDÉ, Christophe HERNOT, Martine HULIN (jusqu'à la Q°32), Joël JACQUELINE, Christine JULIENNE (jusqu'à la Q°39), David JUQUIN (jusqu'à la Q°38), Véronique KUNKEL, Isabelle LABICHE, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Gaëtan LAMBERT, Denis LAPORTE (à partir de la Q°29), Sophie LAURENT, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Joël LEFRAS, Henri LEGEARD, Stéphane LELIEVRE, Catherine LEMONNIER, Marc LENEVEU, Bruno LEON, Mickaël LEQUERTIER, Patrick LEVOYER (jusqu'à la Q°30), Michel MARY (jusqu'à la Q°41), Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL (jusqu'à la Q°39), Jessie ORVAIN, Jocelyne OZENNE (jusqu'à la Q°42), Nathalie PANASSIÉ (jusqu'à la Q°38), Annie PARENT, Michel PERROUAULT (jusqu'à la Q°39), Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Gilbert POIDEVIN, Christian POULAIN (jusqu'à la Q°38), Michel PRIEUR, Eric QUINTON, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL (à partir de la Q°29), Jean-Paul RANCHIN, Michel ROBIDEL (jusqu'à la Q°38), Thierry SADIMAN, Alexis SANSON, Mikaëlle SEGUIN, Xavier TASSEL (à partir de la Q°30), Guy TROCHON, Francis TURPIN (jusqu'à la Q°42), Jacques VARY, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 7

Pascal GRENTE remplacé par Benoît MIQUELARD
Alain BODIN remplacé par Philippe PAINBLANC (jusqu'à la Q°39)
Alain BACHELIER remplacé par Frédéric RENAULT (jusqu'à la Q°41)
Thierry LEMOINE remplacé par Alexis BLANDIN (jusqu'à la Q°39)

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Martine HERBERT remplacé par Roger LELOGEAIS
Richard HERPIN remplacé par François THEBAULT

Pouvoirs : 9

Jacques BONO à Vincent BICHON
Hervé DESSEROUER à Catherine LEMONNIER
Carine GRASSET à Jacky BOUVET (à partir de la Q°29)
David GUERLAVAIS à Catherine BRUNAUD-RHYN
Patrick LEVOYER à Michel PRIEUR (à partir de la Q°31)
David JUQUIN à Angélique FERREIRA (à partir de la Q°39)
Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT à Benoît RABEL (à partir de la Q°29)

Jacques LUCAS à Annie PARENT
Philippe RALLU à Mikaëlle SEGUIN
Elise ROUSSEL à Stéphane GRALL
Kentin TIERCELIN-PASQUER à David NICOLAS
Denis LAPORTE à Jessie ORVAIN (jusqu'à la Q°29)
Jean-Vital HAMARD à Michel MARY (de Q°40 à 41)

Excusés :18

Jocelyne ALLAIN
Anne BEUZIT
Valérie BUNEL
Katia CLÉMENT-DEROYAND
Véronique DELEPINE
Maurice DUHAMEL
Christelle ERRARD
Sylvie GUÉRAULT
Philippe LEBOISNE

Jean-Marc LEGRAND
Cheyenne LEPELLETIER
Patrick LEPELTIER
Jocelyne LEPRIEUR
Camille PESCHET
Béatrice PORET
Michel RAULT
Claudine SAUVÉ
Laurence TIRARD

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry ARMAND est désigné comme secrétaire de séance.

Délibération n° 2023/03/02 - 33

MODIFICATION DU DISPOSITIF DES TITRES RESTAURANT

Rapporteur : Monsieur David NICOLAS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret n° 2007-1461 du 12 octobre 2007 concernant les titres restaurant ;

Vu la délibération n°2017/01/16 – 15 en date du 16 janvier 2017 ;

Vu l'avis du Comité social territorial en date du 7 février 2023 et l'avis de la commission Ressources en date du 16 février 2023 ;

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité (Pour : 110) :

- **MODIFIE** le dispositif de titres restaurants dont bénéficient les agents titulaires, stagiaires et non titulaires de la Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel -Normandie, ayant une durée de contrat supérieure à 1 mois.
- **MODIFIE** la délibération n°2017/01/16 – 15 comme suit :
 - 1) **La disposition** « l'agent doit avoir une pause méridienne (entre 12h et 14h) d'au moins 45 minutes » **est remplacée par** « Une journée travaillée avec une pause méridienne dans la journée ouvre droit à l'octroi d'un ticket restaurant. »
 - 2) **La disposition** « Valeur faciale du chèque fixée à 8 € dont 4 € pris en charge par la Communauté d'agglomération et 4 € à la charge de l'agent. » **est remplacée par** « Valeur faciale du chèque restaurant fixée à 10 € dont 6 € pris en charge par la Communauté d'agglomération et 4 € à la charge de l'agent ».
- **ACCEPTTE** cette modification avec prise d'effet au 1^{er} avril 2023.

Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
David NICOLAS

Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le 09 MARS 2022
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 09 MARS 2022



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIECONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du jeudi 2 mars 2023

Membres en exercice : 129

Date de convocation :
23/02/2023Date de publication :
09/03/2023

L'An Deux Mille Vingt-trois, le jeudi 2 mars à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 95

Rémi ANFRAY, Thierry ARMAND, Philippe AUBRAYS, Loïc BAILLEUL, André-Jean BELLOIR, Jérôme BENOÎT, Mikaël BERHAULT (jusqu'à la Q°36), Vincent BICHON, Daniel BINET (jusqu'à la Q°38), Fernand BOURGET, Jacky BOUVET (à partir de la Q°29), Noël BOUVIER, Lydie BRIONNE, Jean-Paul BRIONNE, Catherine BRUNAUD-RHYN, Eric CAILLOT (jusqu'à la Q°38), Nadine CALVEZ, Gilles CHEVAILLIER (jusqu'à la Q°39), Eric COURTEILLE, Gérard DALIGAULT, Gilles DELAFOSSE, Lyne DELAUNAY, Christine DEROYAND (jusqu'à la Q°38), Loïc DESDOITS, Olivier DEVILLE (jusqu'à la Q°39), Franck ESNOUF, Philippe FAUCON (à partir de la Q°29), Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS (jusqu'à la Q°40), Daniel FURCY, Patrice GARNIER, Jean-Luc GARNIER, André GAUTIER, Bertrand GILBERT, Stéphane GRALL, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Annie GUILLOTIN, Benoît HAMARD (jusqu'à la Q°40), Jean-Vital HAMARD (jusqu'à la Q°39), Marie-Claude HAMEL, Anne-Marie HARDÉ, Christophe HERNOT, Martine HULIN (jusqu'à la Q°32), Joël JACQUELINE, Christine JULIENNE (jusqu'à la Q°39), David JUQUIN (jusqu'à la Q°38), Véronique KUNKEL, Isabelle LABICHE, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Gaëtan LAMBERT, Denis LAPORTE (à partir de la Q°29), Sophie LAURENT, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Joël LEFRAS, Henri LEGEARD, Stéphane LELIEVRE, Catherine LEMONNIER, Marc LENEVEU, Bruno LEON, Mickaël LEQUERTIER, Patrick LEVOYER (jusqu'à la Q°30), Michel MARY (jusqu'à la Q°41), Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL (jusqu'à la Q°39), Jessie ORVAIN, Jocelyne OZENNE (jusqu'à la Q°42), Nathalie PANASSIÉ (jusqu'à la Q°38), Annie PARENT, Michel PERROUAULT (jusqu'à la Q°39), Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Gilbert POIDEVIN, Christian POULAIN (jusqu'à la Q°38), Michel PRIEUR, Eric QUINTON, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL (à partir de la Q°29), Jean-Paul RANCHIN, Michel ROBIDEL (jusqu'à la Q°38), Thierry SADIMAN, Alexis SANSON, Mikaëlle SEGUIN, Xavier TASSEL (à partir de la Q°30), Guy TROCHON, Francis TURPIN (jusqu'à la Q°42), Jacques VARY, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 7

Pascal GREUTE remplacé par Benoît MIQUELARD
Alain BODIN remplacé par Philippe PAINBLANC (jusqu'à la Q°39)
Alain BACHELIER remplacé par Frédéric RENAULT (jusqu'à la Q°41)
Thierry LEMOINE remplacé par Alexis BLANDIN (jusqu'à la Q°39)

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Martine HERBERT remplacé par Roger LELOGEAS
Richard HERPIN remplacé par François THEBAULT

Pouvoirs : 9

Jacques BONO à Vincent BICHON
Hervé DESSEROUER à Catherine LEMONNIER
Carine GRASSET à Jacky BOUVET (à partir de la Q°29)
David GUERLAVAIS à Catherine BRUNAUD-RHYN
Patrick LEVOYER à Michel PRIEUR (à partir de la Q°31)
David JUQUIN à Angélique FERREIRA (à partir de la Q°39)
Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT à Benoît RABEL (à partir de la Q°29)

Jacques LUCAS à Annie PARENT
Philippe RALLU à Mikaëlle SEGUIN
Elise ROUSSEL à Stéphane GRALL
Kentin TIERCELIN-PASQUER à David NICOLAS
Denis LAPORTE à Jessie ORVAIN (jusqu'à la Q°29)
Jean-Vital HAMARD à Michel MARY (de Q°40 à 41)

Excusés : 18

Jocelyne ALLAIN
Anne BEUZIT
Valérie BUNEL
Katia CLÉMENT-DEROYAND
Véronique DELEPINE
Maurice DUHAMEL
Christelle ERRARD
Sylvie GUÉRAULT
Philippe LEBOISNE

Jean-Marc LEGRAND
Cheyenne LEPELLETIER
Patrick LEPELTIER
Jocelyne LEPRIEUR
Camille PESCHET
Béatrice PORET
Michel RAULT
Claudine SAUVÉ
Laurence TIRARD

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry ARMAND est désigné comme secrétaire de séance.

Délibération n° 2023/03/02 - 34
RESSOURCES HUMAINES
RECOURS A L'APPRENTISSAGE

Rapporteur : Monsieur David NICOLAS

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le Code du Travail et notamment les articles L.6211-1 et suivants,

VU la loi n°92-675 du 17 juillet 1992 portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage, à la formation professionnelle et modifiant le code du travail,

Vu la loi n°2009-1437 du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie,

VU le décret n°92-1258 du 30 novembre 1992 portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage et son expérimentation dans le secteur public,

VU le décret n°93-162 du 2 février 1993 relatif à la rémunération des apprentis dans le secteur public non industriel et commercial,

VU la délibération n° 2018/02/22 – 34 en date du 22 février 2018,

VU l'avis favorable du 14 février 2023 donné par le Comité social territorial et l'avis favorable du 16 février 2023 donné par la Commission Ressources,

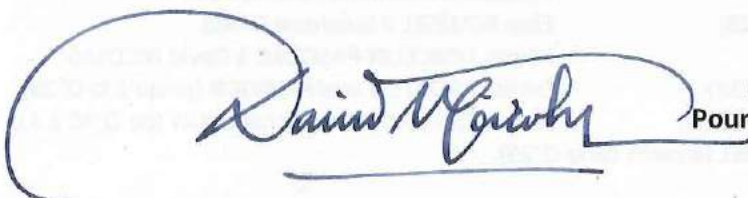
CONSIDÉRANT que l'apprentissage permet à des personnes âgées de 16 à 25 ans (sans limite d'âge supérieure d'entrée en formation concernant les travailleurs handicapés) d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans une entreprise ou une administration ; que cette formation en alternance est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme ou d'un titre ;

CONSIDÉRANT que ce dispositif présente un intérêt tant pour les jeunes accueillis que pour les services accueillants, compte tenu des diplômes préparés par les postulants et des qualifications requises par lui ;

CONSIDÉRANT qu'à l'appui de l'avis favorable du Comité Technique et de la commission Ressources, il revient au Conseil de délibérer sur la possibilité de recourir au contrat d'apprentissage ;

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité (Pour : 110) :

- **AUTORISE** le recours au contrat d'apprentissage dans la limite de 20 apprentis pour l'ensemble des services de la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie.



Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
David NICOLAS

Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le 09 MARS 2022
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 09 MARS 2022



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIECONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du jeudi 2 mars 2023

Membres en exercice : 129

Date de convocation :
23/02/2023Date de publication :
09/03/2023

L'An Deux Mille Vingt-trois, le jeudi 2 mars à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 95

Rémi ANFRAY, Thierry ARMAND, Philippe AUBRAYS, Loïc BAILLEUL, André-Jean BELLOIR, Jérôme BENOÎT, Mikaël BERHAULT (jusqu'à la Q°36), Vincent BICHON, Daniel BINET (jusqu'à la Q°38), Fernand BOURGET, Jacky BOUVET (à partir de la Q°29), Noël BOUVIER, Lydie BRIONNE, Jean-Paul BRIONNE, Catherine BRUNAUD-RHYN, Eric CAILLOT (jusqu'à la Q°38), Nadine CALVEZ, Gilles CHEVAILLIER (jusqu'à la Q°39), Eric COURTEILLE, Gérard DALIGAULT, Gilles DELAFOSSE, Lyne DELAUNAY, Christine DEROYAND (jusqu'à la Q°38), Loïc DESDOITS, Olivier DEVILLE (jusqu'à la Q°39), Franck ESNOUF, Philippe FAUCON (à partir de la Q°29), Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS (jusqu'à la Q°40), Daniel FURCY, Patrice GARNIER, Jean-Luc GARNIER, André GAUTIER, Bertrand GILBERT, Stéphane GRALL, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Annie GUILLOTIN, Benoît HAMARD (jusqu'à la Q°40), Jean-Vital HAMARD (jusqu'à la Q°39), Marie-Claude HAMEL, Anne-Marie HARDÉ, Christophe HERNOT, Martine HULIN (jusqu'à la Q°32), Joël JACQUELINE, Christine JULIENNE (jusqu'à la Q°39), David JUQUIN (jusqu'à la Q°38), Véronique KUNKEL, Isabelle LABICHE, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Gaëtan LAMBERT, Denis LAPORTE (à partir de la Q°29), Sophie LAURENT, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Joël LEFRAS, Henri LEGEARD, Stéphane LELIEVRE, Catherine LEMONNIER, Marc LENEVEU, Bruno LEON, Mickaël LEQUERTIER, Patrick LEVOYER (jusqu'à la Q°30), Michel MARY (jusqu'à la Q°41), Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL (jusqu'à la Q°39), Jessie ORVAIN, Jocelyne OZENNE (jusqu'à la Q°42), Nathalie PANASSIÉ (jusqu'à la Q°38), Annie PARENT, Michel PERROUAULT (jusqu'à la Q°39), Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Gilbert POIDEVIN, Christian POULAIN (jusqu'à la Q°38), Michel PRIEUR, Eric QUINTON, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL (à partir de la Q°29), Jean-Paul RANCHIN, Michel ROBIDEL (jusqu'à la Q°38), Thierry SADIMAN, Alexis SANSON, Mikaëlle SEGUIN, Xavier TASSEL (à partir de la Q°30), Guy TROCHON, Francis TURPIN (jusqu'à la Q°42), Jacques VARY, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 7

Pascal GRENTE remplacé par Benoît MIQUELARD
Alain BODIN remplacé par Philippe PAINBLANC (jusqu'à la Q°39)
Alain BACHELIER remplacé par Frédéric RÉNAULT (jusqu'à la Q°41)
Thierry LEMOINE remplacé par Alexis BLANDIN (jusqu'à la Q°39)

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Martine HERBERT remplacé par Roger LELOGEAS
Richard HERPIN remplacé par François THEBAULT

Pouvoirs : 9

Jacques BONO à Vincent BICHON
Hervé DESSEROUER à Catherine LEMONNIER
Carine GRASSET à Jacky BOUVET (à partir de la Q°29)
David GUERLAVAIS à Catherine BRUNAUD-RHYN
Patrick LEVOYER à Michel PRIEUR (à partir de la Q°31)
David JUQUIN à Angélique FERREIRA (à partir de la Q°39)
Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT à Benoît RABEL (à partir de la Q°29)

Jacques LUCAS à Annie PARENT
Philippe RALLU à Mikaëlle SEGUIN
Elise ROUSSEL à Stéphane GRALL
Kentin TIERCELIN-PASQUER à David NICOLAS
Denis LAPORTE à Jessie ORVAIN (jusqu'à la Q°29)
Jean-Vital HAMARD à Michel MARY (de Q°40 à 41)

Excusés : 18

Jocelyne ALLAIN
Anne BEUZIT
Valérie BUNEL
Katia CLÉMENT-DEROYAND
Véronique DELEPINE
Maurice DUHAMEL
Christelle ERRARD
Sylvie GUÉRAULT
Philippe LEBOISNE

Jean-Marc LEGRAND
Cheyenne LEPELLETIER
Patrick LEPELTIER
Jocelyne LEPRIEUR
Camille PESCHET
Béatrice PORET
Michel RAULT
Claudine SAUVÉ
Laurence TIRARD

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry ARMAND est désigné comme secrétaire de séance.

Délibération n° 2023/03/02 - 35
CRÉATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT
CONTRAT DE PROJET

Rapporteur : Monsieur David NICOLAS

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment les articles 34 et 3 II ;

Considérant l'avis favorable du comité social territorial en date du 14 février 2023 et l'avis favorable de la commission ressources en date du 16 février 2023,

Entendue la note de présentation,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité (Pour : 100, Abstentions : 10) :

- **DECIDE** de créer un emploi non permanent, dans le grade de Rédacteur territorial, afin de mener à bien les opérations identifiées suivantes :
 - Organiser les championnats de France de cyclisme sur route 2024
 - Recenser et évaluer les besoins nécessaires pour cet événement
 - Planifier les différentes étapes et les process d'organisation de la compétition
 - Animer, construire et maintenir la dynamique en lien avec le comité d'organisation
 - Rechercher des bénévoles et organiser leurs interventions
 - Rédiger des notes, rapports et comptes rendu
 - Veiller à la cohérence et à la pertinence de l'organisation
 - Travailler en lien avec les autres services de l'EPCI
- **PRECISE** l'agent occupera le poste à temps complet, à partir du 1^{er} avril 2023 au 31 octobre 2024,
- **PRECISE** que la rémunération est fixée sur la base de la grille indiciaire relevant du grade de Rédacteur territorial et l'agent pourra bénéficier du régime indemnitaire correspondant à ce grade
- **PRECISE** que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
David NICOLAS

Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le 09 MARS 2022
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 09 MARS 2022



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIECONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du jeudi 2 mars 2023

Membres en exercice : 129

Date de convocation :
23/02/2023Date de publication :
09/03/2023

L'An Deux Mille Vingt-trois, le jeudi 2 mars à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 95

Rémi ANFRAY, Thierry ARMAND, Philippe AUBRAYS, Loïc BAILLEUL, André-Jean BELLOIR, Jérôme BENOÎT, Mikaël BERHAULT (jusqu'à la Q°36), Vincent BICHON, Daniel BINET (jusqu'à la Q°38), Fernand BOURGET, Jacky BOUVET (à partir de la Q°29), Noël BOUVIER, Lydie BRIONNE, Jean-Paul BRIONNE, Catherine BRUNAUD-RHYN, Eric CAILLOT (jusqu'à la Q°38), Nadine CALVEZ, Gilles CHEVAILLIER (jusqu'à la Q°39), Eric COURTEILLE, Gérard DALIGAULT, Gilles DELAFOSSE, Lyne DELAUNAY, Christine DEROYAND (jusqu'à la Q°38), Loïc DESDOITS, Olivier DEVILLE (jusqu'à la Q°39), Franck ESNOUF, Philippe FAUCON (à partir de la Q°29), Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS (jusqu'à la Q°40), Daniel FURCY, Patrice GARNIER, Jean-Luc GARNIER, André GAUTIER, Bertrand GILBERT, Stéphane GRALL, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Annie GUILLOTIN, Benoît HAMARD (jusqu'à la Q°40), Jean-Vital HAMARD (jusqu'à la Q°39), Marie-Claude HAMEL, Anne-Marie HARDÉ, Christophe HERNOT, Martine HULIN (jusqu'à la Q°32), Joël JACQUELINE, Christine JULIENNE (jusqu'à la Q°39), David JUQUIN (jusqu'à la Q°38), Véronique KUNKEL, Isabelle LABICHE, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Gaëtan LAMBERT, Denis LAPORTE (à partir de la Q°29), Sophie LAURENT, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Joël LEFRAS, Henri LEGEARD, Stéphane LELIEVRE, Catherine LEMONNIER, Marc LENEVEU, Bruno LEON, Mickaël LEQUERTIER, Patrick LEVOYER (jusqu'à la Q°30), Michel MARY (jusqu'à la Q°41), Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL (jusqu'à la Q°39), Jessie ORVAIN, Jocelyne OZENNE (jusqu'à la Q°42), Nathalie PANASSIÉ (jusqu'à la Q°38), Annie PARENT, Michel PERROUAULT (jusqu'à la Q°39), Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Gilbert POIDEVIN, Christian POULAIN (jusqu'à la Q°38), Michel PRIEUR, Eric QUINTON, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL (à partir de la Q°29), Jean-Paul RANCHIN, Michel ROBIDEL (jusqu'à la Q°38), Thierry SADIMAN, Alexis SANSON, Mikaëlle SEGUIN, Xavier TASSEL (à partir de la Q°30), Guy TROCHON, Francis TURPIN (jusqu'à la Q°42), Jacques VARY, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 7

Pascal GREUTE remplacé par Benoît MIQUELARD
Alain BODIN remplacé par Philippe PAINBLANC (jusqu'à la Q°39)
Alain BACHELIER remplacé par Frédéric RENAULT (jusqu'à la Q°41)
Thierry LEMOINE remplacé par Alexis BLANDIN (jusqu'à la Q°39)

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Martine HERBERT remplacé par Roger LELOGEAS
Richard HERPIN remplacé par François THEBAULT

Pouvoirs : 9

Jacques BONO à Vincent BICHON
Hervé DESSEROUER à Catherine LEMONNIER
Carine GRASSET à Jacky BOUVET (à partir de la Q°29)
David GUERLAVAIS à Catherine BRUNAUD-RHYN
Patrick LEVOYER à Michel PRIEUR (à partir de la Q°31)
David JUQUIN à Angélique FERREIRA (à partir de la Q°39)
Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT à Benoît RABEL (à partir de la Q°29)

Jacques LUCAS à Annie PARENT
Philippe RALLU à Mikaëlle SEGUIN
Elise ROUSSEL à Stéphane GRALL
Kentin TIERCELIN-PASQUER à David NICOLAS
Denis LAPORTE à Jessie ORVAIN (jusqu'à la Q°29)
Jean-Vital HAMARD à Michel MARY (de Q°40 à 41)

Excusés : 18

Jocelyne ALLAIN
Anne BEUZIT
Valérie BUNEL
Katia CLÉMENT-DEROYAND
Véronique DELEPINE
Maurice DUHAMEL
Christelle ERRARD
Sylvie GUÉRAULT
Philippe LEBOISNE

Jean-Marc LEGRAND
Cheyenne LEPELLETIER
Patrick LEPELTIER
Jocelyne LEPRIEUR
Camille PESCHET
Béatrice PORET
Michel RAULT
Claudine SAUVÉ
Laurence TIRARD

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry ARMAND est désigné comme secrétaire de séance.

Délibération n° 2023/03/02 - 36
RESSOURCES HUMAINES
ADOPTION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Rapporteur : Monsieur David NICOLAS

Vu la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics ;

Vu le code général de la fonction publique, notamment l'article L. 313-1 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. La délibération précise le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploicréé ;

Considérant l'avis favorable du comité social territorial en date du 14 février 2023 et l'avis favorable de la commission Ressources en date du 16 février 2023,

Vu la note de présentation,

Vu le tableau des emplois ci-annexé,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité (Pour : 110) :

- **ADOpte** le tableau des emplois ainsi proposé qui prendra effet dès sa transmission au contrôle de légalité,
- **DECIDE** d'inscrire au budget les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois.

Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
David NICOLAS

Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le 09 MARS 2022
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 09 MARS 2022



Service	Emploi	Catégorie	Cadre d'emplois autorisé par l'organe délibérant	ETP de l'emploi	Temps de travail	Temps complet
DIRECTION GENERALE						
Direction Générale						
Direction Générale des Services						
Direction générale des services	Directeur/Directrice général(e) des services	A	Emplois fonctionnels administratifs et/ou Attachés Territoriaux et/ou administrateur territorial	1,00	35	35
Direction générale des services	Directeur/Directrice général(e) Adjoint	A	Attaché territorial ou Emplois fonctionnels administratifs DGA	1,00	35	35
Direction générale des services	Directeur/Directrice général(e) Adjoint	A	Attaché territorial ou Emplois fonctionnels administratifs DGA	0,50	17,5	35
Direction générale des services	Directeur/Directrice général(e) Adjoint	A	Emplois fonctionnels administratifs et/ou Attachés Territoriaux et/ou administrateur territorial	1,00	35	35
Administration Générale						
Direction générale des services	Responsable du service administration générale	B	Rédacteurs territoriaux	1,00	35	35
Direction générale des services	Secrétariat/assistant(e) de direction	B	Rédacteurs territoriaux	0,50	17,5	35
Pôle territorial Avranches	Agent d'accueil	C	Adjoints administratifs territoriaux	1,00	35	35
Pôle territorial Avranches	Agent d'accueil	C	Adjoints administratifs territoriaux	1,00	35	35
Pôle territorial Avranches	Courrier	C	Adjoints administratifs territoriaux	0,61	21,35	35
Pôle territorial Avranches	Agent d'entretien	C	Adjoints techniques territoriaux	0,50	17,5	35
Communication						
Communication	Directeur/Directrice du service communication	A/B	Attachés territoriaux et/ou Rédacteurs Territoriaux	1,00	35	35
Communication	Chargé(e) de communication	C	Adjoints administratifs territoriaux	1,00	35	35
Communication	Chargé(e) de communication	C	Adjoints administratifs territoriaux	1,00	35	35
Communication	Chargé(e) de communication	C	Adjoints administratifs territoriaux	1,00	35	35
Direction du patrimoine immobilier						
Directeur du patrimoine immobilier	Directeur du patrimoine immobilier	A	Attachés territoriaux	1,00	35	35
Direction du développement durable						
Direction de la stratégie environnementale	Directeur/Directrice de la stratégie environnementale	A	Attachés territoriaux	1,00	35	35
GEMAPI / Milieux naturels						
Protection inondations	Ingénieur	A	Ingénieurs territoriaux	1,00	35	35
Protection inondations	Chargé(e) de mission Gemapi	A	Ingénieurs et ou Techniciens territoriaux	1,00	35	35
Direction GEMAPI	Chargé Natura 2000	B	Techniciens territoriaux	1,00	35	35
Protection inondations	Chargé.e de mission PAPI	B	Techniciens territoriaux	1,00	35	35
Bocage	Technicien Bocage	B	Techniciens territoriaux	1,00	35	35
Bocage	Technicien Bocage	B	Techniciens territoriaux	1,00	35	35
Bocage	Technicien Bocage	B	Techniciens territoriaux	1,00	35	35
Bocage	Technicien Bocage	B	Techniciens territoriaux	1,00	35	35
Rivières	Technicien Rivière	B	Techniciens territoriaux	1,00	35	35
Rivières	Technicien Rivière	B	Techniciens territoriaux	1,00	35	35
Rivières	Technicien Rivière	B	Techniciens territoriaux	1,00	35	35
Rivières	Technicien Rivière	B	Techniciens territoriaux	1,00	35	35

Service	Emploi	Catégorie	Cadre d'emplois autorisé par l'organe délibérant	ETP de l'emploi	Temps de travail	Temps complet
Assainissement						
Assainissement	Responsable du service assainissement	A	Ingénieurs territoriaux	1,00	35	35
Assainissement	Responsable budgétaire et financière du service assainissement et GEMAPI	B	Rédacteurs territoriaux	1,00	35	35
Assainissement collectif						
Assainissement collectif	Secrétariat/facturation	B	Rédacteurs Territoriaux	1,00	35	35
Assainissement collectif	Responsable assainissement collectif	A/B	Ingénieurs territoriaux et/ou Technicien territoriaux	1,00	35	35
Assainissement collectif	Agent chargé de l'assainissem.Agent d'exploitation	C	Adjoints techniques territoriaux	1,00	35	35
Assainissement collectif	Agent chargé de l'assainissem.	C	Adjoints techniques territoriaux	1,00	35	35
Assainissement collectif	Agent chargé de l'assainissem.Agent d'exploitation	C	Adjoints techniques territoriaux	1,00	35	35
Assainissement collectif	Géomaticien	B	Technicien territoriaux/Ingénieurs territoriaux	1,00	35	35
Assainissement collectif	Technicien assainissement - Pôle ingénierie	B	Technicien territoriaux	1,00	35	35
Assainissement collectif	Responsable Technicien - Pôle exploitation	C	Technicien territoriaux et/ou adjoints techniques territoriaux	1,00	35	35
Assainissement collectif	Agent chargé de l'assainissem. Contrôleur de branchement	B ou C	Technicien territoriaux et/ou adjoints techniques territoriaux	1,00	35	35
Assainissement collectif	Agent chargé de l'assainissem. Contrôleur de branchement	B ou C	Technicien territoriaux et/ou adjoints techniques territoriaux	1,00	35	35
Assainissement collectif	Technicien maintenance - Pôle exploitation	B ou C	Technicien territoriaux et/ou adjoints techniques territoriaux	1,00	35	35
Assainissement collectif	Secrétariat/facturation	C	Adjoint administratif territoriaux	1,00	35	35
Assainissement non collectif						
Assainissement non collectif	Secrétariat/facturation	C	Adjoints administratif territoriaux	1,00	35	35
Assainissement non collectif	Responsable service non Collectif	B	Technicien territoriaux	1,00	35	35
Assainissement non collectif	Suivi administratif SNC	C	Adjoints administratifs territoriaux	0,50	17,5	35
Assainissement non collectif	Agent chargé de l'assainissem.	B	Technicien territoriaux	1,00	35	35
Assainissement non collectif	Secrétariat/facturation	C	Adjoints administratif territoriaux	1,00	35	35
Direction artistique et culturelle						
Direction						
Direction artistique et culturelle	Directeur/Directrice artistique et culturelle	A	Attachés Territoriaux et/ou attachés de conservation du patrimoine	1,00	35	35
Direction culture	Secrétariat	C	Adjoints administratifs territoriaux	1,00	35	35
Direction culture	Assistante administrative	B	Rédacteur territoriaux	1,00	35	35
Direction culture	Projets Participatifs et médiation culturelle	B	Rédacteurs territoriaux	1,00	35	35
Direction culture	Projets transversaux et arts visuels	B	Animateurs territoriaux	0,80	28	35
Spectacle Vivant	Coordination spectacle vivant	A	Attachés Territoriaux	1,00	35	35
Communication	Chargé(e) de communication	C	Adjoints administratifs territoriaux	1,00	35	35
Patrimoine/Musées						
Musées	Agent d'accueil	C	Adjoint technique territoriaux et/ou adjoints administratifs territoriaux	1,00	35	35
Musées	Responsable musée	C	Adjoints administratifs territoriaux	1,00	35	35
Pôle territorial du Mortainais	Service ménage, agent d'entretien	C	Adjoints techniques territoriaux	0,31	10,75	35
Label Pays d'art et d'histoire	Chargé(e) de mission	B	Rédacteurs Territoriaux	1,00	35	35
Lecture Publique						

Service	Emploi	Catégorie	Cadre d'emplois autorisé par l'organe délibérant	ETP de l'emploi	Temps de travail	Temps complet
Coordination du réseau des bibliothèques						
Lecture publique	Responsable du réseau et Coordonnateur "Action Culturelle"	A	Bibliothécaire	1,00	35	35
Lecture publique	Soutien secrétariat/compta du réseau lecture publique	E	Assist. Ter. Conserv du Patrim. Et des biblio./ Adjoint du patrimoine	0,40	14	35
Lecture publique	Référente des Bibliothèques Bénévoles	C	Assist. Ter. Conserv du Patrim. Et des biblio./ Adjoint du patrimoine	0,75	26,25	35
Lecture publique	Gestion de la communication et du portail	C	Assist. Ter. Conserv du Patrim. Et des biblio./ Adjoint du patrimoine	0,25	8,75	35
Lecture publique	Référent SIGB	B	Assist. Ter. Conserv du Patrim. Et des biblio	0,25	8,75	35
Lecture publique	Coordination de l'action culturelle	E	Assist. Ter. Conserv du Patrim. Et des biblio./ Adjoint du patrimoine	0,60	21	35
Réseau des bibliothèques : Soutien technique						
Soutien technique	Accompagnement technique	C	Adjoint du patrimoine / adjoint technique	1,00	35	35
Bibliothèque Avranches						
Bibliothèque Avranches	Responsable Bibliothèque Avranches	A	Bibliothécaires territoriaux	1,00	35	35
Bibliothèque Avranches	Gestion des DVD bibliothèque Avranches	B	Assist. Ter. Conserv. Patrimoine & Biblio	1,00	35	35
Bibliothèque Avranches	Agent bibliothèque Avranches	C	Assist. Ter. Conserv. Patrimoine & Biblio / Adjoint du patrimoine et des biblio.	1,00	35	35
Bibliothèque Avranches	Agent bibliothèque Avranches	C	Adjoints du patrimoine territoriaux	1,00	35	35
Bibliothèque Avranches	Agent bibliothèque Avranches	C	Adjoints du patrimoine territoriaux	1,00	35	35
Bibliothèque Avranches	Agent bibliothèque Avranches	C	Adjoints du patrimoine territoriaux	1,00	35	35
Bibliothèque Avranches	Agent bibliothèque Avranches	C	Adjoints du patrimoine territoriaux	1,00	35	35
Bibliothèque Pontorson						
Bibliothèque Pontorson	Responsable bibliothèque Pontorson	B	Assist. Ter. Conserv. Patrimoine & Biblio	1,00	35	35
Bibliothèque Pontorson	Agent bibliothèque Pontorson	C	Adjoints du patrimoine territoriaux	1,00	35	35
Bibliothèque Ducey						
Bibliothèque Ducey	Responsable bibliothèque	C	Assist. Ter. Conserv. Patrimoine & Biblio / Adjoint du patrimoine et des biblio.	1,00	35	35
Bibliothèque Ducey	Agent bibliothèque	C	Adjoints du patrimoine territoriaux	0,50	17,5	35
Bibliothèque Isigny le Buat						
Bibliothèque Isigny le Buat	Responsable bibliothèque	B	Assist. Ter. Conserv. Patrimoine & Biblio / Adjoint du patrimoine et des biblio.	1,00	35	35
Bibliothèque Isigny le Buat	Agent bibliothèque	C	Adjoints du patrimoine territoriaux	0,50	17,5	35
Bibliothèque Sartilly Baie Bocage						
Bibliothèque Sartilly Baie Bocage	Responsable bibliothèque	C	Assist. Ter. Conserv. Patrimoine & Biblio / Adjoint du patrimoine et des biblio.	0,86	30	35
Bibliothèque Sartilly Baie Bocage	Agent bibliothèque	C	Adjoints du patrimoine territoriaux	0,50	17,5	35
Bibliothèque Barenton						
Bibliothèque Barenton	Responsable de la médiathèque	C	Assist. Ter. Conserv. Patrimoine & Biblio / Adjoint du patrimoine et des biblio.	1,00	35	35
Bibliothèque du Teilleul						
Bibliothèque du Teilleul	Responsable de la médiathèque	C	Assist. Ter. Conserv. Patrimoine & Biblio / Adjoint du patrimoine et des biblio.	1,00	35	35
Bibliothèque Sourdeval						

Service	Emploi	Catégorie	Cadre d'emplois autorisé par l'organe délibérant	ETP de l'emploi	Temps de travail	Temps complet
Bibliothèque Sourdeval	Responsable de la médiathèque	A	Adjoint du patrimoine et des biblio.	1,00	35	35
Bibliothèque Sourdeval	Agent bibliothèque	C	Adjoints du patrimoine territoriaux	0,50	17,5	35
Bibliothèque Mortain Bocage						
Bibliothèque Mortain Bocage	Responsable de la médiathèque	B	Assist.Ter.Conserv.Patrimoine&Biblio	1,00	35	35
Bibliothèque Mortain Bocage	Agent bibliothèque	C	Adjoints du patrimoine territoriaux	0,50	17,5	35
Bibliothèque St James						
Bibliothèque St James	Responsable de la médiathèque	B	Assist.Ter.Conserv.Patrimoine&Biblio	1,00	35	35
Bibliothèque St James	Agent bibliothèque	C	Adjoints du patrimoine territoriaux	0,50	17,5	35
Bibliothèque St Hilaire						
Bibliothèque St Hilaire	Responsable bibliothèque	A	Bibliothécaire /Assist.Ter.Conserv.Patrimoine&Biblio / Adjoint du patrimoine et des biblio.	1,00	35	35
Bibliothèque St Hilaire	Agent bibliothèque	C	Adjoints du patrimoine territoriaux	1,00	35	35
Bibliothèque St Hilaire	Agent bibliothèque	C	Adjoints du patrimoine territoriaux	0,50	17,5	35
Bibliothèque St Hilaire	Agent bibliothèque	C	Adjoints du patrimoine territoriaux	1,00	35	35
Bibliothèque Brécey						
Bibliothèque Brécey	Responsable médiathèque Brécey	B	Assist.Ter.Conserv.Patrimoine&Biblio / Adjoint du patrimoine et des biblio.	0,75	26,25	35
Bibliothèque Brécey	Agent de bibliothèque Brécey	C	Adjoints du patrimoine territoriaux	1,00	35	35
Bibliothèque Juvigny les Vallées						
Bibliothèque Juvigny les Vallées	Agent de bibliothèque Juvigny les Vallées	C	Assist.Ter.Conserv.Patrimoine&Biblio / Adjoint du patrimoine et des biblio.	0,50	17,5	35
EPN						
EPN Avranches	Coordinateur (trice) / Animateur/Animatrice EPN	B	Rédacteurs territoriaux	1,00	35	35
EPN Barenton/Le Teilleul	Animateur/Animatrice EPN	B	Adjoints d'animation territoriaux et/ou animateurs territoriaux	1,00	35	35
EPN Sourdeval/Mortain	Animateur/Animatrice EPN	C	Adjoints d'animation territoriaux	1,00	35	35
EPN St James	Animateur/Animatrice EPN	C	Adjoints administratifs territoriaux	1,00	35	35
EPN Pontorson	Animateur/Animatrice EPN	C	Adjoints d'animation territoriaux	0,50	17,5	35
EPN Brécey	Animateur/Animatrice EPN	C	Adjoints du patrimoine territoriaux	0,50	17,5	35
EPN Juvigny	Animateur/Animatrice EPN	C	Adjoints du patrimoine territoriaux	0,50	17,5	35
EPN St Hilaire	Animateur/Animatrice EPN	C	Adjoint territorial d'animation	1,00	35	35
EPN Barenton	Agent d'entretien	C	Adjoints techniques territoriaux	0,03	1,2	35
Spectacle Vivant						
Régisseurs/Technique	Régisseur	B	Technicien territoriaux/ Adjoint techniques	1,00	35	35
Régisseurs/Technique	Agent maintenance polyvalent	C	Adjoints techniques territoriaux	1,00	35	35
Centre culturel Avranches	Administration et comptabilité	C	Adjoints administratifs territoriaux	1,00	35	35
Centre culturel Avranches	Accueil des artistes et entretien	C	Adjoints techniques territoriaux	1,00	35	35
Ménage Bibliothèque						
Ménage Bibliothèque Le Teilleul	Agent d'entretien	C	Adjoints techniques territoriaux	0,14	5	35
Ménage Bibliothèque Pontorson	Agent d'entretien	C	Adjoints techniques territoriaux	0,43	15	35
Ménage bibliothèque Soudeval	Agent d'entretien	C	Adjoints techniques territoriaux	0,30	10,5	35
Ménage Bibliothèque Avranches	Agent d'entretien	C	Adjoints techniques territoriaux	0,43	15	35
Enseignement artistiques						

Service	Emploi	Catégorie	Cadre d'emplois autorisé par l'organe délibérant	ETP de l'emploi	Temps de travail	Temps complet
Ecole des Arts	Responsable des enseignements artistiques	B	Professeurs ter. enseignement artistique et ou attachés et ou rédacteurs territoriaux et ou assistants	1,00	20	20
Responsables de sites						
Ecole des Arts	1er adjoint responsable des enseignements artistiques	B	Rédacteurs territoriaux	1,00	35	35
Ecole des Arts	2ème adjoint responsable en charge du budget et de la communication	B	Assistants Territoriaux Enseignement Artistique	1,00	20	20
Ecoles des Arts						
Ecole des Arts	Piano	B	Assistants Territoriaux Enseignement Artistique	0,25	5	20
Ecole des Arts	Formation musicale	B	Assistants Territoriaux Enseignement Artistique	1,00	20	20
Ecole des Arts	Guitare classique	B	Assistants Territoriaux Enseignement Artistique	1,00	20	20
Ecole des Arts	Batterie	B	Assistants Territoriaux Enseignement Artistique	1,00	20	20
Ecole des Arts	Danse classique	B	Assistants Territoriaux Enseignement Artistique	1,00	20	20
Ecole des Arts	Danse Modern Jazz	B	Assistants Territoriaux Enseignement Artistique	0,53	10,5	20
Ecole des Arts	Arts plastiques	B	Assistants Territoriaux Enseignement Artistique	1,00	20	20
Ecole des Arts	Flute traversière/ Atelier Vocal	B	Assistants Territoriaux Enseignement Artistique	1,00	20	20
Ecole des Arts	Clarinete	A	Professeur Territoriaux Enseignement Artistique	1,00	16	16
Ecole des Arts	Saxophone	B	Assistants Territoriaux Enseignement Artistique	0,25	5	20
Ecole des Arts	Guitare Classique	B	Assistants Territoriaux Enseignement Artistique	1,00	20	20
Ecole des Arts	Guitare Electrique/basse	B	Assistants Territoriaux Enseignement Artistique	0,90	18	20
Ecole des Arts	Responsable artistique/ nouvelles technologies/FM	B	Assistants Territoriaux Enseignement Artistique	1,00	20	20
Ecole des Arts	Arts plastiques	B	Assistants Territoriaux Enseignement Artistique	1,00	20	20
Ecole des Arts	Flute traversière/ Val de Sée	B	Assistants Territoriaux Enseignement Artistique	1,00	20	20
Ecole des Arts	Danse Modern Jazz	B	Assistants Territoriaux Enseignement Artistique	0,25	5	20
Ecole des Arts	Batterie/piano/trompette/tuba/FM	B	Assistants Territoriaux Enseignement Artistique	1,00	20	20
Ecole des Arts	Violon	B	Assistants Territoriaux Enseignement Artistique	0,66	13,25	20
Ecole des Arts	Guitare acoustique	B	Assistants Territoriaux Enseignement Artistique	0,40	8	20
Ecole des Arts	Violon/MAO	B	Assistants Territoriaux Enseignement Artistique	1,00	20	20
Ecole des Arts	Musiques Actuelles/Responsable OAE/parteniariats/artistique territoire	B	Assistants Territoriaux Enseignement Artistique	1,00	20	20
Ecole des Arts	Danse Bollywood	B	Assistants Territoriaux Enseignement Artistique	0,18	3,5	20
Ecole des Arts	Guitare basse/Coordinateur pédagogique Mortain-Sourdeval-SHH	B	Assistants Territoriaux Enseignement Artistique	1,00	20	20
Ecole des Arts	Trompette CHAM	B	Assistants Territoriaux Enseignement Artistique	0,25	5	20
Ecole des Arts	Violoncelle	B	Assistants Territoriaux Enseignement Artistique	1,00	20	20
Ecole des Arts	Accordéon diatonique	B	Assistants Territoriaux Enseignement Artistique	0,20	4	20
Ecole des Arts	Piano/ accordéon chromatique	B	Assistants Territoriaux Enseignement Artistique	0,95	19	20
Ecole des Arts	Flûte traversière/ Coordinatuer pedagogique/responsable CHAM	B	Assistants Territoriaux Enseignement Artistique	0,90	18	20
Ecole des Arts	Batterie	B	Assistants Territoriaux Enseignement Artistique	0,39	7,75	20
Ecole des Arts	Formation musicale	B	Assistants Territoriaux Enseignement Artistique	1,00	20	20
Ecole des Arts	Trombone/tuba	B	Assistants Territoriaux Enseignement Artistique	1,00	20	20
Ecole des Arts	Cor/Trompette / Tuba / Trombone	B	Assistants Territoriaux Enseignement Artistique	1,00	20	20
Ecole des Arts	Clarinete	B	Assistants Territoriaux Enseignement Artistique	0,25	5	20
Ecole des Arts	Arts plastiques	B	Assistants Territoriaux Enseignement Artistique	1,00	20	20

Service	Emploi	Catégorie	Cadre d'emplois autorisé par l'organe délibérant	ETP de l'emploi	Temps de travail	Temps complet
Ecole des Arts	Interventions en Milieu Scolaire / Eveil	B	Assistants Territoriaux Enseignement Artistique	1,00	20	20
Ecole des Arts	Violon	B	Assistants Territoriaux Enseignement Artistique	0,28	5,5	20
Ecole des Arts	Piano	B	Assistants Territoriaux Enseignement Artistique	0,90	18	20
Ecole des Arts	Percussions	B	Assistants Territoriaux Enseignement Artistique	1,00	20	20
Ecole des Arts	Chant	B	Assistants Territoriaux Enseignement Artistique	1,00	20	20
Ecole des Arts	Trompette/Coordinateur pédagogique Ducey-Avranches	B	Assistants Territoriaux Enseignement Artistique	1,00	20	20
Ecole des Arts	Trombone	B	Assistants Territoriaux Enseignement Artistique	0,08	1,5	20
Ecole des Arts	Saxophone	B	Assistants Territoriaux Enseignement Artistique	0,80	16	20
Ecole des Arts	Harpe	B	Assistants Territoriaux Enseignement Artistique	0,66	13,25	20
Ecole des Arts	Piano/Eveils	B	Assistants Territoriaux Enseignement Artistique	1,00	20	20
Ecole des Arts	Théâtre	B	Assistants Territoriaux Enseignement Artistique	1,00	20	20
Ecole des Arts	TUBA	B	Assistants Territoriaux Enseignement Artistique	1,00	20	20
Ecole des Arts	Piano/Eveils/FM	B	Assistants Territoriaux Enseignement Artistique	0,80	16	20
Ecole des Arts	Responsable artistique du territoire Ducey-Avranches	B	Assistants Territoriaux Enseignement Artistique	0,20	4	20
Ecole des Arts	Heures disponibles en attendant les inscriptions		Assistants Territoriaux Enseignement Artistique	0,05	1	20
Accueil/Secrétariat Culture						
Secrétariat pédagogique et accueil	Secrétariat enseignement artistique	C	Adjoint administratifs territoriaux	1,00	35	35
Secrétariat comptabilité et accueil	Secrétariat enseignement artistique	C	Adjoint administratifs territoriaux	1,00	35	35
Ménage Avranches	Agent d'entretien	C	Adjoint techniques territoriaux	0,31	10,95	35
Entretien/ménage Ecole de Musique Sourdeval	Agent d'entretien	C	Adjoint techniques territoriaux	0,20	7	35
Direction rapports règlementaires annuels transversaux						
Direction rapports règlementaires annuels transversaux	Directeur/Directrice des rapports règlementaires annuels transversaux	A	Attachés territoriaux	0,20	7	35
SERVICE AUX CITOYENS						
Service à la personne						
Direction des services à la personne	Directeur/Directrice des services à la Personne	A	Attachés Territoriaux	1,00	35	35
Direction des services à la personne	Assistante de direction	C	Adjoint administratifs territoriaux	1,00	35	35
Direction des services à la personne	Infirmier/Infirmière- Référent.e santé et accueil inclusif	A	Infirmières territoriaux et/ou puéricultrices territoriales	0,5	17,5	35
Direction sports, associations, événementiels						
Complexes sportifs/Salles de sports						
Complexes sportifs/Salles de sports	Responsable équipement sportifs et du secteur associatif	B	Animateurs territoriaux et/ou Educateurs APS territoriaux et/ou Rédacteurs territoriaux	1,00	35	35
Complexes sportifs/Salles de sports	Gestion des salles de sport	B	Animateurs territoriaux	1,00	35	35
Complexes sportifs/Salles de sports	Agent d'entretien	C	Adjoint techniques territoriaux	0,57	20	35
Complexes sportifs/Salles de sports	Agent d'entretien	C	Adjoint techniques territoriaux	0,50	17,5	35
Complexes sportifs/Salles de sports	Agent d'entretien	C	Adjoint techniques territoriaux	0,37	12,95	35
Piscine Aquabaie						
Piscine Avranches	Directeur/Directrice Aquabaie	B	Educateurs des APS	1,00	35	35
Piscine Avranches	Agent accueil et entretien	C	Adjoint techniques territoriaux	1,00	35	35
Piscine Avranches	Agent maintenance polyvalent	C	Adjoint techniques territoriaux	1,00	35	35
Piscine Avranches	Agent accueil et entretien	C	Adjoint techniques territoriaux	1,00	35	35

Service	Emploi	Catégorie	Cadre d'emplois autorisé par l'organe délibérant	ETP de l'emploi	Temps de travail	Temps complet
Piscine Avranches	Agent accueil et entretien	C	Adjointes techniques territoriaux	1,00	35	35
Piscine Avranches	Maître-Nageur	B	Educateurs territoriaux des APS	1,00	35	35
Piscine Avranches	Chef(fe) de bassin	B	Educateurs territoriaux des APS	1,00	35	35
Piscine Avranches	Maître-Nageur	B	Educateurs territoriaux des APS	1,00	35	35
Piscine Avranches	Maître-Nageur	B	Educateurs territoriaux des APS	1,00	35	35
Piscine Avranches	Maître-Nageur	B	Educateurs territoriaux des APS	1,00	35	35
Piscine Avranches	Maître-Nageur	B	Educateurs territoriaux des APS	1,00	35	35
Activités sportives St Hilaire	Secrétariat	B	Rédacteur territoriaux	1,00	35	35
PESL						
PESL	Coordonnateur PESL	B	Attaché/Rédacteurs Territoriaux/Animateurs territoriaux	1,00	35	35
PESL	Coordonnateur Petite Enfance	A	EJE et/ou Puéricultrices et/ou Rédacteurs territoriaux et/ou animateurs territoriaux	1,00	35	35
PESL	Coordonnateur Enfance	B	Rédacteurs territoriaux et/ou animateurs territoriaux et/ou éducateurs des APS	1,00	35	35
PESL	Coordination Jeunes adultes et accès aux droits	B	Rédacteurs territoriaux et/ou animateurs territoriaux	1,00	35	35
PESL	Coordonnateur PESL locaux	B	Rédacteurs territoriaux et/ou animateurs territoriaux	1,00	35	35
PESL	Coordonnateur PESL locaux	B	Rédacteurs territoriaux et/ou animateurs territoriaux	1,00	35	35
Direction des services à la personne	Coordinateur/coordinatrice inclusion	A	Infirmières territoriaux et/ou puéricultrices territoriales	0,50	17,5	35
Equipements Sportifs						
Activités sportives St Hilaire	Secrétariat	B	Rédacteur territoriaux	1,00	35	35
Entretien/ménage COSEC Sourdeval	Agent d'entretien	C	Adjointes techniques territoriaux	0,35	12,25	35
Enfance Jeunesse						
PETITE ENFANCE						
Direction administrative des structures Petites Enfances						
Petite Enfance	Directeur/Directrice Petite Enfance et coordination	A	Puéricultrices territoriales cadre de santé/EJE	1,00	35	35
Multi accueil	Auxiliaire de puéricultrice	B	Auxiliaires de puériculture territoriaux	1,00	35	35
Secrétariat direction administrative						
Petite Enfance	Assistant(e) direction administrative	B	Rédacteurs Territoriaux	1,00	35	35
Petite Enfance Avranches	Accueil/Secrétariat	C	Adjointes administratifs territoriaux	1,00	35	35
Petite Enfance Avranches	Agent d'entretien	C	Adjointes techniques territoriaux	1,00	35	35
Petite Enfance Avranches	Agent d'entretien	C	Adjointes techniques territoriaux	0,43	15	35
Multi Accueil Avranches						
Multi accueil Avranches	Responsable Multi-accueil	A	Educateurs territor. de jeunes enfants/Infirmière/puéricultrice territoriale	1,00	35	35
Multi accueil Avranches	Responsable adjointe Multi-accueil		Educateurs jeunes enfants	1,00	35	35
Multi accueil Avranches	Auxiliaire de puéricultrice - Cuisine	B	Auxiliaires de puériculture territoriaux	1,00	35	35
Multi accueil Avranches	Auxiliaire de Puériculture	B	Auxiliaires de puériculture territoriaux	1,00	35	35
Multi accueil Avranches	Auxiliaire de Puériculture	B	Auxiliaires de puériculture territoriaux	1,00	35	35
Multi accueil Avranches	Auxiliaire de Puériculture	B	Auxiliaires de puériculture territoriaux	1,00	35	35
Multi accueil Avranches	Auxiliaire de Puériculture	B	Auxiliaires de puériculture territoriaux	1,00	35	35
Multi accueil Avranches	Auxiliaire de Puériculture	C	Agents sociaux territoriaux/auxiliaires de puériculture	1,00	35	35

Service	Emploi	Catégorie	Cadre d'emplois autorisé par l'organe délibérant	ETP de l'emploi	Temps de travail	Temps complet
Multi accueil Avranches	Auxiliaire de Puériculture	B	Auxiliaires de puériculture territoriaux	0,50	17,5	35
Multi accueil Avranches	Auxiliaire de Puériculture	B	Auxiliaires de puériculture territoriaux	1,00	35	35
Multi accueil Avranches	Accueil/Secrétariat/Section	C	Agents sociaux territoriaux	1,00	35	35
Multi accueil Avranches	Accompagnante éducative	C	Adjoints territoriaux d'animation	1,00	35	35
Multi accueil Avranches	Accompagnante éducative	C	Agents sociaux territoriaux	1,00	35	35
Multi accueil Avranches	Accompagnante éducative	C	Agents sociaux territoriaux	1,00	35	35
Multi accueil Avranches	Accompagnante éducative	C	Agents sociaux territoriaux	1,00	35	35
Multi-accueil Brécey						
Multi-accueil Brécey	Responsable du Multi-accueil	A	Educateurs territor. de jeunes enfants	1,00	35	35
Multi-accueil Brécey	Auxiliaire de Puériculture	B	Auxiliaires de puériculture territoriaux	0,50	17,5	35
Multi-accueil Brécey	Auxiliaire de Puériculture	B	Auxiliaires de puériculture territoriaux	1,00	35	35
Multi-accueil Brécey	Accompagnante éducative	C	Adjoints techniques territoriaux	1,00	35	35
Multi-accueil Brécey	Auxiliaire de Puériculture	C	Adjoints techniques territoriaux	1,00	35	35
Multi-accueil Brécey	Auxiliaire de Puériculture	C	Adjoints techniques territoriaux	1,00	35	35
Multi-accueil Brécey	Educateur de Jeunes Enfants	A	Educateurs territor. de jeunes enfants	1,00	35	35
Multi Accueil St Hilaire						
Multi accueil Saint Hilaire	Responsable du Multi-accueil	A	Educateurs territoriaux de jeunes enfants	1,00	35	35
Multi accueil Saint Hilaire	Educateurs de jeunes enfants	A	Educateurs territoriaux de jeunes enfants et/ou Auxiliaire de Puériculture	1,00	35	35
Multi accueil Saint Hilaire	Auxiliaires de puériculture territoriaux	B	Auxiliaires de puériculture territoriaux	0,80	28	35
Multi accueil Saint Hilaire	Auxiliaires de puériculture territoriaux	B	Auxiliaires de puériculture territoriaux	0,80	28	35
Multi accueil Saint Hilaire	Auxiliaires de puériculture territoriaux	B	Auxiliaires de puériculture territoriaux	0,80	28	35
Multi accueil Saint Hilaire	Accompagnante éducative	B/C	Auxiliaires de puériculture territoriaux et/ou adjoint techniques territoriaux	0,57	20	35
Multi accueil Saint Hilaire	Auxiliaires de puériculture territoriaux	B	Auxiliaires de puériculture territoriaux	1,00	35	35
Multi accueil Saint Hilaire	Auxiliaires de puériculture territoriaux	B	Auxiliaires de puériculture territoriaux	1,00	35	35
Multi accueil St James						
Multi accueil St James	Responsable du Multi-accueil	A	Puéricultrices Territoriales	1,00	35	35
Multi accueil St James	Auxiliaire de Puériculture	B	Auxiliaires de puériculture territoriaux	1,00	35	35
Multi accueil St James	Auxiliaire de Puériculture	B	Auxiliaires de puériculture territoriaux	1,00	35	35
Multi accueil St James	Auxiliaire de Puériculture	B	Auxiliaires de puériculture territoriaux	1,00	35	35
Multi accueil St James	Accompagnante éducative	C	Agents sociaux territoriaux	1,00	35	35
Multi accueil St James	Auxiliaire de Puéricultrice	C	Agents sociaux territoriaux	1,00	35	35
Multi accueil St James	Agent polyvalent	C	Adjoints techniques territoriaux	1,00	35	35
Multi accueil St James	Educateur de Jeunes Enfants	A	Educateurs territoriaux de jeunes enfants	1,00	35	35
Multi accueil St James	Accompagnante éducative	C	Contrat aidé et/ou agent social	1,00	35	35
Multi accueil St James	Accompagnante éducative	C	Agents sociaux territoriaux	1,00	35	35
Multi accueil St James/RAM	Animateur/Animatrice RAM	A	Educateurs territoriaux de jeunes enfants	1,00	35	35
Multi accueil St James	Auxiliaire de Puériculture	B	Auxiliaires de puériculture territoriaux	0,50	17,5	35
Multi accueil St James	Auxiliaire de Puériculture	B	Auxiliaires de puériculture territoriaux et/ou agents sociaux territoriaux	0,50	17,5	35
Multi-accueil Sartilly						
Multi-accueil Sartilly	Responsable du Multi-accueil	A	Educateurs territor. de jeunes enfants	0,50	17,5	35

Service	Emploi	Catégorie	Cadre d'emplois autorisé par l'organe délibérant	ETP de l'emploi	Temps de travail	Temps complet
Multi-accueil Sartilly	Accompagnante éducative	C	Adjoint animation territoriaux	1,00	35	35
Multi-accueil Sartilly	Auxiliaire de puéricultrice	B	Auxiliaire de puéricultrice	1,00	35	35
Multi-accueil Sartilly	Agent d'entretien	C	Adjoint technique territoriaux	0,50	17,5	35
Multi-accueil Sartilly	Agent social/Auxiliaire de puériculture	B	Agent social/Auxiliaire de puériculture	0,50	17,5	35
Multi-accueil Sartilly	Agent d'entretien	C	Adjoint technique territoriaux	0,63	22,05	35
Multi-accueil Sartilly	Auxiliaire de puéricultrice	C	Agents sociaux territoriaux	1,00	35	35
Multi-accueil Sartilly	Educatrice de jeunes enfants en section	A	Educateurs territor. de jeunes enfants	0,50	17,5	17,5
RPE Avranches						
RPE Avranches	Animatrice RPE	A	Agents sociaux territoriaux / Educateurs territor. de jeunes enfants/ Assistant Socio-Educatif	0,50	17,5	35
RPE Avranches	Animatrice RPE	A	Educateurs territor. de jeunes enfants / Assistant Socio-Educatif	1,00	35	35
RPE Brécey						
RPE Brécey	Animatrice RPE	A	Educateurs territor. de jeunes enfants / Assistant Socio-Educatif	1,00	35	35
RPE Isigny						
RPE Isigny	Animatrice RPE	A	Educateurs territor. de jeunes enfants / Assistant Socio-Educatif	0,50	17,5	35
RPE Mortain						
RPE Mortain	Animatrice RPE	A	Educateurs territor. de jeunes enfants / Assistant Socio-Educatif	0,80	28	35
RPE Mortain	Animatrice RPE		Adjoint animation territoriaux	0,50	17,5	35
RPE Mortain	Agent d'entretien	C	Adjoint technique territoriaux	0,03	0,96	35
RPE Pontorson						
RPE Pontorson	Educateur/Educatrice R.A.M	A	Educateurs territor. de jeunes enfants / Assistant Socio-Educatif	0,50	17,5	35
RPE St Hilaire						
RPE St Hilaire	Animateur/Animatrice	A	Educateurs territor. de jeunes enfants / Assistant Socio-Educatif	0,90	31,5	35
RPE Sartilly						
RPE Sartilly	Animatrice RPE	A	Educateurs territor. de jeunes enfants / Assistant Socio-Educatif	0,50	17,5	35
RPE Sartilly	Agent d'entretien	C	Adjoint technique territoriaux	0,14	4,91	35
Ludothèque Avranches						
Ludothèque Avranches	Responsable de la ludothèque	C	Adjoint territoriaux d'animation/agents sociaux territoriaux	1,00	35	35
Ludothèque Avranches	Ludothécaire	C	Adjoint territoriaux d'animation	1,00	35	35
Ludothèque Mortain/Ludobus						
Ludothèque Mortain						
Ludothèque Mortain	Ludothécaire	C	Adjoint territoriaux d'animation	0,95	33,25	35
Ludobus Mortain						
Ludobus Mortain	Animateur/Animatrice	B	Animateurs territoriaux	0,56	19,6	35
LAEP Mortain						
LAEP Mortain	Ludothécaire	C	Adjoint territoriaux d'animation	0,05	1,75	35

Service	Emploi	Catégorie	Cadre d'emplois autorisé par l'organe délibérant	ETP de l'emploi	Temps de travail	Temps complet
LAEP Mortain	ASSISTANT SOCIO EDUCATIF	A	Educateurs territor. de jeunes enfants / Assistant Socio-Educatif	0,10	3,5	35
LAEP Mortain	ASSISTANT SOCIO EDUCATIF	A	Educateurs territor. de jeunes enfants / Assistant Socio-Educatif	0,10	3,5	35
LAEP Mortain	ASSISTANT SOCIO EDUCATIF	A	Educateurs territor. de jeunes enfants / Assistant Socio-Educatif	0,10	3,5	35
LAEP St Hilaire						
LAEP Saint Hilaire	Agent social	C	Agents sociaux territoriaux	0,10	3,5	35
LAEP Saint Hilaire	ASSISTANT SOCIO EDUCATIF	A	Educateurs territor. de jeunes enfants / Assistant Socio-Educatif	0,10	3,5	35
LAEP Saint Hilaire	ASSISTANT SOCIO EDUCATIF	A	Educateurs territor. de jeunes enfants / Assistant Socio-Educatif	0,10	3,5	35
Ludothèque Saint Hilaire						
Ludothèque Saint Hilaire	Ludothécaire	C	Adjoints territoriaux d'animation	0,80	28	35
ACM						
ACM et accueils jeunes	Directeur(trice) des ACM et accueils jeunes	B	Attachés/Rédacteurs/ animateurs/Educateurs territoriaux des APS	1,00	35	35
ACM Avranches	Chef de service- Secteur Avranches	B	Animateurs territoriaux	1,00	35	35
ACM Avranches	Chef de service- Secteur Avranches	B	Animateurs territoriaux	1,00	35	35
ACM Pool Remplacement	Animateur/Animatrice ACM	C	Adjoints d'animation territoriaux	1,00	35	35
ACM Avranches						
ACM Avranches- P'tits Loups	Responsable	C	Adjoints d'animation territoriaux	1,00	35	35
ACM Avranches- P'tits Loups	Responsable adjoint(e)	C	Adjoints d'animation territoriaux	1,00	35	35
ACM Avranches- P'tits Loups	Animateur/Animatrice ACM	C	Adjoints d'animation territoriaux	1,00	35	35
ACM Avranches- P'tits Loups	Animateur/Animatrice ACM	C	Adjoints d'animation territoriaux	1,00	35	35
ACM Avranches- P'tits Loups	Animateur/Animatrice ACM	C	Adjoints d'animation territoriaux	1,00	35	35
ACM Avranches- Nautilus	Responsable	C	Adjoints d'animation territoriaux	1,00	35	35
ACM Avranches- Nautilus	Responsable adjoint(e)	C	Adjoints d'animation territoriaux	1,00	35	35
ACM Avranches- Nautilus	Animateur/Animatrice ACM	C	Adjoints d'animation territoriaux	1,00	35	35
ACM Avranches- Nautilus	Animateur/Animatrice ACM	C	Adjoints d'animation territoriaux	1,00	35	35
ACM Avranches- Nautilus	Animateur/Animatrice ACM	C	Adjoints d'animation territoriaux	1,00	35	35
ACM Avranches- Nautilus	Animateur/Animatrice ACM	C	Adjoints d'animation territoriaux	1,00	35	35
ACM Avranches - Maupassant	Animateur/Animatrice ACM	C	Adjoints d'animation territoriaux	1,00	35	35
ACM Saint Martin des Champs	Responsable	C	Adjoints d'animation territoriaux	1,00	35	35
ACM Saint Martin des Champs	Responsable adjoint(e)	C	Adjoints d'animation territoriaux	1,00	35	35
ACM Saint Martin des Champs	Animateur/Animatrice ACM	C	Adjoints d'animation territoriaux	1,00	35	35
ACM Saint Martin des Champs	Animateur/Animatrice ACM	C	Adjoints d'animation territoriaux	1,00	35	35
ACM Saint Martin des Champs	Animateur/Animatrice ACM	C	Adjoints d'animation territoriaux	1,00	35	35
ACM Céaux						
ACM Céaux	Animateur/Animatrice ACM	C	Adjoints d'animation territoriaux	1,00	35	35
ACM Sartilly						
ACM Sartilly	Responsable de service	C	Adjoints territoriaux d'animation	1,00	35	35
ACM Sartilly	Responsable adjoint(e)	C	Adjoints territoriaux d'animation	1,00	35	35
ACM Sartilly	Animateur/Animatrice ACM	C	Adjoints territoriaux d'animation	1,00	35	35

Service	Emploi	Catégorie	Cadre d'emplois autorisé par l'organe délibérant	ETP de	Temps de	Temps
				l'emploi	travail	complet
ACM Sartilly	Animateur/Animatrice ACM	C	Adjoints territoriaux d'animation	0,86	30	35
ACM Sartilly	Animateur/Animatrice ACM	C	Adjoints territoriaux d'animation	0,86	30	35
ACM Sartilly	Agent d'entretien	C	Adjoints techniques territoriaux	0,80	28	35
ACM Val de Sée						
ACM Brécey	Responsable de service	B	Animateur territorial	1,00	35	35
ACM Brécey	Animateur/Animatrice ACM	C	Adjoints techniques territoriaux	0,86	30	35
ACM Brécey	Animateur/Animatrice ACM	C	Adjoints territoriaux d'animation	1,00	35	35
ACM Juvigny	Responsable de service	C	Adjoints territoriaux d'animation	1,00	35	35
ACM Juvigny	Animateur/Animatrice ACM	C	Adjoints territoriaux d'animation	1,00	35	35
ACM Juvigny	Animateur/Animatrice ACM	C	Adjoints territoriaux d'animation	1,00	35	35
ACM Mortain/NDT/Romagny-Fontenay						
ACM Mortain	Direction ACM	C	Adjoints territoriaux d'animation	0,80	28	35
ACM Mortain	Animateur/Animatrice ACM	C	Adjoints territoriaux d'animation	1,00	35	35
ACM Mortain	Animateur/Animatrice ACM	B	Animateurs territoriaux	0,20	7	35
ACM Barenton/Le Teilleul/Ger/St Georges du R						
Direction	Responsable de service	B	Animateurs territoriaux	1,00	35	35
ACM Barenton	Responsable adjoint(e)	C	Adjoints territoriaux d'animation	1,00	35	35
ACM Barenton	Animateur/Animatrice ACM	C	Adjoints territoriaux d'animation	1,00	35	35
ACM Le Teilleul	Animateur/Animatrice ACM	C	Adjoints territoriaux d'animation	0,38	13,24	35
ACM Ger	Animateur/Animatrice ACM	C	Adjoints territoriaux d'animation	0,37	13	35
ACM Barenton	Agent d'entretien	C	Adjoints techniques territoriaux	0,28	9,84	35
Accueil périscolaire de Ger	Agent d'entretien	C	Adjoints techniques territoriaux	0,16	5,52	35
Accueil périscolaire de Barenton	Agent d'entretien	C	Adjoints techniques territoriaux	0,05	1,68	35
ACM Barenton	Animateur/Animatrice ACM	C	Adjoints techniques territoriaux	0,09	2	35
ACM Barenton	Animateur/Animatrice ACM	C	Adjoints territoriaux d'animation	0,09	3,14	35
ACM Ger	Animateur/Animatrice ACM	C	ATSEM	0,38	13,4	35
ACM Ger	Animateur/Animatrice ACM	C	Adjoints territoriaux d'animation	0,09	3,14	35
ACM Ger	Animateur/Animatrice ACM	C	Adjoints territoriaux d'animation	0,16	5,7	35
ACM Le Teilleul	Animateur/Animatrice ACM	C	Adjoints territoriaux d'animation	0,38	13,3	35
ACM Barenton	Animateur/Animatrice ACM	C	Adjoints territoriaux d'animation	0,84	29,4	35
ACM	Animateur/Animatrice ACM	C	Adjoints territoriaux d'animation	0,16	5,49	35
ACM Sourdeval						
ACM Sourdeval	Secrétariat	C	Adjoints administratifs territoriaux	1,00	35	35
ACM Sourdeval	Responsable de service	B	Animateurs territoriaux	1,00	35	35
ACM Sourdeval	Animateur/Animatrice ACM	C	Adjoints territoriaux d'animation	1,00	35	35
ACM Sourdeval	Animateur/Animatrice ACM	C	Adjoints techniques territoriaux	0,45	15,58	35
ACM Sourdeval	Animateur/Animatrice ACM	C	Adjoints territoriaux d'animation	1,00	35	35
ACM Sourdeval	Agent d'entretien	C	Adjoints techniques territoriaux	0,22	10,84	35
Entretien/ménage EJC Sourdeval	Agent d'entretien	C	Adjoints techniques territoriaux	0,15	5,25	35
Action sociale						
Centre social Brécey						
Centre social Brécey	Responsable de service	C	Adjoints territoriaux d'animation	1,00	35	35

Service	Emploi	Catégorie	Cadre d'emplois autorisé par l'organe délibérant	ETP de	Temps de	Temps
				l'emploi	travail	complet
Centre social Brécey	Direct.adj. CSC Coordo. PEL	C	Adjoints territoriaux d'animation	1,00	35	35
Centre social Brécey	Référent(e) famille	C	Adjoints territoriaux d'animation	1,00	35	35
Centre social Brécey	Agent d'accueil	C	Adjoints administratifs territoriaux	1,00	35	35
Centre social Brécey	Adjoint d'animation	C	Adjoints territoriaux d'animation	1,00	35	35
Centre social Brécey	Agent d'entretien	C	Adjoints techniques territoriaux	0,86	30	35
Centre social Brécey	REGISSEUR Salle Spectacle	C	Adjoints techniques territoriaux	1,00	35	35
Action social/Forum du Mortainais						
Forum du Mortainais	Responsable de service	A	Attachés Territoriaux	0,80	28	35
Forum du Mortainais	Référent(e) famille	B	Animateurs territoriaux	1,00	35	35
Forum du Mortainais	Conseiller/Conseillère action sociale	C	Adjoints administratifs territoriaux	1,00	35	35
Forum du Mortainais	Agent d'entretien	C	Adjoints techniques territoriaux	0,57	20	35
Forum du Mortainais	Conseiller/Conseillère action sociale	B	Rédacteurs Territoriaux	1,00	35	35
Forum du Mortainais	Accueil	B	Animateurs territoriaux	0,24	8,4	35
Forum du Mortainais	Agent d'accueil	C	Adjoints administratifs territoriaux	1,00	35	35
France Service Mortain/Sourdeval/Barenton						
France Service Barenton	Conseiller/Conseillère action sociale	B	Rédacteurs Territoriaux	1,00	35	35
France Service Mortain	Agent Primo accueil	C	Adjoints administratifs territoriaux	0,73	25,5	35
France Service Barenton	Agent d'entretien	C	Adjoints techniques territoriaux	0,16	5,76	35
France Service Le Teilleul	Conseiller/Conseillère action sociale	C	Adjoints administratifs territoriaux	1,00	35	35
France Service Sourdeval	Conseiller/Conseillère action sociale	C	Adjoints administratifs	1,00	35	35
France Service Sourdeval	Agent d'accueil	C	Adjoints administratifs territoriaux	1,00	35	35
EFS Pontorson						
France Service Pontorson	Conseiller/Conseillère action sociale	B	Adjoints territoriaux d'animation/ Rédacteurs territoriaux	1,00	35	35
EFS St Hilaire						
France Service St Hilaire	Conseiller/Conseillère action sociale	C	Adjoints administratifs territoriaux	1,00	35	35
France Service St Hilaire	Conseiller/Conseillère action sociale	C	Adjoints administratifs territoriaux	1,00	35	35
France Service St Hilaire	Coordonnateur/Coordonnatrice St Hilaire	B	Adjoints territoriaux d'animation	0,50	17,5	35
EFS Saint-James						
France Service St James	Conseiller/Conseillère action sociale	C	Adjoints administratifs territoriaux	1,00	35	35
EFS Sartilly						
France Service Sartilly	Conseiller/Conseillère action sociale	C/B	Adjoints territoriaux d'animation/ Rédacteurs territoriaux	1,00	35	35
France Service Val de Sée						
France Service	Agent d'accueil	C	Adjoints administratifs territoriaux	1,00	35	35
France Service	Conseiller technique en action sociale	B	Rédacteurs territoriaux	0,69	24	35
Direction Habitat						
Service Habitat						
Service Habitat	Chargé de la mobilité	A/B	Attaché Territoriaux et/ou Rédacteurs Territoriaux	1,00	35	35
Service Habitat	Gardien aire d'accueil	C	Adjoints techniques territoriaux	1,00	35	35
Service Habitat	Gardien aire d'accueil	C	Adjoints techniques territoriaux	1,00	35	35
Service Habitat	Gestion locative	C	Adjoints administratifs territoriaux	0,50	17,5	35

Service	Emploi	Catégorie	Cadre d'emplois autorisé par l'organe délibérant	ETP de l'emploi	Temps de travail	Temps complet
Service Habitat	Gestion locative	C	Adjoints administratifs territoriaux	0,50	17,5	35
Service Habitat	Chargé(e) de gestion sur l'habitat	B	Techniciens territoriaux	1,00	35	35
Service Habitat	Chargé(e) de mission politique de peuplement	A	Attachés territoriaux	1,00	35	35
Service Habitat	Chargé(e) d'opération habitat privé		Attachés Territoriaux et/ou Rédacteurs Territoriaux	1,00	35	35
Direction ingénierie de l'aménagement						
Direction ingénierie de l'aménagement	Directeur/Directrice ingénierie de l'aménagement	A	Attachés Territoriaux	1,00	35	35
Direction ingénierie de l'aménagement	Chargé(e) urbanisme	C	Rédacteurs Territoriaux et/ou adjoints administratifs territoriaux	1,00	35	35
Direction ingénierie de l'aménagement	Chargé(e) urbanisme		Rédacteurs Territoriaux et/ou adjoints administratifs territoriaux	1,00	35	35
Direction du service déchets						
Direction						
Commun Déchets	Directrice service déchets	A	Ingénieurs territoriaux	1,00	35	35
Commun Déchets	Accueil et assistante administrative	C	Adjoints administratifs territoriaux	1,00	35	35
Commun Déchets	Assistant(e) financière et logiciel Kerlog	C	Adjoints administratifs territoriaux	1,00	35	35
Commun Déchets	Assistante facturation	C	Adjoints administratifs territoriaux	1,00	35	35
Commun déchets	Chargé de réhabilitation des déchèteries	A/B	Techniciens territoriaux/Ingénieurs territoriaux	1,00	35	35
Communication et prévention						
Commun Déchets	Responsable communication/prévention	B	Techniciens territoriaux	1,00	35	35
Commun Déchets	Chargée de prévention des déchets des professionnels	C	Adjoints techniques territoriaux	1,00	35	35
Commun Déchets	Assistant(e) administrative PAV	B	Rédacteurs territoriaux et/ou Techniciens territoriaux	1,00	35	35
Collecte des déchets						
Commun Déchets	Responsable collecte Porte à Porte		Techniciens territoriaux	1,00	35	35
Collecte Pontorson/St James	Coordination Agent de collecte des OM	C	Agents de maîtrise Territoriaux	1,00	35	35
Collecte Pontorson/St James	Agent de collecte des OM	C	Adjoints techniques territoriaux	1,00	35	35
Collecte Pontorson/St James	Agent de collecte des OM	C	Adjoints techniques territoriaux	1,00	35	35
Collecte Pontorson/St James	Agent de collecte des OM	C	Adjoints techniques territoriaux	1,00	35	35
Collecte Pontorson/St James	Agent de collecte des OM	C	Adjoints techniques territoriaux	1,00	35	35
Collecte Pontorson/St James	Agent de collecte des OM	C	Adjoints techniques territoriaux	1,00	35	35
Collecte Pontorson/St James	Agent de collecte des OM	C	Adjoints techniques territoriaux	1,00	35	35
Collecte Pontorson/St James	Agent de collecte des OM	C	Adjoints techniques territoriaux	1,00	35	35
Collecte Pontorson/St James	Agent de collecte des OM	C	Adjoint technique territorial	1,00	35	35
Collecte Pontorson/St James	Agent de collecte des OM	C	Adjoints techniques territoriaux	1,00	35	35
Collecte Pontorson/St James	Agent de collecte des OM	C	Adjoints techniques territoriaux	1,00	35	35
Collecte Déchets Mortainais	Responsable Collecte	A	Ingénieurs territoriaux	0,29	10	35
Collecte Déchets Mortainais	Agent de collecte des OM	C	Adjoints techniques territoriaux	1,00	35	35
Collecte Déchets Mortainais	Agent de collecte des OM	C	Adjoints techniques territoriaux	1,00	35	35
Collecte Déchets Mortainais	Agent de collecte des OM	C	Adjoints techniques territoriaux	1,00	35	35
Collecte Déchets Mortainais	Agent de collecte des OM	C	Adjoints techniques territoriaux	1,00	35	35
Collecte Déchets Mortainais	Agent de collecte des OM	C	Adjoints techniques territoriaux	1,00	35	35
Collecte Déchets Mortainais	Agent de collecte des OM	C	Adjoints techniques territoriaux	1,00	35	35
Collecte Déchets St Hilaire	Agent de collecte des OM	C	Adjoints techniques territoriaux	1,00	35	35
Collecte Déchets St Hilaire	Agent de collecte des OM	C	Adjoints techniques territoriaux	1,00	35	35

Service	Emploi	Catégorie	Cadre d'emplois autorisé par l'organe délibérant	ETP de l'emploi	Temps de travail	Temps complet
Collecte Déchets St Hilaire	Agent de collecte des OM	C	Agent de maitrise	1,00	35	35
Collecte des PAV						
Collecte des PAV	Responsable collecte PAV	B	Techniciens territoriaux	1,00	35	35
Collecte des PAV	Entretien des PAV	C	Adjoints techniques territoriaux	1,00	35	35
Collecte des PAV	Entretien des PAV	C	Adjoints techniques territoriaux	1,00	35	35
Déchetterie						
Service Déchets	Responsable déchetterie	B	Techniciens territoriaux	1,00	35	35
Service Déchets	Assistant(e) administrative déchetterie	C	Adjoints administratifs territoriaux	1,00	35	35
Service Déchets	Rotation bennes et divers	C	Adjoints techniques territoriaux	1,00	35	35
Service Déchets	Rotation bennes et gardien de déchetterie	C	Adjoints techniques territoriaux	1,00	35	35
Déchetterie Mortain	Gardien de déchetterie	C	Adjoints techniques territoriaux	1,00	35	35
Déchetterie Juvigny le Tertre	Gardien de déchetterie	C	Adjoints techniques territoriaux	0,39	13,5	35
Déchetterie St James	Gardien de déchetterie	C	Adjoints techniques territoriaux	0,89	31,15	35
Déchetterie St Ovin	Gardien de déchetterie	C	Adjoints techniques territoriaux	0,75	26,25	35
Déchetterie Saint Jean de la Haize	Gardien de déchetterie	C	Adjoints techniques territoriaux	1,00	35	35
Déchetterie Pontorson	Gardien de déchetterie	C	Agent de maitrise territorial	1,00	35	35
Déchetterie Brécey	Gardien de déchetterie	C	Adjoints techniques territoriaux	1,00	35	35
Déchetterie Brécey	Gardien de déchetterie	C	Adjoints techniques territoriaux	0,40	14	35
Dechetterie de Montviron	Gardien de déchetterie	C	Adjoints techniques territoriaux	1,00	35	35
Dechetterie de Montviron	Gardien de déchetterie	C	Adjoints techniques territoriaux	1,00	35	35
RESSOURCES						
Direction Service Finances						
Finances	Directeur/Directrice du service Finances	B	Attachés Territoriaux et/ou Rédacteurs Territoriaux	1,00	35	35
Finances	Agent comptable	C	Adjoints administratifs territoriaux	1,00	35	35
Finances	Gestionnaire comptabilité	C	Adjoints administratifs territoriaux et/ou Rédacteurs territoriaux	1,00	35	35
Finances	Agent comptable	C	Adjoints administratifs territoriaux	1,00	35	35
Finances	Agent comptable	C	Adjoints administratifs territoriaux	1,00	35	35
Finances	Agent comptable	C	Adjoints administratifs territoriaux	1,00	35	35
Finances	Agent comptable	C	Adjoints administratifs territoriaux	1,00	35	35
Finances	Exécution financière des marchés publics	C	Adjoints administratifs territoriaux	1,00	35	35
Direction Commande Publique						
Commande publique	Gestion des marchés publics	B	Rédacteurs territoriaux	1,00	35	35
Commande publique	Gestion des marchés publics	B	Rédacteurs territoriaux	1,00	35	35
Commande publique	Assistant.e gestion de la commande publique	C/B	Adjoints administratifs territoriaux/Rédacteurs territoriaux	1,00	35	35
Direction Ressources Humaines						
Ressources Humaines	Directeur/Directrice des Ressources Humaines	B	Attachés Territoriaux et/ou Rédacteurs Territoriaux	1,00	35	35
Ressources Humaines	Gestionnaire carrière et paie	C	Adjoints administratifs territoriaux	1,00	35	35
Ressources Humaines	Gestionnaire carrière et paie	C	Adjoints administratifs territoriaux	1,00	35	35
Ressources Humaines	Gestionnaire des besoins occasionnels et suivi des AT	C	Adjoints administratifs territoriaux	1,00	35	35
Ressources Humaines	Gestionnaire des temps/mutualisation	C	Adjoints administratifs territoriaux	1,00	35	35

Service	Emploi	Catégorie	Cadre d'emplois autorisé par l'organe délibérant	ETP de	Temps de	Temps
				l'emploi	travail	complet
Ressources Humaines	Gestionnaire carrière et paie	B/C	Rédacteurs Territoriaux et/ou adjoints administratifs territoriaux	1,00	35	35
Ressources Humaines	Gestionnaire Formation/suivi des évaluations	C	Adjoints administratifs territoriaux	1,00	35	35
Ressources Humaines	Technicien(ne) Hygiène/sécurité		Techniciens territoriaux	0,50	17,5	35
Direction Juridique et assurances						
Juridique & Assurances						
Direction Juridique et assurances	Directeur/Directrice du service juridique	A	Attachés territoriaux	1,00	35	35
Direction Juridique et assurances	Gestiannaire des assurances	C	Adjoints administratifs territoriaux	0,50	17,5	35
Performance Publique						
Performance publique	Contrôle de gestion	A	Attachés territoriaux	1,00	35	35
Performance publique	Contrôle de gestion	A	Attachés territoriaux	1,00	35	35
Direction système Informatique						
Direction système Informatique	Directeur(trice) système informatique	A	Ingénieur territoriaux	1,00	35	35
Direction système Informatique	Technicien Informatique	C	Adjoints d'animation territoriaux	1,00	35	35
Direction système Informatique	Technicien Informatique	B	Techniciens territoriaux	1,00	35	35
Direction des Services Techniques						
Direction						
Service technique	Directeur/Directrice des services techniques	A	Ingénieurs territoriaux	1,00	35	35
Service technique	Assistante de direction	C	Adjoints administratifs territoriaux	1,00	35	35
Service technique	Assistante de direction	B	Rédacteurs territoriaux	1,00	35	35
Itinérance						
Tourisme	Gestion des sites touristiques et itinérance	C	Adjoints administratifs territoriaux	1,00	35	35
Bureau d'études						
Bureau d'études	Technicien Bureau d'études	A	Ingénieurs territoriaux	1,00	35	35
Bureau d'études	Technicien Bureau d'études	B	Techniciens territoriaux	1,00	35	35
Bureau d'études	Technicien Bureau d'études	B	Techniciens territoriaux	1,00	35	35
Bureau d'études	Technicien Bureau d'études	B	Techniciens territoriaux	1,00	35	35
Bureau d'études	Responsable énergie- Thermicien	A	Ingénieurs territoriaux	1,00	35	35
Bureau d'études	Technicien Bureau d'études	B	Techniciens territoriaux	1,00	35	35
Services Technique et maintenance						
Service Technique	Responsable service technique et maintenance	B	Techniciens territoriaux	1,00	35	35
Service maintenance Avranches	Responsable Services Maintenance Avranches	C	Agents de maitrise Territoriaux	1,00	35	35
Service maintenance Avranches	Service maintenance, agent technique et/ou entretien	C	Adjoints techniques territoriaux	1,00	35	35
Service maintenance Avranches	Service maintenance, agent technique et/ou entretien	C	Adjoints techniques territoriaux	1,00	35	35
Service maintenance Avranches	Service maintenance, agent technique et/ou entretien	C	Adjoints techniques territoriaux	1,00	35	35
Service maintenance St James	Service maintenance, agent technique et/ou entretien	C	Adjoints techniques territoriaux	1,00	35	35
Service maintenance St James	Service maintenance, agent technique et/ou entretien	C	Adjoints techniques territoriaux	1,00	35	35
Service maintenance St James	Service maintenance, agent technique et/ou entretien	C	Adjoints techniques territoriaux	1,00	35	35
Service maintenanceVal de Sée	Responsable Services Maintenance Val de Sée	C	Agents de maitrise Territoriaux	1,00	35	35
Service maintenanceVal de Sée	Service maintenance, agent technique et/ou entretien	C	Adjoints techniques territoriaux	1,00	35	35
Service maintenanceVal de Sée	Service maintenance, agent technique et/ou entretien	C	Adjoints techniques territoriaux	0,60	21	35
Service maintenanceVal de Sée	Service maintenance, agent technique et/ou entretien	C	Adjoints techniques territoriaux	1,00	35	35

Service	Emploi	Catégorie	Cadre d'emplois autorisé par l'organe délibérant	ETP de l'emploi	Temps de travail	Temps complet
Service maintenance Mortain	Responsable Services Maintenance Mortain	C	Technicien territoriaux	1,00	35	35
Service maintenance Mortain	Service maintenance, agent technique et/ou entretien	C	Adjointes techniques territoriaux	1,00	35	35
Service maintenance Mortain	Service maintenance, agent technique et/ou entretien	C	Adjointes techniques territoriaux	1,00	35	35
Service maintenance Mortain	Service maintenance, agent technique et/ou entretien	C	Adjointes techniques territoriaux	1,00	35	35
PÔLE RELATION AU TERRITOIRE/BLOC COMMUNAL						
Direction des partenariats et relation aux communes						
Direction relation au territoire/Bloc communal	Directeur/Directrice des partenariats et relations aux communes	A	Attachés territoriaux	1,00	35	35
Direction relation au territoire/Bloc communal	Chargé(e) mission Politique de la ville	C/B	Rédacteurs Territoriaux et/ou adjoints administratifs territoriaux	1,00	35	35
Animation de pôle et conduite de projet						
Pôle territorial du Mortainais	Directeur/Directrice de Pôle	A	Attachés territoriaux	1,00	35	35
Pôle territorial du Val de Sée	Directeur/Directrice de Pôle	A	Attachés Territoriaux	1,00	35	35
Pôle territorial St Hilaire	Directeur/Directrice de Pôle	A	Attachés Territoriaux	0,50	17,5	35
Pôle territorial St James / Pontorson	Directeur/Directrice de Pôle	A	Attachés Territoriaux	0,50	17,5	35
Services autres au sein des Pôles						
Pôle Val de Sée						
Pôle territorial du Val de Sée	Accueil/Secrétariat	C	Adjointes administratifs territoriaux	0,50	17,5	35
Pôle territorial du Val de Sée	Agent d'entretien	C	Adjointes techniques territoriaux	0,56	19,5	35
Pôle territorial du Val de Sée	Agent d'entretien	C	Adjointes techniques territoriaux	0,44	15,5	35
Pôle du Mortainais						
Pôle territorial du Mortainais	Secrétariat administration générale	C	Adjointes administratifs territoriaux	1,00	35	35
Pôle territorial du Mortainais	Accueil du Pôle Territorial	C	Adjointes administratifs territoriaux	0,50	17,5	35
Pôle territorial du Mortainais	Agent d'entretien	C	Adjointes techniques territoriaux	1,00	35	35
Pôle de St Hilaire						
Pôle territorial St Hilaire	Secrétariat/assistant(e) de direction	B	Rédacteurs territoriaux	0,50	17,5	35
Pôle territorial St Hilaire	Secrétariat administration générale	C	Adjointes administratifs territoriaux	1,00	35	35
Pôle territorial St Hilaire	Agent d'entretien	C	Adjointes techniques territoriaux	0,63	22	35
Pôle territorial St Hilaire	Agent d'entretien	C	Adjointes techniques territoriaux	0,94	33	35
Pôle territorial St Hilaire	Agent d'entretien	C	Adjointes techniques territoriaux	0,97	33,95	35
Pôle territorial St Hilaire	Agent d'entretien	C	Adjointes techniques territoriaux	0,50	17,5	35
Pôle St James/Pontorson						
Pôle territorial St James / Pontorson	Secrétariat administration générale	C	Adjointes administratifs territoriaux	1,00	35	35
Pôle territorial St James / Pontorson	Agent d'entretien	C	Adjointes techniques territoriaux	0,54	19	35
Gîtes						
St Georges de Rouelley/Barenton	Gestion des Gîtes	C	Adjointes du patrimoine territoriaux	0,66	23	35
Mortain/Sourdeval	Gestion des Gîtes		Adjointes du patrimoine territoriaux	0,05	1,75	35
Gîte petit Celland	Agent d'entretien	C	Contrats aidés et/ou adjointes techniques territoriaux	0,63	22	35
Direction développement économique						
Direction développement économique	Chargé(e) de promotion de développement économique	A	Attachés Territoriaux et/ou Rédacteurs Territoriaux	1,00	35	35
Direction développement économique	Chargé(e) de promotion de développement économique	A	Attachés Territoriaux et/ou Rédacteurs Territoriaux	1,00	35	35

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le 09/03/2023



ID : 050-200069425-20230302-DEL2023_36-DE

Service	Emploi	Catégorie	Cadre d'emplois autorisé par l'organe délibérant	ETP de l'emploi	Temps de travail	Temps complet
Direction développement économique	Chargé(e) de promotion de développement économique	A	Attachés Territoriaux et/ou Rédacteurs Territoriaux	1,00	35	35
Direction développement économique	Assistant(e) suivi gestion rentrée des loyers	C	Adjoint administratifs territoriaux	1,00	35	35
Direction développement économique	Chargé.e de mission	A	Attachés territoriaux	1,00	35	35

423,39

Nombre d'ETP:	422,89
---------------	--------

Légende	Poste vacant Modification en gras
---------	--

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIECONSEIL DE LA COMMUNAUTE
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du jeudi 2 mars 2023

Membres en exercice : 129

Date de convocation :
23/02/2023Date de publication :
09/03/2023

L'An Deux Mille Vingt-trois, le jeudi 2 mars à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 95

Rémi ANFRAY, Thierry ARMAND, Philippe AUBRAYS, Loïc BAILLEUL, André-Jean BELLOIR, Jérôme BENOÎT, Mikaël BERHAULT (jusqu'à la Q°36), Vincent BICHON, Daniel BINET (jusqu'à la Q°38), Fernand BOURGET, Jacky BOUVET (à partir de la Q°29), Noël BOUVIER, Lydie BRIONNE, Jean-Paul BRIONNE, Catherine BRUNAUD-RHYN, Eric CAILLOT (jusqu'à la Q°38), Nadine CALVEZ, Gilles CHEVAILLIER (jusqu'à la Q°39), Eric COURTEILLE, Gérard DALIGAUT, Gilles DELAFOSSE, Lyne DELAUNAY, Christine DEROYAND (jusqu'à la Q°38), Loïc DESDOITS, Olivier DEVILLE (jusqu'à la Q°39), Franck ESNOUF, Philippe FAUCON (à partir de la Q°29), Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS (jusqu'à la Q°40), Daniel FURCY, Patrice GARNIER, Jean-Luc GARNIER, André GAUTIER, Bertrand GILBERT, Stéphane GRALL, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Annie GUILLOTIN, Benoît HAMARD (jusqu'à la Q°40), Jean-Vital HAMARD (jusqu'à la Q°39), Marie-Claude HAMEL, Anne-Marie HARDÉ, Christophe HERNOT, Martine HULIN (jusqu'à la Q°32), Joël JACQUELINE, Christine JULIENNE (jusqu'à la Q°39), David JUQUIN (jusqu'à la Q°38), Véronique KUNKEL, Isabelle LABICHE, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Gaëtan LAMBERT, Denis LAPORTE (à partir de la Q°29), Sophie LAURENT, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Joël LEFRAS, Henri LEGEARD, Stéphane LELIEVRE, Catherine LEMONNIER, Marc LENEVEU, Bruno LEON, Mickaël LEQUERTIER, Patrick LEVOYER (jusqu'à la Q°30), Michel MARY (jusqu'à la Q°41), Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL (jusqu'à la Q°39), Jessie ORVAIN, Jocelyne OZENNE (jusqu'à la Q°42), Nathalie PANASSIÉ (jusqu'à la Q°38), Annie PARENT, Michel PERROUULT (jusqu'à la Q°39), Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Gilbert POIDEVIN, Christian POULAIN (jusqu'à la Q°38), Michel PRIEUR, Eric QUINTON, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL (à partir de la Q°29), Jean-Paul RANCHIN, Michel ROBIDEL (jusqu'à la Q°38), Thierry SADIMAN, Alexis SANSON, Mikaëlle SEGUIN, Xavier TASSEL (à partir de la Q°30), Guy TROCHON, Francis TURPIN (jusqu'à la Q°42), Jacques VARY, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 7

Pascal GRENTE remplacé par Benoît MIQUELARD
Alain BODIN remplacé par Philippe PAINBLANC (jusqu'à la Q°39)
Alain BACHELIER remplacé par Frédéric RENAULT (jusqu'à la Q°41)
Thierry LEMOINE remplacé par Alexis BLANDIN (jusqu'à la Q°39)

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Martine HERBERT remplacé par Roger LELOGEAS
Richard HERPIN remplacé par François THEBAULT

Pouvoirs : 9

Jacques BONO à Vincent BICHON
Hervé DESSEROUER à Catherine LEMONNIER
Carine GRASSET à Jacky BOUVET (à partir de la Q°29)
David GUERLAVAIS à Catherine BRUNAUD-RHYN
Patrick LEVOYER à Michel PRIEUR (à partir de la Q°31)
David JUQUIN à Angélique FERREIRA (à partir de la Q°39)
Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT à Benoît RABEL (à partir de la Q°29)

Jacques LUCAS à Annie PARENT
Philippe RALLU à Mikaëlle SEGUIN
Elise ROUSSEL à Stéphane GRALL
Kentin TIERCELIN-PASQUER à David NICOLAS
Denis LAPORTE à Jessie ORVAIN (jusqu'à la Q°29)
Jean-Vital HAMARD à Michel MARY (de Q°40 à 41)

Excusés : 18

Jocelyne ALLAIN
Anne BEUZIT
Valérie BUNEL
Katia CLÉMENT-DEROYAND
Véronique DELEPINE
Maurice DUHAMEL
Christelle ERRARD
Sylvie GUÉRAULT
Philippe LEBOISNE

Jean-Marc LEGRAND
Cheyenne LEPELLETIER
Patrick LEPELTIER
Jocelyne LEPRIEUR
Camille PESCHET
Béatrice PORET
Michel RAULT
Claudine SAUVÉ
Laurence TIRARD

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry ARMAND est désigné comme secrétaire de séance.

Délibération n° 2023/03/02 - 37

RESSOURCES HUMAINES

FIXATION DE LA REMUNERATION DU PERSONNEL NON PERMANENT : SAISONNIER, DE RENFORT OU ASSURANT LE REMPLACEMENT DE PERSONNEL INDISPONIBLE

Rapporteur : Monsieur David NICOLAS

Vu le code général de la fonction publique, notamment les articles L313-1 et suivants et L332-8 ;

Vu le Décret n° 2021-1882 du 29 décembre 2021 portant statut particulier du cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture territoriaux positionne le cadre d'emploi des auxiliaires de puériculture territoriaux en cat B.

Vu les décrets n°2021-1819 du 24 décembre 2021 modifiant divers décrets fixant les différentes échelles de rémunération pour les fonctionnaires de catégorie C et le décret n°2022-1615 du 22 décembre 2022 portant relèvement du minimum de traitement dans la fonction publique viennent modifier le niveau de rémunération des agents contractuels.

Vu le décret n° 2022-1200 du 31 août 2022 modifiant l'organisation des carrières des fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale est paru au Journal Officiel du 1er septembre 2022 et le décret n° 2022-1201 du 31 août 2022 modifie l'échelonnement indiciaire applicable aux premier et deuxième grades des cadres d'emplois de la catégorie B, à compter du 1er septembre 2022.

Vu le décret n° 2022-1615 du 22 décembre 2022 portant relèvement du minimum de traitement dans la fonction publique,

Vu la délibération n°2022/05/19 – 111 du conseil communautaire en date du 19 mai 2022 fixant la rémunération du personnel non permanent,

Vu l'avis favorable de la commission Ressources réunie le 16 février 2023,

Considérant que pour la bonne organisation des services, il est parfois nécessaire d'avoir recours à du personnel saisonnier ou de renfort, qu'il est également nécessaire d'assurer le remplacement d'agents titulaires indisponibles (maladie, congé, formation...),

Considérant qu'il est donc essentiel de faire appel à du personnel temporaire,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité (Pour : 109) :

- MODIFIE la délibération n°2022/05/19 – 111 susvisée,
- FIXE ainsi qu'il suit la rémunération de ce personnel :

FILIERE ADMINISTRATIVE :

Le salaire est fixé par référence à l'indice du 1^{er} échelon du grade d'adjoint administratif territorial Principal de 2^{ème} classe.

(Indices en vigueur au 01/01/2022 Indice Brut : 368 et Indice Majoré : 341) – CAT C

(Indices en vigueur au 01/01/2023 Indice Paie : 353)

Le salaire est fixé par référence à l'indice du 1^{er} échelon du grade de rédacteur territorial.

(Indices en vigueur au 01/09/2022 Indice Brut : 389 et Indice Majoré : 356) – CAT B

FILIERE ANIMATION :

Le salaire est fixé par référence à l'indice du 1^{er} échelon du grade d'adjoint territorial d'animation Principal de 2^{ème} classe.

(Indices en vigueur au 01/01/2022 Indice Brut : 368 et Indice Majoré : 341) – CAT C

(Indices en vigueur au 01/01/2023 Indice Paie : 353)

Le salaire est fixé par référence à l'indice du 1^{er} échelon du grade d'animateur territorial.
(Indices en vigueur au 01/09/2022 Indice Brut : 389 et Indice Majoré : 356) – CAT B

FILIERE CULTURELLE :

Le salaire est fixé par référence à l'indice du 1^{er} échelon du grade d'adjoint du patrimoine territorial Principal de 2^{ème} classe.

(Indices en vigueur au 01/01/2022 Indice Brut : 368 et Indice Majoré : 341) – CAT C

(Indices en vigueur au 01/01/2023 Indice Paie : 353)

Le salaire est fixé par référence à l'indice du 1^{er} échelon du grade d'assistant territorial d'enseignement artistique 2^{ème} classe.

(Indices en vigueur au 01/09/2022 Indice Brut : 401 et Indice Majoré : 363) – CAT B

Le salaire est fixé par référence à l'indice du 1^{er} échelon du grade d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques.

(Indices en vigueur au 01/09/2022 Indice Brut : 389 et Indice Majoré : 356) – CAT B

FILIERE SOCIALE :

Le salaire est fixé par référence à l'indice du 1^{er} échelon du grade d'agent social territorial Principal de 2^{ème} classe.

(Indices en vigueur au 01/01/2022 Indice Brut : 368 et Indice Majoré : 341) – CAT C

(Indices en vigueur au 01/01/2023 Indice Paie : 353)

Le salaire est fixé par référence à l'indice du 1^{er} échelon du grade d'auxiliaire de puériculture classe normale
(Indices en vigueur au 01/09/2022 Indice Brut : 389 et Indice Majoré : 356) – CAT B

Le salaire est fixé par référence à l'indice du 1^{er} échelon du grade d'éducateur de jeunes enfants.

(Indices en vigueur au 01/01/2021 Indice Brut : 444 et Indice Majoré : 390) – CAT A

FILIERE SPORTIVE :

Maitres-nageurs :

Le salaire est fixé par référence à l'indice du 4^{ème} échelon du grade d'éducateur des APS territorial. (Indices en vigueur au 01/09/2022 Indice Brut : 401 et Indice Majoré : 363) – CAT B

Surveillants de bassin :

Le salaire est fixé par référence à l'indice du 3^{ème} échelon du grade d'éducateur des APS territorial.

(Indices en vigueur au 01/09/2023 Indice Brut : 397 et Indice Majoré : 361) - CAT B

FILIERE TECHNIQUE :

Le salaire est fixé par référence à l'indice du 1^{er} échelon du grade d'adjoint technique territorial Principal de 2^{ème} classe.

(Indices en vigueur au 01/01/2022 Indice Brut : 368 et Indice Majoré : 341) – CAT C

(Indices en vigueur au 01/01/2023 Indice Paie : 353)

Le salaire est fixé par référence à l'indice du 1^{er} échelon du grade de technicien territorial.

(Indices en vigueur au 01/09/2022 Indice Brut : 389 et Indice Majoré : 356) – CAT B



Ainsi fait et délibéré,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

David NICOLAS

Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le 09 MARS 2022
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 09 MARS 2022



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIECONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du jeudi 2 mars 2023

Membres en exercice : 129

Date de convocation :
23/02/2023Date de publication :
09/03/2023

L'An Deux Mille Vingt-trois, le jeudi 2 mars à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 95

Rémi ANFRAY, Thierry ARMAND, Philippe AUBRAYS, Loïc BAILLEUL, André-Jean BELLOIR, Jérôme BENOÎT, Mikaël BERHAULT (jusqu'à la Q°36), Vincent BICHON, Daniel BINET (jusqu'à la Q°38), Fernand BOURGET, Jacky BOUVET (à partir de la Q°29), Noël BOUVIER, Lydie BRIONNE, Jean-Paul BRIONNE, Catherine BRUNAUD-RHYN, Eric CAILLOT (jusqu'à la Q°38), Nadine CALVEZ, Gilles CHEVAILLIER (jusqu'à la Q°39), Eric COURTEILLE, Gérard DALIGAULT, Gilles DELAFOSSE, Lyne DELAUNAY, Christine DEROYAND (jusqu'à la Q°38), Loïc DESDOITS, Olivier DEVILLE (jusqu'à la Q°39), Franck ESNOUF, Philippe FAUCON (à partir de la Q°29), Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS (jusqu'à la Q°40), Daniel FURCY, Patrice GARNIER, Jean-Luc GARNIER, André GAUTIER, Bertrand GILBERT, Stéphane GRALL, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Annie GUILLOTIN, Benoît HAMARD (jusqu'à la Q°40), Jean-Vital HAMARD (jusqu'à la Q°39), Marie-Claude HAMEL, Anne-Marie HARDÉ, Christophe HERNOT, Martine HULIN (jusqu'à la Q°32), Joël JACQUELINE, Christine JULIENNE (jusqu'à la Q°39), David JUQUIN (jusqu'à la Q°38), Véronique KUNKEL, Isabelle LABICHE, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Gaëtan LAMBERT, Denis LAPORTE (à partir de la Q°29), Sophie LAURENT, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Joël LEFRAS, Henri LEGEARD, Stéphane LELIEVRE, Catherine LEMONNIER, Marc LENEVEU, Bruno LEON, Mickaël LEQUERTIER, Patrick LEVOYER (jusqu'à la Q°30), Michel MARY (jusqu'à la Q°41), Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL (jusqu'à la Q°39), Jessie ORVAIN, Jocelyne OZENNE (jusqu'à la Q°42), Nathalie PANASSIÉ (jusqu'à la Q°38), Annie PARENT, Michel PERROUAULT (jusqu'à la Q°39), Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Gilbert POIDEVIN, Christian POULAIN (jusqu'à la Q°38), Michel PRIEUR, Eric QUINTON, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL (à partir de la Q°29), Jean-Paul RANCHIN, Michel ROBIDEL (jusqu'à la Q°38), Thierry SADIMAN, Alexis SANSON, Mikaëlle SEGUIN, Xavier TASSEL (à partir de la Q°30), Guy TROCHON, Francis TURPIN (jusqu'à la Q°42), Jacques VARY, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 7

Pascal GRENTE remplacé par Benoît MIQUELARD
Alain BODIN remplacé par Philippe PAINBLANC (jusqu'à la Q°39)
Alain BACHELIER remplacé par Frédéric RENAULT (jusqu'à la Q°41)
Thierry LEMOINE remplacé par Alexis BLANDIN (jusqu'à la Q°39)
Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Martine HERBERT remplacé par Roger LELOGEAIS
Richard HERPIN remplacé par François THEBAULT

Pouvoirs : 9

Jacques BONO à Vincent BICHON
Hervé DESSEROUER à Catherine LEMONNIER
Carine GRASSET à Jacky BOUVET (à partir de la Q°29)
David GUERLAVAIS à Catherine BRUNAUD-RHYN
Patrick LEVOYER à Michel PRIEUR (à partir de la Q°31)
David JUQUIN à Angélique FERREIRA (à partir de la Q°39)
Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT à Benoît RABEL (à partir de la Q°29)
Jacques LUCAS à Annie PARENT
Philippe RALLU à Mikaëlle SEGUIN
Elise ROUSSEL à Stéphane GRALL
Kentin TIERCELIN-PASQUER à David NICOLAS
Denis LAPORTE à Jessie ORVAIN (jusqu'à la Q°29)
Jean-Vital HAMARD à Michel MARY (de Q°40 à 41)

Excusés : 18

Jocelyne ALLAIN
Anne BEUZIT
Valérie BUNEL
Katia CLÉMENT-DEROYAND
Véronique DELEPINE
Maurice DUHAMEL
Christelle ERRARD
Sylvie GUÉRAULT
Philippe LEBOISNE
Jean-Marc LEGRAND
Cheyenne LEPELLETIER
Patrick LEPELTIER
Jocelyne LEPRIEUR
Camille PESCHET
Béatrice PORET
Michel RAULT
Claudine SAUVÉ
Laurence TIRARD

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry ARMAND est désigné comme secrétaire de séance.

Délibération n°2023/03/02 - 38

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE DE RENOUELEMENT DE L'AUTORISATION D'EXPLOITER LA CARRIERE D'APILLY ET LES INSTALLATIONS ASSOCIEES SUR LA COMMUNE DE SAINT-SENIER-SOUS-AVRANCHES

Rapporteur : Madame Sophie LAURENT

Vu le code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le code d'Urbanisme ;

Vu le code de l'Environnement et notamment les articles L.122-1 et suivants, L.123-1 et suivants, L.181-1 et suivants, L. 214-1 et suivants, L. 512-1 et suivants, R.122-1 et suivants, R.123-1 et suivants, R.181-1 et suivants, R. 214-1 et suivants, R. 512-1 et suivants ;

Vu la nomenclature des installations classées codifiée à l'annexe de l'article R. 511-9 du code de l'Environnement ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2016-011-KB en date du 02 mars 2016 autorisant la société LAINE S.A.S à poursuivre l'exploitation d'une carrière à ciel ouvert de schiste, d'une installation de traitement des matériaux et d'une station de transit de produits minéraux à Saint-Senier-sous-Avranches au lieu-dit « Apilly » ;

Vu le dossier d'autorisation environnementale accompagné d'une étude d'impact déposé sur la plateforme Service-Public.fr le 21 juin 2022 par la Société PIGEON GRANULATS NORMANDIE dont le siège social est situé au lieu-dit « La Garenne » - BP6 sur la commune de Ducey-les-Chéris (50220) - portant sur la poursuite de l'exploitation de la « carrière d'Apilly » et des installations de traitement de matériaux situés sur la commune de Saint-Senier-sous-Avranches ;

Vu la consultation du Directeur du Schéma d'Aménagement et de gestion de l'Eau de la Sée et du côtiers Granvillais en date du 7 juillet 2022 ;

Vu l'absence d'avis de la commission locale de l'eau (CLE) ;

Vu l'avis délibéré n° 2022-4586 en date du 12 octobre 2022 de la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) transmis le 13 octobre 2022 à la société PIGEON GRANULATS NORMANDIE ;

Vu le mémoire en réponse en date du 21 novembre 2022 transmis le 23 novembre 2022 ;

Vu le rapport de fin de la phase d'examen en date du 24 novembre 2022 de l'inspection des installations classées de l'unité départementale de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie déclarant la recevabilité du projet ;

Considérant l'arrêté préfectoral n°23 - 002 - ED en date du 09 janvier 2023 portant ouverture d'une consultation au public du 31 janvier 2023 au 3 mars 2023 inclus sur la demande présentée par la société PIGEON GRANULATS NORMANDIE en vue de renouveler l'autorisation d'exploiter de la carrière d'Apilly sur la commune de Saint-Senier-sous-Avranches, qui consiste à exploiter le gisement restant de roches massives très dures sur l'emprise de la carrière actuelle et à accueillir en parallèle des déchets inertes externes pour le remblaiement partiel de la fosse d'extraction ;

Considérant que la société PIGEON GRANULATS NORMANDIE exploite la carrière depuis les années 1940 ;

Considérant que le projet de renouvellement porte sur la même unité foncière ;

Considérant qu'une remise en état du site est prévue ;

Etant précisé que l'ensemble des pièces du dossier d'enquête publique est disponible sur le site internet du registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/4369/>

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à la majorité (Pour : 38, Contre : 21, Abstentions : 50) :

- **EMET** un avis favorable à la demande de renouvellement de l'autorisation d'exploitation de la carrière et ses installations de traitement de matériaux au lieu-dit « Apilly » sur la commune de Saint-Senier-sous-Avranches, sous réserve que la société PIGEON GRANULATS NORMANDIE mette en œuvre sans délai, toutes les actions indispensables à une réduction drastique des nuisances générées par son activité auprès des habitants.

La société doit veiller particulièrement à la mise en application des recommandations et exigences formulées par l'autorité environnementale, notamment pour :

- Assurer un suivi de la qualité chimique des eaux souterraines au droit du site et des eaux superficielles de la Sée en aval de la carrière, pendant et au-delà de la phase d'exploitation et du remblaiement de la fosse d'extraction ;
- Interdire tous rejets de métaux pouvant altérer le bon état écologique du cours d'eau de la Sée en aval du site ;
- La poursuite d'exploitation ne doit pas engendrer une augmentation de l'impact sonore de la carrière ou rapprocher les sources sonores actuelles des habitations périphériques ;
- Mettre en place un suivi annuel faune-flore-habitats sur le site de la carrière et ses abords ;
- Mettre en place des mesures de création de boisement et de plantation de haies ;
- Mettre en place un dispositif de suivi permettant de s'assurer de l'efficacité des mesures d'évitement et de réduction des impacts du projet sur la biodiversité et des mesures correctives ;
- Quel que soit le scénario retenu pour la remise en état de la carrière d'Apilly prévue par Arrêté Préfectoral du 2 mars 2016, la société PIGEON GRANULATS NORMANDIE doit respecter toutes les obligations réglementaires et environnementales, en termes d'entretien du site après remise en état en 2030 et d'analyse des impacts potentiels sur la biodiversité.



Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
David NICOLAS



Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le 09 MARS 2022
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 09 MARS 2022

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le 09/03/2023



ID : 050-200069425-20230302-DEL2023_38-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIECONSEIL DE LA COMMUNAUTE
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du jeudi 2 mars 2023

Membres en exercice : 129

Date de convocation :
23/02/2023Date de publication :
09/03/2023

L'An Deux Mille Vingt-trois, le jeudi 2 mars à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 95

Rémi ANFRAY, Thierry ARMAND, Philippe AUBRAYS, Loïc BAILLEUL, André-Jean BELLOIR, Jérôme BENOÎT, Mikhaël BERHAULT (jusqu'à la Q°36), Vincent BICHON, Daniel BINET (jusqu'à la Q°38), Fernand BOURGET, Jacky BOUVET (à partir de la Q°29), Noël BOUVIER, Lydie BRIONNE, Jean-Paul BRIONNE, Catherine BRUNAUD-RHYN, Eric CAILLOT (jusqu'à la Q°38), Nadine CALVEZ, Gilles CHEVAILLIER (jusqu'à la Q°39), Eric COURTEILLE, Gérard DALIGAULT, Gilles DELAFOSSE, Lyne DELAUNAY, Christine DEROYAND (jusqu'à la Q°38), Loïc DESDOITS, Olivier DEVILLE (jusqu'à la Q°39), Franck ESNOUF, Philippe FAUCON (à partir de la Q°29), Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS (jusqu'à la Q°40), Daniel FURCY, Patrice GARNIER, Jean-Luc GARNIER, André GAUTIER, Bertrand GILBERT, Stéphane GRALL, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Annie GUILLOTIN, Benoît HAMARD (jusqu'à la Q°40), Jean-Vital HAMARD (jusqu'à la Q°39), Marie-Claude HAMEL, Anne-Marie HARDÉ, Christophe HERNOT, Martine HULIN (jusqu'à la Q°32), Joël JACQUELINE, Christine JULIENNE (jusqu'à la Q°39), David JUQUIN (jusqu'à la Q°38), Véronique KUNKEL, Isabelle LABICHE, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Gaëtan LAMBERT, Denis LAPORTE (à partir de la Q°29), Sophie LAURENT, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Joël LEFRAS, Henri LEGEARD, Stéphane LELIEVRE, Catherine LEMONNIER, Marc LENEVEU, Bruno LEON, Mickaël LEQUERTIER, Patrick LEVOYER (jusqu'à la Q°30), Michel MARY (jusqu'à la Q°41), Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL (jusqu'à la Q°39), Jessie ORVAIN, Jocelyne OZENNE (jusqu'à la Q°42), Nathalie PANASSIÉ (jusqu'à la Q°38), Annie PARENT, Michel PERROUAULT (jusqu'à la Q°39), Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Gilbert POIDEVIN, Christian POULAIN (jusqu'à la Q°38), Michel PRIEUR, Eric QUINTON, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL (à partir de la Q°29), Jean-Paul RANCHIN, Michel ROBIDEL (jusqu'à la Q°38), Thierry SADIMAN, Alexis SANSON, Mikhaëlle SEGUIN, Xavier TASSEL (à partir de la Q°30), Guy TROCHON, Francis TURPIN (jusqu'à la Q°42), Jacques VARY, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 7

Pascal GRENTE remplacé par Benoît MIQUELARD
Alain BODIN remplacé par Philippe PAINBLANC (jusqu'à la Q°39)
Alain BACHELIER remplacé par Frédéric RENAULT (jusqu'à la Q°41)
Thierry LEMOINE remplacé par Alexis BLANDIN (jusqu'à la Q°39)

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Martine HERBERT remplacé par Roger LELOGEAS
Richard HERPIN remplacé par François THEBAULT

Pouvoirs : 9

Jacques BONO à Vincent BICHON
Hervé DESSEROUER à Catherine LEMONNIER
Carine GRASSET à Jacky BOUVET (à partir de la Q°29)
David GUERLAVAIS à Catherine BRUNAUD-RHYN
Patrick LEVOYER à Michel PRIEUR (à partir de la Q°31)
David JUQUIN à Angélique FERREIRA (à partir de la Q°39)
Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT à Benoît RABEL (à partir de la Q°29)

Jacques LUCAS à Annie PARENT
Philippe RALLU à Mikhaëlle SEGUIN
Elise ROUSSEL à Stéphane GRALL
Kentin TIERCELIN-PASQUER à David NICOLAS
Denis LAPORTE à Jessie ORVAIN (jusqu'à la Q°29)
Jean-Vital HAMARD à Michel MARY (de Q°40 à 41)

Excusés : 18

Jocelyne ALLAIN
Anne BEUZIT
Valérie BUNEL
Katia CLÉMENT-DEROYAND
Véronique DELEPINE
Maurice DUHAMEL
Christelle ERRARD
Sylvie GUÉRAULT
Philippe LEBOISNE

Jean-Marc LEGRAND
Cheyenne LEPELLETIER
Patrick LEPELTIER
Jocelyne LEPRIEUR
Camille PESCHET
Béatrice PORET
Michel RAULT
Claudine SAUVÉ
Laurence TIRARD

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry ARMAND est désigné comme secrétaire de séance.

Délibération n° 2023/03/02 – 39

**PRESCRIPTION DE L'ÉVOLUTION DES DOCUMENTS D'URBANISME EN VIGUEUR
LIÉE A L'ÉROSION CÔTIÈRE
SUR LES TERRITOIRES DE GENETS ET SAINT-JEAN-LE-THOMAS**

Rapporteur : Monsieur Gaëtan LAMBERT

Vu l'article 239 de la loi n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience ;

Vu les articles L.121-22-1 et suivants du code de l'environnement ;

Vu l'article L.153-37 du code de l'urbanisme ;

Vu le Décret n° 2022-750 du 29 avril 2022 établissant la liste des communes dont l'action en matière d'urbanisme et la politique d'aménagement doivent être adaptées aux phénomènes hydrosédimentaires entraînant l'érosion du littoral ;

Vu la délibération de la commune de Genêts en date du 19 janvier 2022 ;

Vu la délibération de la commune de Saint-Jean-le-Thomas en date du 27 janvier 2022 ;

Vu le jugement du Tribunal Administratif (TA) de Caen en date du 10 juin 2021 annulant le PLUi du territoire Avranches - Mont-Saint-Michel et instituant le retour en application des documents d'urbanisme directement antérieurs ;

Vu l'arrêt de la Cour Administrative d'Appel de Nantes en date du 22 juillet 2022 prononçant un sursis à statuer de 10 mois sur la décision d'annulation pour permettre la régularisation du PLUi Avranches – Mont-Saint-Michel ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme communal de Genêts ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme communal de Saint-Jean-le-Thomas ;

Vu le Plan Local d'urbanisme intercommunal du territoire Avranches – Mont-Saint-Michel en instance devant les juridictions administratives ;

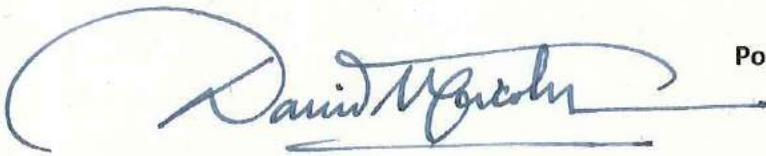
Considérant que pour les communes mentionnées au premier alinéa de l'article L.121-22-1, la procédure d'évolution du Plan Local d'Urbanisme ou du document en tenant lieu est engagée au plus tard un an après la publication de la liste mentionnées à l'article L.321-15 du code de l'environnement, soit le 29 avril 2023 ;

Considérant le contexte contentieux de la planification sur le territoire de la communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel – Normandie actuel, et l'impossibilité de connaître les documents d'urbanisme qui seront en vigueur sur les territoires des communes de Genêts et Saint-Jean-le-Thomas à la date du 29 avril 2023 ;

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité (Pour : 102, Abstention : 1) :

- **PRESCRIT** l'évolution des documents d'urbanisme, sur les territoires des communes de Genêts et de Saint-Jean-le-Thomas, en vigueur à la date de l'arrêt à intervenir de la Cour d'Appel de Nantes, sur l'appel formé par la communauté d'agglomération contre le jugement du Tribunal Administratif de Caen du 10 juin 2021,
- **PRECISE** que la procédure d'évolution du document d'urbanisme sera définie selon les dispositions du code de l'urbanisme,

- **PRECISE** qu'il sera procédé aux mesures de publicité définies aux code de l'urbanisme,
- **PRECISE** que la présente délibération sera exécutoire après la transmission du dossier au représentant de l'Etat et l'accomplissement des mesures de publicité et d'affichage édictées ci-dessus et dans les conditions définies aux articles L. 2131-1 et L. 2131-2 du code général des collectivités territoriales,
- **SOLLICITE** les subventions de l'Etat au titre du Fond Vert,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel - Normandie à signer tous les actes afférents.



Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
David NICOLAS

Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le 09 MARS 2022
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 09 MARS 2022



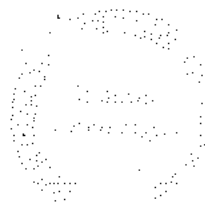
Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le 09/03/2023



ID : 050-200069425-20230302-DEL2023_39-DE



Illegible text, possibly a signature or date.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIECONSEIL DE LA COMMUNALITÉ
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du jeudi 2 mars 2023

Membres en exercice : 129

Date de convocation :
23/02/2023Date de publication :
09/03/2023

L'An Deux Mille Vingt-trois, le jeudi 2 mars à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 95

Rémi ANFRAY, Thierry ARMAND, Philippe AUBRAYS, Loïc BAILLEUL, André-Jean BELLOIR, Jérôme BENOÎT, Mikaël BERHAULT (jusqu'à la Q°36), Vincent BICHON, Daniel BINET (jusqu'à la Q°38), Fernand BOURGET, Jacky BOUVET (à partir de la Q°29), Noël BOUVIER, Lydie BRIONNE, Jean-Paul BRIONNE, Catherine BRUNAUD-RHYN, Eric CAILLOT (jusqu'à la Q°38), Nadine CALVEZ, Gilles CHEVAILLIER (jusqu'à la Q°39), Eric COURTEILLE, Gérard DALIGAULT, Gilles DELAFOSSE, Lyne DELAUNAY, Christine DEROYAND (jusqu'à la Q°38), Loïc DESDOITS, Olivier DEVILLE (jusqu'à la Q°39), Franck ESNOUF, Philippe FAUCON (à partir de la Q°29), Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS (jusqu'à la Q°40), Daniel FURCY, Patrice GARNIER, Jean-Luc GARNIER, André GAUTIER, Bertrand GILBERT, Stéphane GRALL, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Annie GUILLOTIN, Benoît HAMARD (jusqu'à la Q°40), Jean-Vital HAMARD (jusqu'à la Q°39), Marie-Claude HAMEL, Anne-Marie HARDÉ, Christophe HERNOT, Martine HULIN (jusqu'à la Q°32), Joël JACQUELINE, Christine JULIENNE (jusqu'à la Q°39), David JUQUIN (jusqu'à la Q°38), Véronique KUNKEL, Isabelle LABICHE, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Gaëtan LAMBERT, Denis LAPORTE (à partir de la Q°29), Sophie LAURENT, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Joël LEFRAS, Henri LEGEARD, Stéphane LELIEVRE, Catherine LEMONNIER, Marc LENEVEU, Bruno LEON, Mickaël LEQUERTIER, Patrick LEVOYER (jusqu'à la Q°30), Michel MARY (jusqu'à la Q°41), Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL (jusqu'à la Q°39), Jessie ORVAIN, Jocelyne OZENNE (jusqu'à la Q°42), Nathalie PANASSIÉ (jusqu'à la Q°38), Annie PARENT, Michel PERROUAULT (jusqu'à la Q°39), Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Gilbert POIDEVIN, Christian POULAIN (jusqu'à la Q°38), Michel PRIEUR, Eric QUINTON, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL (à partir de la Q°29), Jean-Paul RANCHIN, Michel ROBIDEL (jusqu'à la Q°38), Thierry SADIMAN, Alexis SANSON, Mikaëlle SEGUIN, Xavier TASSEL (à partir de la Q°30), Guy TROCHON, Francis TURPIN (jusqu'à la Q°42), Jacques VARY, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 7

Pascal GRENTE remplacé par Benoît MIQUELARD
Alain BODIN remplacé par Philippe PAINBLANC (jusqu'à la Q°39)
Alain BACHELIER remplacé par Frédéric RENAULT (jusqu'à la Q°41)
Thierry LEMOINE remplacé par Alexis BLANDIN (jusqu'à la Q°39)

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Martine HERBERT remplacé par Roger LELOGEAS
Richard HERPIN remplacé par François THEBAULT

Pouvoirs : 9

Jacques BONO à Vincent BICHON
Hervé DESSEROUER à Catherine LEMONNIER
Carine GRASSET à Jacky BOUVET (à partir de la Q°29)
David GUERLAVAIS à Catherine BRUNAUD-RHYN
Patrick LEVOYER à Michel PRIEUR (à partir de la Q°31)
David JUQUIN à Angélique FERREIRA (à partir de la Q°39)
Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT à Benoît RABEL (à partir de la Q°29)

Jacques LUCAS à Annie PARENT
Philippe RALLU à Mikaëlle SEGUIN
Elise ROUSSEL à Stéphane GRALL
Kentin TIERCELIN-PASQUER à David NICOLAS
Denis LAPORTE à Jessie ORVAIN (jusqu'à la Q°29)
Jean-Vital HAMARD à Michel MARY (de Q°40 à 41)

Excusés : 18

Jocelyne ALLAIN
Anne BEUZIT
Valérie BUNEL
Katia CLÉMENT-DEROYAND
Véronique DELEPINE
Maurice DUHAMEL
Christelle ERRARD
Sylvie GUÉRAULT
Philippe LEBOISNE

Jean-Marc LEGRAND
Cheyenne LEPELLETIER
Patrick LEPELTIER
Jocelyne LEPRIEUR
Camille PESCHET
Béatrice PORET
Michel RAULT
Claudine SAUVÉ
Laurence TIRARD

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry ARMAND est désigné comme secrétaire de séance.

Délibération n° 2023/03/02 – 40

**ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX BASSIN EP ET RESEAUX EP
ZA DE LA POMMERAIE AU TEILLEUL**

Rapporteur : Madame Angélique FERREIRA

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article R.2123-1 du code de la commande publique régissant la procédure adaptée,

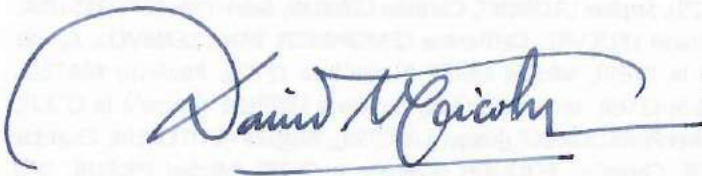
Considérant la nécessité de passer un marché de travaux pour la réalisation d'un bassin des eaux pluviales et de réseaux d'eaux pluviales sur la zone d'activités de la Pommeraie située sur la commune du Teilleul,

Considérant le rapport d'analyse des offres,

Considérant l'avis de la commission MAPA en date du 22 février 2023,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité (Pour : 95, Abstentions : 4) :

- **AUTORISE** la signature du marché de travaux avec la **SARL MONGODIN** pour un montant de **428 317.90 € HT**.



**Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,**

Le Président,
David NICOLAS



Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le 09 MARS 2022
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 09 MARS 2022

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIECONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du jeudi 2 mars 2023

Membres en exercice : 129

Date de convocation :

23/02/2023

Date de publication :

09/03/2023

L'An Deux Mille Vingt-trois, le jeudi 2 mars à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 95

Rémi ANFRAY, Thierry ARMAND, Philippe AUBRAYS, Loïc BAILLEUL, André-Jean BELLOIR, Jérôme BENOÎT, Mikaël BERHAULT (jusqu'à la Q°36), Vincent BICHON, Daniel BINET (jusqu'à la Q°38), Fernand BOURGET, Jacky BOUVET (à partir de la Q°29), Noël BOUVIER, Lydie BRIONNE, Jean-Paul BRIONNE, Catherine BRUNAUD-RHYN, Eric CAILLOT (jusqu'à la Q°38), Nadine CALVEZ, Gilles CHEVAILLIER (jusqu'à la Q°39), Eric COURTEILLE, Gérard DALIGAULT, Gilles DELAFOSSE, Lyne DELAUNAY, Christine DEROYAND (jusqu'à la Q°38), Loïc DESDOITS, Olivier DEVILLE (jusqu'à la Q°39), Franck ESNOUF, Philippe FAUCON (à partir de la Q°29), Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS (jusqu'à la Q°40), Daniel FURCY, Patrice GARNIER, Jean-Luc GARNIER, André GAUTIER, Bertrand GILBERT, Stéphane GRALL, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Annie GUILLOTIN, Benoît HAMARD (jusqu'à la Q°40), Jean-Vital HAMARD (jusqu'à la Q°39), Marie-Claude HAMEL, Anne-Marie HARDÉ, Christophe HERNOT, Martine HULIN (jusqu'à la Q°32), Joël JACQUELINE, Christine JULIENNE (jusqu'à la Q°39), David JUQUIN (jusqu'à la Q°38), Véronique KUNKEL, Isabelle LABICHE, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Gaëtan LAMBERT, Denis LAPORTE (à partir de la Q°29), Sophie LAURENT, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Joël LEFRAS, Henri LEGEARD, Stéphane LELIEVRE, Catherine LEMONNIER, Marc LENEVEU, Bruno LEON, Mickaël LEQUERTIER, Patrick LEVOYER (jusqu'à la Q°30), Michel MARY (jusqu'à la Q°41), Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL (jusqu'à la Q°39), Jessie ORVAIN, Jocelyne OZENNE (jusqu'à la Q°42), Nathalie PANASSIÉ (jusqu'à la Q°38), Annie PARENT, Michel PERROUAULT (jusqu'à la Q°39), Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Gilbert POIDEVIN, Christian POULAIN (jusqu'à la Q°38), Michel PRIEUR, Eric QUINTON, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL (à partir de la Q°29), Jean-Paul RANCHIN, Michel ROBIDEL (jusqu'à la Q°38), Thierry SADIMAN, Alexis SANSON, Mikaëlle SEGUIN, Xavier TASSEL (à partir de la Q°30), Guy TROCHON, Francis TURPIN (jusqu'à la Q°42), Jacques VARY, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 7

Pascal GRENTE remplacé par Benoît MIQUELARD

Alain BODIN remplacé par Philippe PAINBLANC (jusqu'à la Q°39)

Alain BACHELIER remplacé par Frédéric RENAULT (jusqu'à la Q°41)

Thierry LEMOINE remplacé par Alexis BLANDIN (jusqu'à la Q°39)

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS

Martine HERBERT remplacé par Roger LELOGEAIS

Richard HERPIN remplacé par François THEBAULT

Pouvoirs : 9

Jacques BONO à Vincent BICHON

Hervé DESSEROUER à Catherine LEMONNIER

Carine GRASSET à Jacky BOUVET (à partir de la Q°29)

David GUERLAVAIS à Catherine BRUNAUD-RHYN

Patrick LEVOYER à Michel PRIEUR (à partir de la Q°31)

David JUQUIN à Angélique FERREIRA (à partir de la Q°39)

Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT à Benoît RABEL (à partir de la Q°29)

Jacques LUCAS à Annie PARENT

Philippe RALLU à Mikaëlle SEGUIN

Elise ROUSSEL à Stéphane GRALL

Kentin TIERCELIN-PASQUER à David NICOLAS

Denis LAPORTE à Jessie ORVAIN (jusqu'à la Q°29)

Jean-Vital HAMARD à Michel MARY (de Q°40 à 41)

Excusés : 18

Jocelyne ALLAIN

Anne BEUZIT

Valérie BUNEL

Katia CLÉMENT-DEROYAND

Véronique DELEPINE

Maurice DUHAMEL

Christelle ERRARD

Sylvie GUÉRAULT

Philippe LEBOISNE

Jean-Marc LEGRAND

Cheyenne LEPELLETIER

Patrick LEPELTIER

Jocelyne LEPRIEUR

Camille PESCHET

Béatrice PORET

Michel RAULT

Claudine SAUVÉ

Laurence TIRARD

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry ARMAND est désigné comme secrétaire de séance.

Délibération n° 2023/03/02 - 41

**LANCEMENT DE L'ÉLABORATION DU PLAN PARTENARIAL DE GESTION DE LA
DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL ET D'INFORMATION DES DEMANDEURS
(PPGDID)**

Rapporteur : Madame Sophie LAURENT

Vu l'article L5216-5 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 97 de la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové dite loi ALUR,

Vu la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté,

Vu la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique dite loi ÉLAN,

Vu l'article L441-2-8 du code de la construction et de l'habitation, R441-2-10 R441-2-11 et relatif au plan partenarial de gestion de la demande de logement social et de l'information des demandeurs,

Vu la délibération n° 2022/12/15-219 – 006 portant sur approbation des orientations adoptées par la Conférence Intercommunale du Logement,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à la majorité (Pour : 85, Contre : 1, Abstentions : 7, N'a pas pris part au vote : 1) :

- **APPROUVE** le lancement de la procédure d'élaboration du plan partenarial de gestion de la demande de logement sociale et d'information des demandeurs (PPGDID),
- **AUTORISE** le président, ou son représentant, à organiser les consultations nécessaires et l'association des partenaires à l'élaboration du PPDGID,
- **AUTORISE** le président à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
David NICOLAS



Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le 09 MARS 2022
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 09 MARS 2022

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIECONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du jeudi 2 mars 2023

Membres en exercice : 129

Date de convocation :

23/02/2023

Date de publication :

09/03/2023

L'An Deux Mille Vingt-trois, le jeudi 2 mars à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 95

Rémi ANFRAY, Thierry ARMAND, Philippe AUBRAYS, Loïc BAILLEUL, André-Jean BELLOIR, Jérôme BENOÎT, Mikaël BERHAULT (jusqu'à la Q°36), Vincent BICHON, Daniel BINET (jusqu'à la Q°38), Fernand BOURGET, Jacky BOUVET (à partir de la Q°29), Noël BOUVIER, Lydie BRIONNE, Jean-Paul BRIONNE, Catherine BRUNAUD-RHYN, Eric CAILLOT (jusqu'à la Q°38), Nadine CALVEZ, Gilles CHEVAILLIER (jusqu'à la Q°39), Eric COURTEILLE, Gérard DALIGAUT, Gilles DELAFOSSE, Lyne DELAUNAY, Christine DEROYAND (jusqu'à la Q°38), Loïc DESDOITS, Olivier DEVILLE (jusqu'à la Q°39), Franck ESNOUF, Philippe FAUCON (à partir de la Q°29), Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS (jusqu'à la Q°40), Daniel FURCY, Patrice GARNIER, Jean-Luc GARNIER, André GAUTIER, Bertrand GILBERT, Stéphane GRALL, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Annie GUILLOTIN, Benoît HAMARD (jusqu'à la Q°40), Jean-Vital HAMARD (jusqu'à la Q°39), Marie-Claude HAMEL, Anne-Marie HARDÉ, Christophe HERNOT, Martine HULIN (jusqu'à la Q°32), Joël JACQUELINE, Christine JULIENNE (jusqu'à la Q°39), David JUQUIN (jusqu'à la Q°38), Véronique KUNKEL, Isabelle LABICHE, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Gaëtan LAMBERT, Denis LAPORTE (à partir de la Q°29), Sophie LAURENT, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Joël LEFRAS, Henri LEGEARD, Stéphane LELIEVRE, Catherine LEMONNIER, Marc LENEVEU, Bruno LEON, Mickaël LEQUERTIER, Patrick LEVOYER (jusqu'à la Q°30), Michel MARY (jusqu'à la Q°41), Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL (jusqu'à la Q°39), Jessie ORVAIN, Jocelyne OZENNE (jusqu'à la Q°42), Nathalie PANASSIÉ (jusqu'à la Q°38), Annie PARENT, Michel PERROUULT (jusqu'à la Q°39), Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Gilbert POIDEVIN, Christian POULAIN (jusqu'à la Q°38), Michel PRIEUR, Eric QUINTON, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL (à partir de la Q°29), Jean-Paul RANCHIN, Michel ROBIDEL (jusqu'à la Q°38), Thierry SADIMAN, Alexis SANSON, Mikaëlle SEGUIN, Xavier TASSEL (à partir de la Q°30), Guy TROCHON, Francis TURPIN (jusqu'à la Q°42), Jacques VARY, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 7

Pascal GRENTE remplacé par Benoît MIQUELARD

Alain BODIN remplacé par Philippe PAINBLANC (jusqu'à la Q°39)

Alain BACHELIER remplacé par Frédéric RENAULT (jusqu'à la Q°41)

Thierry LEMOINE remplacé par Alexis BLANDIN (jusqu'à la Q°39)

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS

Martine HERBERT remplacé par Roger LELOGEAS

Richard HERPIN remplacé par François THEBAULT

Pouvoirs : 9

Jacques BONO à Vincent BICHON

Hervé DESSEROUER à Catherine LEMONNIER

Carine GRASSET à Jacky BOUVET (à partir de la Q°29)

David GUERLAVAIS à Catherine BRUNAUD-RHYN

Patrick LEVOYER à Michel PRIEUR (à partir de la Q°31)

David JUQUIN à Angélique FERREIRA (à partir de la Q°39)

Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT à Benoît RABEL (à partir de la Q°29)

Jacques LUCAS à Annie PARENT

Philippe RALLU à Mikaëlle SEGUIN

Elise ROUSSEL à Stéphane GRALL

Kentin TIERCELIN-PASQUER à David NICOLAS

Denis LAPORTE à Jessie ORVAIN (jusqu'à la Q°29)

Jean-Vital HAMARD à Michel MARY (de Q°40 à 41)

Excusés : 18

Jocelyne ALLAIN

Anne BEUZIT

Valérie BUNEL

Katia CLÉMENT-DEROYAND

Véronique DELEPINE

Maurice DUHAMEL

Christelle ERRARD

Sylvie GUÉRAULT

Philippe LEBOISNE

Jean-Marc LEGRAND

Cheyenne LEPELLETIER

Patrick LEPELTIER

Jocelyne LEPRIEUR

Camille PESCHET

Béatrice PORET

Michel RAULT

Claudine SAUVÉ

Laurence TIRARD

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry ARMAND est désigné comme secrétaire de séance.

Délibération n° 2023/03/02 - 42

PROGRAMME D' ACTIONS DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT) 2023-2026

Rapporteur : Madame Sophie LAURENT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu la loi n°2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt introduisant la notion de projets alimentaires territoriaux ;

Vu la loi n° 2018-938 du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous, dite loi EGALIM ;

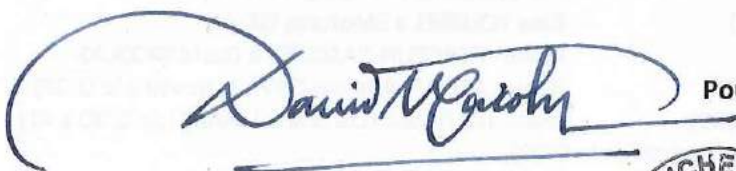
Vu la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets ;

Vu le projet de territoire ;

Vu l'avis favorable du comité d'orientation en date du 25 janvier 2023,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à la majorité (Pour : 61, Contre : 13, Abstentions : 17) :

- **APPROUVE** les quatre défis du projet alimentaire territorial de la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie,
- **APPROUVE** les onze actions du Projet Alimentaire Territorial de la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie et la priorisation pour la période de 2023 à 2026.



Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
David NICOLAS



Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le 09 MARS 2022
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 09 MARS 2022

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIECONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du jeudi 2 mars 2023

Membres en exercice : 129

Date de convocation :
23/02/2023Date de publication :
09/03/2023

L'An Deux Mille Vingt-trois, le jeudi 2 mars à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 95

Rémi ANFRAY, Thierry ARMAND, Philippe AUBRAYS, Loïc BAILLEUL, André-Jean BELLOIR, Jérôme BENOÎT, Mikaël BERHAULT (jusqu'à la Q°36), Vincent BICHON, Daniel BINET (jusqu'à la Q°38), Fernand BOURGET, Jacky BOUVET (à partir de la Q°29), Noël BOUVIER, Lydie BRIONNE, Jean-Paul BRIONNE, Catherine BRUNAUD-RHYN, Eric CAILLOT (jusqu'à la Q°38), Nadine CALVEZ, Gilles CHEVAILLIER (jusqu'à la Q°39), Eric COURTEILLE, Gérard DALIGAULT, Gilles DELAFOSSE, Lyne DELAUNAY, Christine DEROYAND (jusqu'à la Q°38), Loïc DESDOITS, Olivier DEVILLE (jusqu'à la Q°39), Franck ESNOUF, Philippe FAUCON (à partir de la Q°29), Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS (jusqu'à la Q°40), Daniel FURCY, Patrice GARNIER, Jean-Luc GARNIER, André GAUTIER, Bertrand GILBERT, Stéphane GRALL, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Annie GUILLOTIN, Benoît HAMARD (jusqu'à la Q°40), Jean-Vital HAMARD (jusqu'à la Q°39), Marie-Claude HAMEL, Anne-Marie HARDÉ, Christophe HERNOT, Martine HULIN (jusqu'à la Q°32), Joël JACQUELINE, Christine JULIENNE (jusqu'à la Q°39), David JUQUIN (jusqu'à la Q°38), Véronique KUNKEL, Isabelle LABICHE, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Gaëtan LAMBERT, Denis LAPORTE (à partir de la Q°29), Sophie LAURENT, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Joël LEFRAS, Henri LEGEARD, Stéphane LELIEVRE, Catherine LEMONNIER, Marc LENEVEU, Bruno LEON, Mickaël LEQUERTIER, Patrick LEVOYER (jusqu'à la Q°30), Michel MARY (jusqu'à la Q°41), Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL (jusqu'à la Q°39), Jessie ORVAIN, Jocelyne OZENNE (jusqu'à la Q°42), Nathalie PANASSIÉ (jusqu'à la Q°38), Annie PARENT, Michel PERROUAULT (jusqu'à la Q°39), Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Gilbert POIDEVIN, Christian POULAIN (jusqu'à la Q°38), Michel PRIEUR, Eric QUINTON, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL (à partir de la Q°29), Jean-Paul RANCHIN, Michel ROBIDEL (jusqu'à la Q°38), Thierry SADIMAN, Alexis SANSON, Mikaëlle SEGUIN, Xavier TASSEL (à partir de la Q°30), Guy TROCHON, Francis TURPIN (jusqu'à la Q°42), Jacques VARY, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 7

Pascal GREUTE remplacé par Benoît MIQUELARD
Alain BODIN remplacé par Philippe PAINBLANC (jusqu'à la Q°39)
Alain BACHELIER remplacé par Frédéric RENAULT (jusqu'à la Q°41)
Thierry LEMOINE remplacé par Alexis BLANDIN (jusqu'à la Q°39)
Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Martine HERBERT remplacé par Roger LELOGEAS
Richard HERPIN remplacé par François THEBAULT

Pouvoirs : 9

Jacques BONO à Vincent BICHON
Hervé DESSEROUER à Catherine LEMONNIER
Carine GRASSET à Jacky BOUVET (à partir de la Q°29)
David GUERLAVAIS à Catherine BRUNAUD-RHYN
Patrick LEVOYER à Michel PRIEUR (à partir de la Q°31)
David JUQUIN à Angélique FERREIRA (à partir de la Q°39)
Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT à Benoît RABEL (à partir de la Q°29)
Jacques LUCAS à Annie PARENT
Philippe RALLU à Mikaëlle SEGUIN
Elise ROUSSEL à Stéphane GRALL
Kentin TIERCELIN-PASQUER à David NICOLAS
Denis LAPORTE à Jessie ORVAIN (jusqu'à la Q°29)
Jean-Vital HAMARD à Michel MARY (de Q°40 à 41)

Excusés : 18

Jocelyne ALLAIN
Anne BEUZIT
Valérie BUNEL
Katia CLÉMENT-DEROYAND
Véronique DELEPINE
Maurice DUHAMEL
Christelle ERRARD
Sylvie GUÉRAULT
Philippe LEBOSNE
Jean-Marc LEGRAND
Cheyenne LEPELLETIER
Patrick LEPELTIER
Jocelyne LEPRIEUR
Camille PESCHET
Béatrice PORET
Michel RAULT
Claudine SAUVÉ
Laurence TIRARD

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry ARMAND est désigné comme secrétaire de séance.

Délibération n° 2023/03/02 - 43
CRÉATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT
CONTRAT DE PROJET

Rapporteur : Monsieur David NICOLAS

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment les articles 34 et 3 II ;

Considérant l'avis favorable du comité technique en date du 1^{er} décembre 2022 et l'avis favorable de la commission ressources en date du 7 décembre 2022,

Entendue la note de présentation,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité (Pour : 89) :

- **DECIDE** de créer un emploi non permanent, dans le grade de Technicien territorial, afin de mener à bien les opérations identifiées suivantes :
 - Déployer le PLPDMA :
 - Planifier et organiser le déploiement des actions retenues,
 - Participer à la concertation (élus, partenaires, usagers) permettant le déploiement opérationnel des actions,
 - Assurer la mise en œuvre des actions,
 - Suivre la mise en œuvre des actions portées par les partenaires,
 - Animer le PLPDMA :
 - Favoriser les échanges avec et entre les partenaires (réunion de travail thématique),
 - Développer le réseau des acteurs de la prévention des déchets,
 - Organiser des événements pour relayer les actions mises en œuvre,
 - Être en mesure de convaincre des intérêts et de la faisabilité des actions locales de prévention,
 - Evaluer les actions et les faire évoluer si besoin :
 - Réaliser un bilan financier et qualitatif de chaque action,
 - Définir et mettre en œuvre des indicateurs de suivi,
 - Evaluer des actions,
 - Proposer des évolutions et ajustements,
 - Réunir la CCES une fois par an minimum, pour présenter :
 - Les actions mises en œuvre lors de l'année écoulée,
 - Les modalités de mise en œuvre, partenaires mobilisés...,
 - Les coûts afférents,
 - Les évolutions de tonnages collectés, ...
- **PRECISE** l'agent occupera le poste à temps complet, à compter de son recrutement pour une durée de 5 ans,
- **PRECISE** que la rémunération est fixée sur la base de la grille indiciaire relevant du grade de Technicien territorial et l'agent pourra bénéficier du régime indemnitaire correspondant à ce grade
- **PRECISE** que les crédits correspondants sont inscrits au budget.



Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
David NICOLAS

Acte rendu exécutoire après publication
par affichage le 09 MARS 2022
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 09 MARS 2022



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT-SAINT-MICHEL
NORMANDIECONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du jeudi 2 mars 2023

Membres en exercice : 129

Date de convocation :

23/02/2023

Date de publication :

09/03/2023

L'An Deux Mille Vingt-trois, le jeudi 2 mars à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 95

Rémi ANFRAY, Thierry ARMAND, Philippe AUBRAYS, Loïc BAILLEUL, André-Jean BELLOIR, Jérôme BENOÎT, Mikaël BERHAULT (jusqu'à la Q°36), Vincent BICHON, Daniel BINET (jusqu'à la Q°38), Fernand BOURGET, Jacky BOUVET (à partir de la Q°29), Noël BOUVIER, Lydie BRIONNE, Jean-Paul BRIONNE, Catherine BRUNAUD-RHYN, Eric CAILLOT (jusqu'à la Q°38), Nadine CALVEZ, Gilles CHEVAILLIER (jusqu'à la Q°39), Eric COURTEILLE, Gérard DALIGAULT, Gilles DELAFOSSE, Lyne DELAUNAY, Christine DEROYAND (jusqu'à la Q°38), Loïc DESDOITS, Olivier DEVILLE (jusqu'à la Q°39), Franck ESNOUF, Philippe FAUCON (à partir de la Q°29), Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS (jusqu'à la Q°40), Daniel FURCY, Patrice GARNIER, Jean-Luc GARNIER, André GAUTIER, Bertrand GILBERT, Stéphane GRALL, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Annie GUILLOTIN, Benoît HAMARD (jusqu'à la Q°40), Jean-Vital HAMARD (jusqu'à la Q°39), Marie-Claude HAMEL, Anne-Marie HARDÉ, Christophe HERNOT, Martine HULIN (jusqu'à la Q°32), Joël JACQUELINE, Christine JULIENNE (jusqu'à la Q°39), David JUQUIN (jusqu'à la Q°38), Véronique KUNKEL, Isabelle LABICHE, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Gaëtan LAMBERT, Denis LAPORTE (à partir de la Q°29), Sophie LAURENT, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Joël LEFRAS, Henri LEGEARD, Stéphane LELIEVRE, Catherine LEMONNIER, Marc LENEVEU, Bruno LEON, Mickaël LEQUERTIER, Patrick LEVOYER (jusqu'à la Q°30), Michel MARY (jusqu'à la Q°41), Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL (jusqu'à la Q°39), Jessie ORVAIN, Jocelyne OZENNE (jusqu'à la Q°42), Nathalie PANASSIÉ (jusqu'à la Q°38), Annie PARENT, Michel PERROUAULT (jusqu'à la Q°39), Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Gilbert POIDEVIN, Christian POULAIN (jusqu'à la Q°38), Michel PRIEUR, Eric QUINTON, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL (à partir de la Q°29), Jean-Paul RANCHIN, Michel ROBIDEL (jusqu'à la Q°38), Thierry SADIMAN, Alexis SANSON, Mikaëlle SEGUIN, Xavier TASSEL (à partir de la Q°30), Guy TROCHON, Francis TURPIN (jusqu'à la Q°42), Jacques VARY, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 7

Pascal GREUTE remplacé par Benoît MIQUELARD

Alain BODIN remplacé par Philippe PAINBLANC (jusqu'à la Q°39)

Alain BACHELIER remplacé par Frédéric RENAULT (jusqu'à la Q°41)

Thierry LEMOINE remplacé par Alexis BLANDIN (jusqu'à la Q°39)

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS

Martine HERBERT remplacé par Roger LELOGEAIS

Richard HERPIN remplacé par François THEBAULT

Pouvoirs : 9

Jacques BONO à Vincent BICHON

Hervé DESSEROUER à Catherine LEMONNIER

Carine GRASSET à Jacky BOUVET (à partir de la Q°29)

David GUERLAVAIS à Catherine BRUNAUD-RHYN

Patrick LEVOYER à Michel PRIEUR (à partir de la Q°31)

David JUQUIN à Angélique FERREIRA (à partir de la Q°39)

Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT à Benoît RABEL (à partir de la Q°29)

Jacques LUCAS à Annie PARENT

Philippe RALLU à Mikaëlle SEGUIN

Elise ROUSSEL à Stéphane GRALL

Kentin TIERCELIN-PASQUER à David NICOLAS

Denis LAPORTE à Jessie ORVAIN (jusqu'à la Q°29)

Jean-Vital HAMARD à Michel MARY (de Q°40 à 41)

Excusés :18

Jocelyne ALLAIN

Anne BEUZIT

Valérie BUNEL

Katia CLÉMENT-DEROYAND

Véronique DELEPINE

Maurice DUHAMEL

Christelle ERRARD

Sylvie GUÉRAULT

Philippe LEBOISNE

Jean-Marc LEGRAND

Cheyenne LEPELLETIER

Patrick LEPELTIER

Jocelyne LEPRIEUR

Camille PESCHET

Béatrice PORET

Michel RAULT

Claudine SAUVÉ

Laurence TIRARD

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry ARMAND est désigné comme secrétaire de séance.

Délibération n° 2023/03/02 – 44

ATTRIBUTION DES MARCHES DE COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES, TRAITEMENT DES ENCOMBRANTS/GNI ET VALORISATION DES BIODECHETS

Rapporteur : Monsieur David NICOLAS

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les articles R2124-2,1° et R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique régissant la procédure formalisée d'appel d'offres ouvert,

Considérant la nécessité de lancer une consultation pour les prestations de collecte des déchets ménagers et assimilés, de traitement des encombrants et gravats non valorisables et de valorisation des biodéchets,

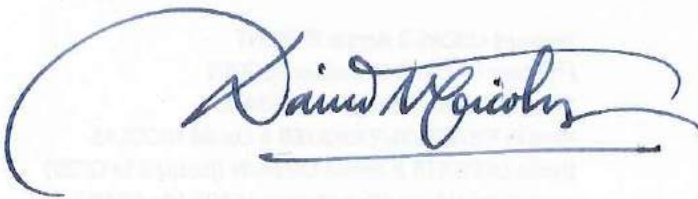
Considérant l'avis de la CAO en date du 1^{er} mars 2023,

Après présentation de l'analyse des offres, la commission d'appel d'offres, lors de sa réunion en date du 1^{er} mars 2023, a décidé d'attribuer le marché du lot 9 à la société ci-après désignée :

Lots	Sociétés retenues	Montant estimatif en € TTC sur la durée du marché (Cout de tri/traitement – montant de reprise/rachat matière)
Lot 9 : Valorisation des biodéchets	Les Champs Jouault	858 031,50 € Offre de base

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité (Pour : 89) :

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'acte d'engagement de l'entreprise ci-dessus mentionnée ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'exécution du marché.



Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
David NICOLAS

Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le 09 MARS 2022
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 09 MARS 2022



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIECONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du jeudi 2 mars 2023

Membres en exercice : 129

Date de convocation :
23/02/2023Date de publication :
09/03/2023

L'An Deux Mille Vingt-trois, le jeudi 2 mars à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 95

Rémi ANFRAY, Thierry ARMAND, Philippe AUBRAYS, Loïc BAILLEUL, André-Jean BELLOIR, Jérôme BENOÎT, Mikaël BERHAULT (jusqu'à la Q°36), Vincent BICHON, Daniel BINET (jusqu'à la Q°38), Fernand BOURGET, Jacky BOUVET (à partir de la Q°29), Noël BOUVIER, Lydie BRIONNE, Jean-Paul BRIONNE, Catherine BRUNAUD-RHYN, Eric CAILLOT (jusqu'à la Q°38), Nadine CALVEZ, Gilles CHEVAILLIER (jusqu'à la Q°39), Eric COURTEILLE, Gérard DALIGAULT, Gilles DELAFOSSE, Lyne DELAUNAY, Christine DERUYAND (jusqu'à la Q°38), Loïc DESDOITS, Olivier DEVILLE (jusqu'à la Q°39), Franck ESNOUF, Philippe FAUCON (à partir de la Q°29), Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS (jusqu'à la Q°40), Daniel FURCY, Patrice GARNIER, Jean-Luc GARNIER, André GAUTIER, Bertrand GILBERT, Stéphane GRALL, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Annie GUILLOTIN, Benoît HAMARD (jusqu'à la Q°40), Jean-Vital HAMARD (jusqu'à la Q°39), Marie-Claude HAMEL, Anne-Marie HARDÉ, Christophe HERNOT, Martine HULIN (jusqu'à la Q°32), Joël JACQUELINE, Christine JULIENNE (jusqu'à la Q°39), David JUQUIN (jusqu'à la Q°38), Véronique KUNKEL, Isabelle LABICHE, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Gaëtan LAMBERT, Denis LAPORTE (à partir de la Q°29), Sophie LAURENT, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LÉFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Joël LEFRAS, Henri LEGEARD, Stéphane LELIEVRE, Catherine LEMONNIER, Marc LENEVEU, Bruno LEON, Mickaël LEQUERTIER, Patrick LEVOYER (jusqu'à la Q°30), Michel MARY (jusqu'à la Q°41), Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL (jusqu'à la Q°39), Jessie ORVAIN, Jocelyne OZENNE (jusqu'à la Q°42), Nathalie PANASSIÉ (jusqu'à la Q°38), Annie PARENT, Michel PERROUAULT (jusqu'à la Q°39), Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Gilbert POIDEVIN, Christian POULAIN (jusqu'à la Q°38), Michel PRIEUR, Eric QUINTON, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL (à partir de la Q°29), Jean-Paul RANCHIN, Michel ROBIDEL (jusqu'à la Q°38), Thierry SADIMAN, Alexis SANSON, Mikaëlle SEGUIN, Xavier TASSEL (à partir de la Q°30), Guy TROCHON, Francis TURPIN (jusqu'à la Q°42), Jacques VARY, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 7

Pascal GREUTE remplacé par Benoît MIQUELARD
Alain BODIN remplacé par Philippe PAINBLANC (jusqu'à la Q°39)
Alain BACHELIER remplacé par Frédéric RENAULT (jusqu'à la Q°41)
Thierry LEMOINE remplacé par Alexis BLANDIN (jusqu'à la Q°39)

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Martine HERBERT remplacé par Roger LELOGEAS
Richard HERPIN remplacé par François THEBAULT

Pouvoirs : 9

Jacques BONO à Vincent BICHON
Hervé DESSEROUER à Catherine LEMONNIER
Carine GRASSET à Jacky BOUVET (à partir de la Q°29)
David GUERLAVAIS à Catherine BRUNAUD-RHYN
Patrick LEVOYER à Michel PRIEUR (à partir de la Q°31)
David JUQUIN à Angélique FERREIRA (à partir de la Q°39)
Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT à Benoît RABEL (à partir de la Q°29)

Jacques LUCAS à Annie PARENT
Philippe RALLU à Mikaëlle SEGUIN
Elise ROUSSEL à Stéphane GRALL
Kentin TIERCELIN-PASQUER à David NICOLAS
Denis LAPORTE à Jessie ORVAIN (jusqu'à la Q°29)
Jean-Vital HAMARD à Michel MARY (de Q°40 à 41)

Excusés : 18

Jocelyne ALLAIN
Anne BEUZIT
Valérie BUNEL
Katia CLÉMENT-DEROYAND
Véronique DELEPINE
Maurice DUHAMEL
Christelle ERRARD
Sylvie GUÉRAULT
Philippe LEBOISNE

Jean-Marc LEGRAND
Cheyenne LEPELLETIER
Patrick LEPELTIER
Jocelyne LEPRIEUR
Camille PESCHET
Béatrice PORET
Michel RAULT
Claudine SAUVÉ
Laurence TIRARD

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry ARMAND est désigné comme secrétaire de séance.

Délibération n° 2023/03/02 – 45
DELEGATION DE SERVICE PUBLIC
AVENANT N°2 AU CONTRAT DE CONCESSION DU SYSTEME
D'ASSAINISSEMENT DE SAINT HILAIRE DU HARCOUËT

Rapporteur : Madame Catherine BRUNAUD-RHYN

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles R3135-1 à R3135-9 du code de la commande publique concernant les modifications des contrats de concessions,

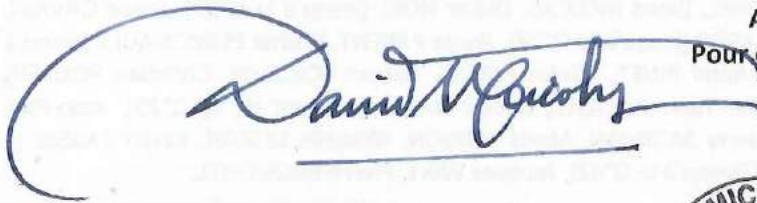
Considérant le contrat de concession du service d'assainissement du système d'assainissement de Saint Hilaire du Harcouët,

Considérant la proposition d'avenant n°2,

Vu l'avis de la commission de délégation de service public en date du 22 février 2022,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité (Pour : 89) :

- **AUTORISE** la signature de l'avenant 2 au contrat de concession du système d'assainissement de Saint Hilaire du Harcouët.



Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
David NICOLAS

Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le 09 MARS 2022
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 09 MARS 2022



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIECONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du jeudi 2 mars 2023

Membres en exercice : 129

Date de convocation :
23/02/2023Date de publication :
09/03/2023

L'An Deux Mille Vingt-trois, le jeudi 2 mars à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 95

Rémi ANFRAY, Thierry ARMAND, Philippe AUBRAYS, Loïc BAILLEUL, André-Jean BELLOIR, Jérôme BENOÎT, Mikaël BERHAULT (jusqu'à la Q°36), Vincent BICHON, Daniel BINET (jusqu'à la Q°38), Fernand BOURGET, Jacky BOUVET (à partir de la Q°29), Noël BOUVIER, Lydie BRIONNE, Jean-Paul BRIONNE, Catherine BRUNAUD-RHYN, Eric CAILLOT (jusqu'à la Q°38), Nadine CALVEZ, Gilles CHEVAILLIER (jusqu'à la Q°39), Eric COURTEILLE, Gérard DALIGAULT, Gilles DELAFOSSE, Lyne DELAUNAY, Christine DERUYAND (jusqu'à la Q°38), Loïc DESDOITS, Olivier DEVILLE (jusqu'à la Q°39), Franck ESNOUF, Philippe FAUCON (à partir de la Q°29), Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS (jusqu'à la Q°40), Daniel FURCY, Patrice GARNIER, Jean-Luc GARNIER, André GAUTIER, Bertrand GILBERT, Stéphane GRALL, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Annie GUILLOTIN, Benoît HAMARD (jusqu'à la Q°40), Jean-Vital HAMARD (jusqu'à la Q°39), Marie-Claude HAMEL, Anne-Marie HARDÉ, Christophe HERNOT, Martine HULIN (jusqu'à la Q°32), Joël JACQUELINE, Christine JULIENNE (jusqu'à la Q°39), David JUQUIN (jusqu'à la Q°38), Véronique KUNKEL, Isabelle LABICHE, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Gaëtan LAMBERT, Denis LAPORTE (à partir de la Q°29), Sophie LAURENT, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Joël LEFRAS, Henri LEGEARD, Stéphane LELIEVRE, Catherine LEMONNIER, Marc LENEVEU, Bruno LEON, Mickaël LEQUERTIER, Patrick LEVOYER (jusqu'à la Q°30), Michel MARY (jusqu'à la Q°41), Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL (jusqu'à la Q°39), Jessie ORVAIN, Jocelyne OZENNE (jusqu'à la Q°42), Nathalie PANASSIÉ (jusqu'à la Q°38), Annie PARENT, Michel PERROUAULT (jusqu'à la Q°39), Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Gilbert POIDEVIN, Christian POULAIN (jusqu'à la Q°38), Michel PRIEUR, Eric QUINTON, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL (à partir de la Q°29), Jean-Paul RANCHIN, Michel ROBIDEL (jusqu'à la Q°38), Thierry SADIMAN, Alexis SANSON, Mikaëlle SEGUIN, Xavier TASSEL (à partir de la Q°30), Guy TROCHON, Francis TURPIN (jusqu'à la Q°42), Jacques VARY, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 7

Pascal GRENTE remplacé par Benoît MIQUELARD
Alain BODIN remplacé par Philippe PAINBLANC (jusqu'à la Q°39)
Alain BACHELIER remplacé par Frédéric RENAULT (jusqu'à la Q°41)
Thierry LEMOINE remplacé par Alexis BLANDIN (jusqu'à la Q°39)

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Martine HERBERT remplacé par Roger LELOGEAS
Richard HERPIN remplacé par François THEBAULT

Pouvoirs : 9

Jacques BONO à Vincent BICHON
Hervé DESSEROUER à Catherine LEMONNIER
Carine GRASSET à Jacky BOUVET (à partir de la Q°29)
David GUERLAVAIS à Catherine BRUNAUD-RHYN
Patrick LEVOYER à Michel PRIEUR (à partir de la Q°31)
David JUQUIN à Angélique FERREIRA (à partir de la Q°39)
Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT à Benoît RABEL (à partir de la Q°29)

Jacques LUCAS à Annie PARENT
Philippe RALLU à Mikaëlle SEGUIN
Elise ROUSSEL à Stéphane GRALL
Kentin TIERCELIN-PASQUER à David NICOLAS
Denis LAPORTE à Jessie ORVAIN (jusqu'à la Q°29)
Jean-Vital HAMARD à Michel MARY (de Q°40 à 41)

Excusés : 18

Jocelyne ALLAIN
Anne BEUZIT
Valérie BUNEL
Katia CLÉMENT-DEROYAND
Véronique DELEPINE
Maurice DUHAMEL
Christelle ERRARD
Sylvie GUÉRAULT
Philippe LEBOISNE

Jean-Marc LEGRAND
Cheyenne LEPELLETIER
Patrick LEPELTIER
Jocelyne LEPRIEUR
Camille PESCHET
Béatrice PORET
Michel RAULT
Claudine SAUVÉ
Laurence TIRARD

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry ARMAND est désigné comme secrétaire de séance.

Délibération n° 2023/03/02 – 46

STRUCTURE DE JEUX

VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNE D'AVRANCHES

Rapporteur : Madame Mikaëlle SEGUIN

Vu l'article L. 5216-5 du CGCT relatif au fonds de concours,

Vu la délibération du conseil municipal de la commune nouvelle d'Avranches,

Considérant la sollicitation de la commune nouvelle d'Avranches pour participer au financement de la structure de jeux présente dans la cour de récréation de l'école Jacques Prévert,

Considérant que l'accueil collectif de mineurs des « P'tits Loups » bénéficie de cette structure sur le temps périscolaire et extrascolaire,

Après avoir pris connaissance de la note de présentation,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité (Pour : 84, Abstentions : 4, N'a pas pris part au vote : 1) :

- **ACCEPTÉ** de participer à l'acquisition de la structure de jeux de l'école Jacques Prévert à hauteur de 50 % du reste à charge à travers un fonds de concours avec un plafonnement fixé à 15 000 €,
- **AUTORISE** le président à signer la convention relative audit fonds de concours.

Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
David NICOLAS

Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le 09 MARS 2022
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 09 MARS 2022



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIECONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du jeudi 2 mars 2023

Membres en exercice : 129

Date de convocation :
23/02/2023Date de publication :
09/03/2023

L'An Deux Mille Vingt-trois, le jeudi 2 mars à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 95

Rémi ANFRAY, Thierry ARMAND, Philippe AUBRAYS, Loïc BAILLEUL, André-Jean BELLOIR, Jérôme BENOÎT, Mikaël BERHAULT (jusqu'à la Q°36), Vincent BICHON, Daniel BINET (jusqu'à la Q°38), Fernand BOURGET, Jacky BOUVET (à partir de la Q°29), Noël BOUVIER, Lydie BRIONNE, Jean-Paul BRIONNE, Catherine BRUNAUD-RHYN, Eric CAILLOT (jusqu'à la Q°38), Nadine CALVEZ, Gilles CHEVAILLIER (jusqu'à la Q°39), Eric COURTEILLE, Gérard DALIGAULT, Gilles DELAFOSSE, Lyne DELAUNAY, Christine DEROYAND (jusqu'à la Q°38), Loïc DESDOITS, Olivier DEVILLE (jusqu'à la Q°39), Franck ESNOUF, Philippe FAUCON (à partir de la Q°29), Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS (jusqu'à la Q°40), Daniel FURCY, Patrice GARNIER, Jean-Luc GARNIER, André GAUTIER, Bertrand GILBERT, Stéphane GRALL, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Annie GUILLOTIN, Benoît HAMARD (jusqu'à la Q°40), Jean-Vital HAMARD (jusqu'à la Q°39), Marie-Claudé HAMEL, Anne-Marie HARDÉ, Christophe HERNOT, Martine HULIN (jusqu'à la Q°32), Joël JACQUELINE, Christine JULIENNE (jusqu'à la Q°39), David JUQUIN (jusqu'à la Q°38), Véronique KUNKEL, Isabelle LABICHE, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Gaëtan LAMBERT, Denis LAPORTE (à partir de la Q°29), Sophie LAURENT, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Joël LEFRAS, Henri LEGEARD, Stéphane LELIEVRE, Catherine LEMONNIER, Marc LENEVEU, Bruno LEON, Mickaël LEQUERTIER, Patrick LEVOYER (jusqu'à la Q°30), Michel MARY (jusqu'à la Q°41), Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL (jusqu'à la Q°39), Jessie ORVAIN, Jocelyne OZENNE (jusqu'à la Q°42), Nathalie PANASSIÉ (jusqu'à la Q°38), Annie PARENT, Michel PERROUAULT (jusqu'à la Q°39), Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Gilbert POIDEVIN, Christian POULAIN (jusqu'à la Q°38), Michel PRIEUR, Eric QUINTON, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL (à partir de la Q°29), Jean-Paul RANCHIN, Michel ROBIDEL (jusqu'à la Q°38), Thierry SADIMAN, Alexis SANSON, Mikaëlle SEGUIN, Xavier TASSEL (à partir de la Q°30), Guy TROCHON, Francis TURPIN (jusqu'à la Q°42), Jacques VARY, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 7

Pascal GRENTE remplacé par Benoît MIQUELARD
Alain BODIN remplacé par Philippe PAINBLANC (jusqu'à la Q°39)
Alain BACHELIER remplacé par Frédéric RENAULT (jusqu'à la Q°41)
Thierry LEMOINE remplacé par Alexis BLANDIN (jusqu'à la Q°39)
Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Martine HERBERT remplacé par Roger LELOGEAS
Richard HERPIN remplacé par François THEBAULT

Pouvoirs : 9

Jacques BONO à Vincent BICHON
Hervé DESSEROUER à Catherine LEMONNIER
Carine GRASSET à Jacky BOUVET (à partir de la Q°29)
David GUERLAVAIS à Catherine BRUNAUD-RHYN
Patrick LEVOYER à Michel PRIEUR (à partir de la Q°31)
David JUQUIN à Angélique FERREIRA (à partir de la Q°39)
Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT à Benoît RABEL (à partir de la Q°29)
Jacques LUCAS à Annie PARENT
Philippe RALLU à Mikaëlle SEGUIN
Elise ROUSSEL à Stéphane GRALL
Kentin TIERCELIN-PASQUER à David NICOLAS
Denis LAPORTE à Jessie ORVAIN (jusqu'à la Q°29)
Jean-Vital HAMARD à Michel MARY (de Q°40 à 41)

Excusés : 18

Jocelyne ALLAIN
Anne BEUZIT
Valérie BUNEL
Katia CLÉMENT-DEROYAND
Véronique DELEPINE
Maurice DUHAMEL
Christelle ERRARD
Sylvie GUÉRAULT
Philippe LEBOISNE

Jean-Marc LEGRAND
Cheyenne LEPELLETIER
Patrick LEPELTIER
Jocelyne LEPRIEUR
Camille PESCHET
Béatrice PORET
Michel RAULT
Claudine SAUVÉ
Laurence TIRARD

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry ARMAND est désigné comme secrétaire de séance.

Délibération n° 2023/03/02 – 47

**MARCHÉ DE FOURNITURE ET LIVRAISON DE REPAS EN LIAISON FROIDE POUR
LES ACCUEILS DE LOISIRS**

Rapporteur : Madame Mikaëlle SEGUIN

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article R2162-2 alinéa 2, R2162-13 et R2162-14 du code de la commande publique régissant les accords-cadres à bons de commandes,

Vu la nécessité de lancer une nouvelle consultation pour la fourniture et la livraison de repas en liaison froide pour les accueils de loisirs de la communauté d'agglomération,

Considérant que cette consultation concerne 4 accueils de loisirs pour un nombre estimatif de repas annuel de 15 500 repas par an,

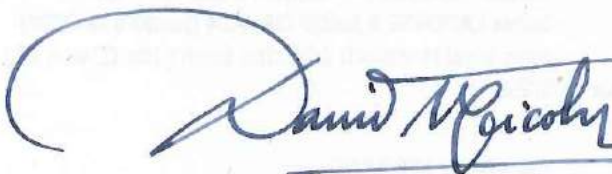
Considérant la durée de cet accord-cadre à bons de commande d'une année renouvelable 3 fois soit une durée globale de 4 ans avec montant maximum annuel de 75 000 € HT,

Après présentation de l'analyse des offres, la Commission d'appel d'offres, lors de sa réunion en date du 1^{er} mars 2023, a décidé d'attribuer le marché à la société ci-après désignée :

Marché	Entreprise	Montant estimatif HT annuel (évalué en fonction du BPU du candidat et des estimations de commandes)
Fourniture et livraison de repas en liaison froide pour 4 accueils de loisirs de la communauté d'agglomération Mont Saint Michel Normandie	CONVIVIO-RCO SAS	50 379,94 € HT (montant maximum de commande possible : 75 000 € HT annuel)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à la majorité (Pour : 62, Contre : 5, Abstentions : 22) :

- **AUTORISE** le Président à signer l'acte d'engagement avec l'entreprise CONVIVIO-RCO SAS ainsi que toutes les pièces nécessaires à la bonne exécution du marché.



Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
David NICOLAS



Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le 09 MARS 2022
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 09 MARS 2022